

CHARTRES VOTRE VILLE

243 JUILLET-AOÛT 2024 | chartres.fr



**UN OCÉAN
DE VERDURE
EN VILLE**



La Saint André

**DIMANCHE 24 NOVEMBRE
DE 9 H A 18 H**

**APPEL
À CANDIDATURE
JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE**

**renseignements
et inscriptions**
en scannant
le QR code ou sur
www.chartres.fr/saint-andre



**L'évènement
vitrine
des saveurs
et savoir-faire
d' Eure-et-Loir**



CHARTRES



Au cas où vous passeriez l'été à Chartres ...

J'écris cet éditorial à la fin du mois de juin, et ce numéro de *Votre Ville* vous sera distribué à partir du 3 juillet, soit quelques jours avant le second tour des élections législatives, le 7 juillet.

Bien sûr, je vous invite vivement à aller voter.

Ma responsabilité est de faire en sorte que Chartres continue d'avancer. Je vous explique plus loin les enjeux de la loi Climat et Résilience de 2023, qui engage les collectivités à la sobriété foncière, c'est-à-dire à réduire l'artificialisation des sols agricoles et forestiers. Je vous indique que l'application de cette loi pose à mon sens question, tant j'ai le devoir de préserver les capacités de développement de la Ville et de l'Agglomération. D'autant que nous sommes de longue date de bons élèves en la matière. Tous les grands équipements qui ont transformé Chartres depuis vingt ans ont été installés sur des friches urbaines ou industrielles, le nouveau quartier du Pôle Gare en étant le parfait exemple. De même, nous n'avons pas détruit des logements anciens pour en reconstruire à côté : nous reconstruisons les quartiers sur eux-mêmes. En mieux.

Notre ambition, loin des idéologies, reste avant tout d'aménager une ville au cadre de vie agréable, propre, sûre autant qu'il est possible, et animée.

À cet égard, ce numéro d'été vous présente évidemment le florilège d'activités qui vous sont proposées,

à vous ainsi qu'à vos familles et à vos enfants, pendant la période des vacances estivales. Vous n'aurez, je l'espère, que l'embarras du choix, entre les festivals musicaux, les feux d'artifice du 14 juillet, et les pratiques sportives de tous ordres, sans oublier le passage chez nous de la Flamme Olympique le dimanche 7 juillet prochain.

Je ne peux conclure cet éditorial sans adresser en votre nom des félicitations plus que méritées à notre club C'Chartres Échecs, qui vient, c'est une première, d'être couronné champion de France devant les quinze autres meilleures équipes du pays. C'est un succès magnifique, d'autant que cette ascension sportive se double d'une réussite éducative avec le développement constant de l'apprentissage de cette discipline en milieu scolaire.

Je vous souhaite donc pour finir les meilleures des vacances possibles, même et surtout si vous les passez, en tout ou partie, dans *Votre Ville*.

Parce que C'Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 243
JUILLET-AOÛT 2024**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
FOULQUES DE LEDINGHEN

RÉDACTEUR EN CHEF
JULIEN CARRARA

RÉDACTION
MATTHIEU CARLUCCIO
JULIEN CARRARA
MAEVA DELOGE DAGBA
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
STUDIO MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
AGIR GRAPHIC

TIRAGE
55 800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
DISTRIB' SERVICES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194



Le 7 juillet, la flamme olympique traversera Chartres depuis le toit du Colisée jusqu'à l'hippodrome après avoir réalisée un parcours à travers la ville.

12

**DÉSARTIFI-
CIALISATION**

PLUS DE 20 ANS D' ACTIONS

38





SOMMAIRE

FINANCES
UNE GESTION
EFFICACE

62 **CHARTRESTIVALES**
LA FÊTE TOUT L'ÉTÉ

82 **LIBÉRATION
DE CHARTRES**
80^e ANNIVERSAIRE



« C'est affaire de développement, de bon sens et d'équilibre »

La loi ZAN de juillet 2023 entend limiter drastiquement l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels. Un enjeu de développement derrière cet objectif de sobriété foncière. Désartificialisation, renaturation... derrière ces mots, le maire Jean-Pierre Gorges décrypte la stratégie chartraine.



Le maire Jean-Pierre Gorges.

Français de leur rêve de maison individuelle, dans un pays où l'espace ne manque pas si l'on compare la France à d'autres pays européens. Ajoutez à cela que la comptabilisation de ces espaces se fait au plan national avec des déclinaisons régionales. Et donc l'objectif, ô combien technocratique, de 50 % de diminution n'a évidemment pas les mêmes conséquences dans une ville qui a artificialisé à tout va pendant les dix dernières années ou dans une cité comme Chartres qui a très peu artificialisé. C'est pourquoi je me suis battu au niveau régional pour que cet objectif de division par deux soit pondéré par une péréquation entre les bilans des différentes villes de la Région. Il serait en effet particulièrement injuste que l'interprétation de la loi bénéficie aux mauvais élèves, c'est-à-dire à ceux qui ont pratiqué un étalement urbain anarchique. L'enjeu est simple mais décisif pour la Ville comme pour l'Agglo : continuer à pouvoir nous développer.

**« Nous avons
entrepris de
réutiliser nos
grandes friches
industrielles ».**

Votre Ville: Réduire la consommation d'espaces naturels, est-ce un véritable enjeu de développement?

Jean-Pierre Gorges: Derrière les objectifs de la loi Climat et Résilience, il s'agit de limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers. Première étape d'ici 2031, la diminution de moitié du rythme de consommation de ces espaces par rapport à la période 2011-2021. Cette loi, louable, pose question dans

un pays qui veut retrouver une industrie, qui affiche un besoin de 500 000 logements neufs par an, etc. Comme toujours en effet, le diable se niche dans les détails des décrets d'application. C'est ainsi que les terrains de sport, les bases de loisirs et les golfs sont considérés comme artificialisés, de même que les jardins de l'habitat et autres espaces verts résidentiels, tout ou partiellement... Imaginez le casse-tête! On a ainsi vu récemment une ministre appeler à l'abandon par les



Le Pôle gare et ses 32 hectares: une ancienne friche urbaine polluée devenue un symbole de réaménagement urbain réussi.

Vous affirmez que depuis 2001, la Ville a peu consommé d'espaces naturels ?

Nous avons essayé d'articuler rationnellement urbanisation et développement, en évitant par exemple la multiplication des zones d'activités, que ce soit à Chartres ou dans l'Agglomération. Ou encore en pratiquant une densification douce de l'habitat. Ainsi à Chartres, nous chassons depuis des années ce que j'appelle les « dents creuses »: ces maisons, ces immeubles avec leur terrain plus ou moins à l'abandon pour des raisons diverses, juridiques, successorales... De même, au niveau

intercommunal, nous avons encouragé nombre d'entreprises à quitter les zones urbaines denses pour rejoindre les zones d'activités, le Jardin d'entreprises ou les pôles ouest. Et surtout, nous avons entrepris de réutiliser nos grandes friches industrielles.

« Au Pôle gare, nous avons installé le Colisée, qui aurait occupé 10 hectares à l'extérieur de la ville ».

Vous pensez au Pôle Gare par exemple ?

Ce sont 32 hectares en cœur de ville et d'agglomération que nous sommes en train de finir de réaménager. Il n'y a pas que la gare elle-même. Songez que nous avons installé là un parking qui en surface aurait occupé 2 hectares et demi, un nœud intermodal en hauteur, la grande salle du Colisée. Celle-ci placée à l'extérieur aurait occupé 10 hectares! À la place de la zone Sernam, vous allez trouver des habitations non loin d'un mail commercial et d'une maison de santé. Tout cela à la place d'une immense friche urbaine polluée et polluante. De



La désartificialisation de la Madeleine évitera aux eaux pluviales d'inonder le quartier Saint-Chéron et les bords de l'Eure.

même quand nous avons acquis les terrains immenses et pollués de l'ancienne base aérienne 122. Quand nous y installerons une plaine sportive et de l'habitat, nous ne consommons pas de surface naturelle supplémentaire puisque ces espaces sont déjà artificialisés.

« Nous désartificialiserons 20 hectares pour les habitants de la Madeleine ».

En matière d'habitat justement, comment avez-vous procédé ?

Nous n'avons pas détruit des quartiers pour les reconstruire à

côté. Nous les reconstruisons sur eux-mêmes au rythme des habitants en obligeant tous les promoteurs à installer en sous-sol deux places de stationnement par logement construit au-dessus. Regardez l'ancien Beaulieu avec ses grands bâtiments séparés par d'immenses parkings en plein air. Les nouveaux immeubles des Petits-Clos, plus petits, moins hauts, mieux isolés, sont reliés par des mails et des espaces de verdure. C'est la même philosophie qui va guider la restructuration de la Madeleine, un immense quartier qu'il faut désenclaver, aérer et verdifier, sans mettre les voitures des habitants hors-la-loi, mais en les cachant en sous-sol pour rendre la surface aux habitants, à des jardins... Le transfert de la zone Carrefour de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz,

dans une zone déjà artificialisée, nous y aidera. Là encore, nous désartificialiserons en partie 20 hectares pour les habitants de la Madeleine. Et les jours de fortes pluies, les eaux pourront s'infiltrer dans le sol au lieu de dévaler les pentes vers Saint-Chéron et les rues des bords de l'Eure.

« L'épisode des « trois marronniers » a illustré l'idéologie de l'écologie punitive ».



Les Clos: un modèle vertueux de requalification urbaine.

Comment avez-vous développé cette stratégie?

C'est affaire de bon sens, de méthode et de persévérance. Vous trouvez ainsi le même processus à l'œuvre à la Courtille où des logements sont installés sur l'emplacement de l'ancienne piscine. Prenez seulement l'ancien site de la Chambre des métiers et de l'artisanat: il était artificialisé à 83 %. Il ne le sera plus qu'à 50 ou 55 %. L'épisode des « trois marronniers » illustre bien notre refus de ce qu'il faut bien appeler l'idéologie de l'écologie punitive. Les mêmes qui faisaient un fétiche politique de ces trois arbres, qui seront remplacés, voulaient installer le complexe cinématographique, aujourd'hui en centre-ville, dans les champs autour de Chartres. C'est-à-dire remplacer la nature par des

voies bitumées et des constructions en béton desservies par de nouvelles lignes de bus dont nous avons démontré qu'elles auraient été superflues et coûteuses. Autre exemple, le dernier en date, nous aidons Novo Nordisk dans son immense projet industriel en lui cédant l'espace- déjà artificialisé - de notre centre technique municipal (CTM) pour réinstaller celui-ci sur l'ancien site Maflow, déjà artificialisé lui aussi. Bilan: zéro artificialisation!

**« Nous avons
ajouté 3 000 arbres
et finirons d'en
planter 1 000 autres
d'ici la fin
du mandat ».**

On parle beaucoup également de « renaturation »? Qu'est-ce que cela vous inspire?

Notre objectif est de favoriser une ville agréable, aérée, pas de rentrer dans un débat idéologique sans objet. Quand les Gallo-romains ont installé une ville sur le site de Chartres, ils venaient de la forêt et des champs environnants. Ils ont créé ici un lieu de rencontre religieux, commercial, artisanal. Ils ne sont pas venus y planter une forêt supplémentaire! En 2001, nous avons trouvé ici 8 000 arbres d'ornement. Nous les avons identifiés, numérotés, entretenus. Depuis, nous en avons ajouté 3 000 et nous finirons d'en planter 1 000 autres d'ici la fin du mandat. Et au milieu coule une rivière... l'Eure, bordée par un Plan Vert exceptionnel qui traverse toute l'Agglomération. Pareille



Réaménager la place du Cygne a permis de remplacer des arbres en mauvaise santé, qui détruisaient les plafonds des caves.

zone naturelle en zone urbanisée est exceptionnelle. Mais dans les 80 hectares du Secteur sauvegardé de la ville historique, la nature doit être contrainte pour des raisons évidentes. Souvenez-vous de l'affaire de la place du Cygne, quand nous avons réaménagé cet espace aux sols abîmés, presque dangereux, et remplacé des arbres en mauvaise santé, dont les racines crevaient les plafonds des caves en-dessous, détruisaient les réseaux divers qui permettent la vie de ses habitants, bouchaient leur vue l'été, etc.

« Depuis 20 ans, nous n'avons pas cessé d'implanter et d'ouvrir des parcs ».

Personne aujourd'hui ne se plaint des nouveaux arbres évidemment plantés de manière à contenir l'expansion de leurs racines. Du bon sens, tout simplement. Par ailleurs, nous n'avons pas cessé d'implanter et d'ouvrir des parcs dans cette ville, depuis vingt ans. De Rechèvres à la Roseraie, des Clos à Jacques-Grand à la Madeleine, aux Pâtières, etc. Nous avons fait évoluer leur conception: plus de pelouses interdites aux enfants. On peut y marcher, on n'y plante plus seulement des arbres d'ornement mais aussi des arbres fruitiers à libre disposition.

« Pas question de créer une forêt dans la ville, ce serait contre nature »



Le transfert du CTM au Jardin d'entreprises: zéro artificialisation supplémentaire!

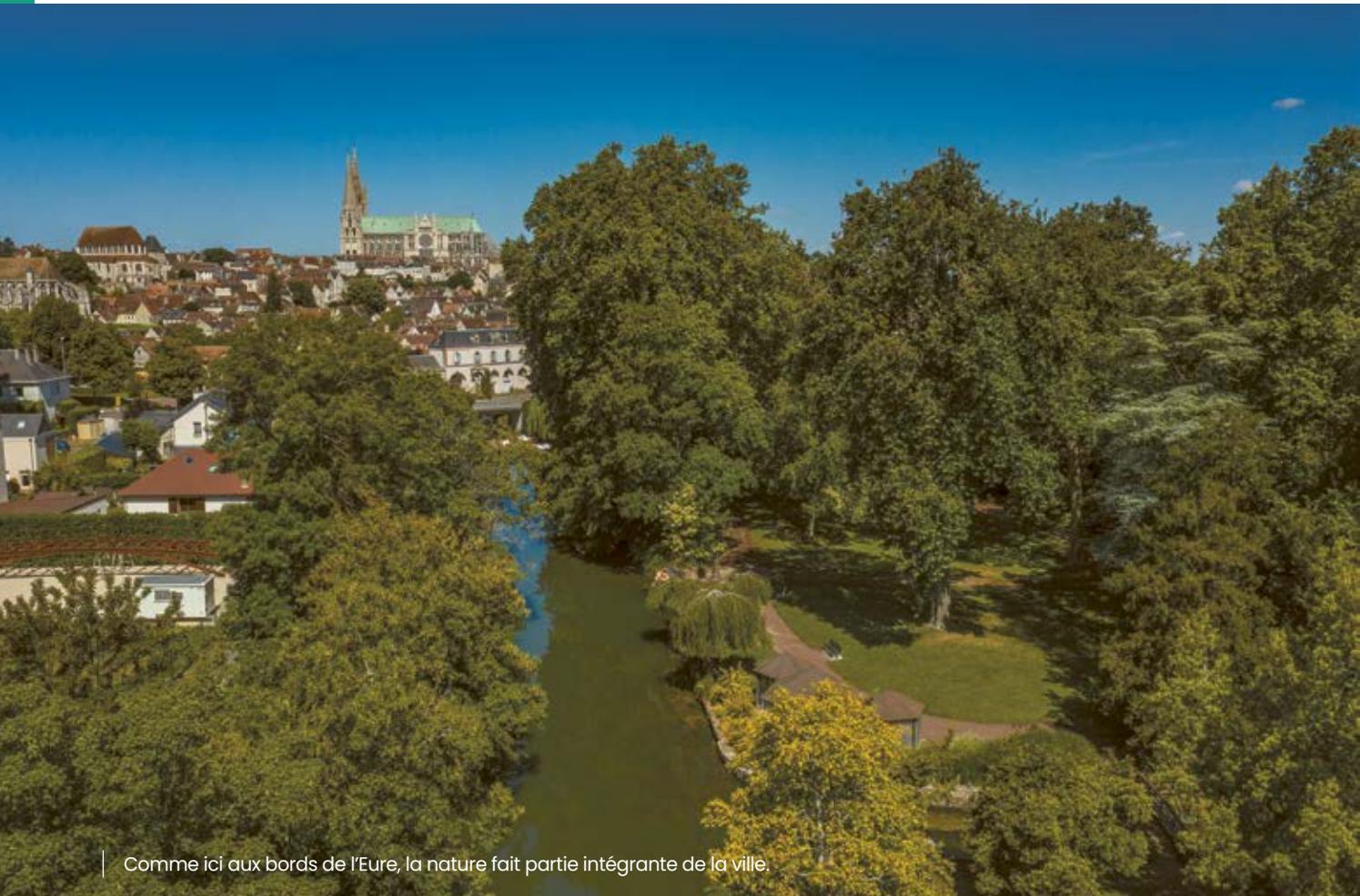
Les habitants de la Mare-aux-Moines avaient eu la primeur il y a quinze ans de ces espaces plus naturels, propices à la biodiversité, le tout sur un sol autrefois pollué... Conclusion: pas question de créer une forêt dans la ville, ce serait pour le coup « contre nature », surtout quand les Chartrains habitent une ville

avec la nature à leurs portes. Nous saurons raison garder car la décroissance, prônée par certains, n'est qu'un lent suicide qui ne peut déboucher que sur l'augmentation des dépenses par habitant et donc des impôts. La nature et les arbres méritent de vrais défenseurs.

Chartres

Au top de la nature en ville

Installée au cœur d'un océan de verdure, la Ville agit depuis 2001 pour transformer la cité tout en demeurant fidèle à son histoire et faire évoluer le cadre de vie des Chartrains. Construire l'urbanisme de demain, desserrer et moderniser des quartiers, adapter l'espace public en remettant l'humain au cœur de la ville, moderniser les services et équipements, tenir compte des nouveaux besoins et de l'évolution climatique... autant d'actions déployées avec le souci d'accorder à la nature toute la place qui lui est due.



Comme ici aux bords de l'Eure, la nature fait partie intégrante de la ville.

Concilier la place du bâti à celle de la verdure, une mission dans laquelle la Ville s'engage depuis de nombreuses années pour intégrer la nature de façon harmonieuse à sa silhouette

urbaine et à la structure de ses aménagements.

Chartres s'est développée en entretenant un lien étroit avec la nature. Le végétal est omniprésent et constitue un pan de son patrimoine: des jardins aux

parcs; des squares de quartier aux bords de l'Eure; des boulevards aérés à la trame verte...

Les plantations d'arbres, de fruitiers, d'essences végétales et de fleurissement prolifèrent partout.



Dans le cadre de sa densification, la Ville privilégie la création de logements collectifs de taille moyenne au lieu de grands ensembles. L'enfouissement du stationnement libère des espaces en surface au profit de tous les modes de déplacement et de grands espaces verts.

Densifier au lieu d'artificialiser

D'après le ministère de la Transition écologique, entre 20 000 et 30 000 hectares subissent une artificialisation croissante en France, chaque année. Perte de biodiversité, risques d'inondation, absorption de CO₂ dégradé... l'étalement urbain a des conséquences directes sur l'environnement. Pour lutter contre cette problématique, la loi Climat et Résilience (2021) impose aux collectivités un cap à atteindre: le « *zéro artificialisation nette* », d'ici 2050.

La densification urbaine constitue un autre levier de lutte. Elle répond à différents enjeux: équilibre démographique, réduction des déplacements motorisés, développement des transports collectifs, lutte contre l'étalement

urbain et la consommation foncière. (Exemple à Chartres: mettre le cinéma en centre-ville a évité l'artificialisation de 10 ha en périphérie de la ville). La loi ENE (2010) permet aux Plan locaux d'urbanisme et aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT) d'imposer un seuil de densité et crée des conditions pour les nouveaux secteurs à urbaniser.

Les opérations urbaines doivent assurer la continuité du parcours résidentiel, favoriser la mixité sociale, renforcer certaines centralités en favorisant la construction dans des quartiers existants, offrir une meilleure accessibilité aux transports en commun, réhabiliter des copropriétés et logements dégradés ou anciens.

Pour cela, la Ville dispose de différents moyens d'intervention: droit des sols (règlement

du PLU); outils de planification (Orientations d'aménagement et de programmation) ou opérationnels (zone d'aménagement concertée...).

Aujourd'hui, chaque projet de construction intègre une composante paysagère et florale, un principe associé à la volonté de la Ville de bâtir un équilibre entre nature et ville, pour offrir aux Chartreains un cadre de vie apaisé.

De quoi parle-t-on ?

L'artificialisation des sols

Transformer un sol à caractère agricole, naturel ou forestier par des actions d'aménagement pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle est considéré comme de l'artificialisation. Elle amplifie le ruissellement de l'eau au détriment



La prairie de Chartres, un havre de biodiversité en pleine ville.

de son infiltration dans le sol et participe aussi à son érosion. Les conséquences possibles: coulées d'eau et risques accentués d'inondation.

Le PLU et le SCoT ont notamment pour rôle d'identifier les terres et surfaces qui peuvent faire l'objet d'une urbanisation et les espaces qui doivent être préservés.

L'objectif « zéro artificialisation nette »

Pour redonner de la place à la nature, la loi Climat et Résilience fixe un projet ambitieux: le « zéro artificialisation nette » ou « ZAN » d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié

de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 par rapport à la décennie 2011-2021.

Cette trajectoire nationale sera déclinée progressivement dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU) avec des objectifs territorialisés pour tenir compte des besoins locaux. Au-delà de limiter la consommation de nouveaux espaces, il s'agit d'un enjeu global de résilience des écosystèmes. Plusieurs critères sont pris en compte: les efforts passés, les enjeux de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, les dynamiques démographiques et économiques...

La renaturation

La réinstallation de la nature en ville passe par des processus naturels ou avec l'intervention de l'homme à travers des opérations d'aménagement, de gestion des espaces et de sensibilisation des usagers. Les objectifs de la renaturation ne se limitent pas à la revégétalisation. Ils ont pour but d'assurer un retour de l'équilibre des sols, la création de corridors écologiques au profit de la faune et de la flore et de retrouver une interaction entre les espèces. Remettre en eau, désimperméabiliser les sols et introduire des essences végétales sont autant d'exemples de formes variées de renaturation.

Artificialisé ou non ? Les surfaces dites artificialisées

- Les bâtiments agricoles;
- Les terrains de sport;
- Les terrains en chantier, les friches industrielles ou urbaines et les terrains à l'abandon;
- Les espaces bâtis;
- Les sols imperméabilisés (revêtement artificiel, asphalté ou bétonné);
- Les surfaces d'infrastructure de transport ou de logistique;
- Les surfaces enherbées annexes aux activités industrielles ou tertiaires.

Les surfaces dites non-artificialisées

- Les espaces agricoles, y compris à l'état de friches;
- Les surfaces d'agriculture urbaine;
- Les plans d'eau naturels;
- Les parcs urbains végétalisés;
- Les boisements;
- Les carrières;
- Les espaces occupés par des installations agrivoltaïques.

Les seuils de référence

Les espaces évoqués ci-dessus sont pris en compte à partir des seuils suivants:

- **50 m²** d'emprise au sol s'agissant des surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti;
- **2500 m²** d'emprise au sol pour toutes les autres surfaces (artificialisées ou non);
- **5 mètres** de large, s'agissant des infrastructures linéaires;
- Une surface végétalisée est qualifiée d'herbacée dès lors que moins de **25 %** du couvert végétal est arboré.



Les aménagements urbains intègrent de larges espaces paysagers et fleuris.

Reconstruire la ville sur la ville

Points noirs dans la ville, les friches urbaines et industrielles sont autant de surfaces pleinement artificialisées que la Ville remplace au fur et à mesure de ses projets. À la place, des équipements nécessaires à son développement et aux habitants naissent. Les ZAC du Pôle gare, du parc des Pastières et de l'Îlot Courtille en sont trois exemples symboliques.



La toiture végétale du Colisée, au Pôle gare, un jardin ouvert de 16 000 plantes où trois ruches ont été installées.

Face à l'artificialisation des sols que provoquent les friches urbaines et industrielles, la Ville développe depuis plus de vingt ans des projets urbains sous la forme de zones d'aménagement concerté (ZAC) qui associent les équipements indispensables au confort des Chartrains et à son attractivité : logements, services, commerces, etc. Pour chaque réalisation, elle accorde une place prépondérante à sa renaturation par des grands espaces paysagers et une végétation abondante, diverse et variée.

Pôle Gare

Avant sa transformation, le Pôle gare était installé sur une friche urbaine de 15 hectares, dédiée aux activités et infrastructures du transport ferroviaire. Entièrement artificialisée, cette surface a fait l'objet d'une opération de dépollution des sols préalable au lancement, en 2005, du projet de requalification urbaine du quartier sous forme d'une ZAC qui englobe les 32 hectares du site.

L'objectif : mettre en valeur le paysage du Pôle gare ; déployer le principe d'intermodalité ; l'enrichir par de nouveaux services et équipements, le tout en liaison

directe avec le cœur de ville. C'est avec cette ligne directrice qu'a été réaménagée la place Pierre-Semard, devant la gare, avec la volonté d'apaiser le cheminement des 10 000 voyageurs quotidiens. Sa végétalisation assure une continuité paysagère avec le centre-ville. Auparavant, elle était un simple point de convergence des flux. Elle est aujourd'hui une zone apaisée où les espaces plantés et le mobilier urbain créent un lieu propice à la détente.

En surplomb des quais, la passerelle relie le parvis à la plateforme multimodale - où cohabiteront bientôt bus, cars, et taxis - sous laquelle a été créé le parking Gare-Colisée. Depuis son ouverture en avril 2023, son taux de fréquentation démontre son attrait pour les usagers du train et les spectateurs du Colisée.

Comme pour chaque réalisation, la présence du végétal est centrale. Pour preuve, la toiture du complexe culturel et sportif dévoile un immense espace vert implanté en plein cœur de ville, qui s'étend sur 4 300 m². Ce jardin ouvert accueille 16 000 plantes et arbustes de 14 essences différentes. De fait, toutes les conditions ont été réunies pour y installer trois ruches. En butinant les tilleuls à proximité, les ronciers et aubépines le long des voies de chemin de fer et les fleurs de ville, les abeilles peuvent produire un miel de qualité.



Le parc des Pâtières, un poumon vert dans la ville.



La place Roger-Joly, exemple de réaménagement urbain apaisé.

Les projets immobiliers font aussi la part belle aux espaces paysagers. Le Parvis des Lumières, en lieu et place de l'ancien parking Effia, illustrera bientôt la nouvelle typologie des logements en ville : des habitats collectifs de taille moyenne avec de larges balcons et terrasses ouverts sur la ville. 1425 m² d'espaces verts dont 800 m² de pleine terre sur les 5312 m² du terrain et 73 nouveaux arbres seront installés. Ajoutons les pieds de façade végétalisés, les restanques paysagées et les haies arbustives, le jardin arboré du parvis intérieur... ces multiples présences végétales trancheront

avec l'ancien visage de cet espace, autrefois artificialisé par du béton et du bitume.

Parc des Pâtières

Situé entre la rue du Général Patton et la rue du Grand-Faubourg, le parc des Pâtières est un modèle de réussite de la renaturation en ville, en pleine zone de densification. Ancienne friche militaire, le site était avant sa mue totalement artificialisé sur une surface d'1,7 hectare. Aujourd'hui, il regorge de magnifiques espaces verts aménagés en cœur d'îlot et en pleine terre.

Le parc des Pâtières est composé essentiellement d'arbres de grande envergure, de massifs fleuris de plantes vivaces, de gazons d'agrément et de massifs d'arbustes.

Entièrement autonome en gestion des eaux pluviales, il est aménagé d'un bassin paysager d'infiltration muni d'un puits d'infiltration, qui renforce sa désimperméabilisation.

Ici, le total de la surface désartificialisée est de 4500 m², ce qui représente un gain de 26 % par rapport à la situation initiale.

Îlot Courtille

Opération majeure de requalification du boulevard de la Courtille, le projet de la ZAC Îlot Courtille s'étend sur une surface de 6,4 hectares. Logements locatifs et résidentiels, résidence hôtelière et résidence étudiante y ont vu le jour et se sont parfaitement intégrés au paysage de la ville.

Avant sa recomposition, le site de l'ancienne piscine était enherbé sur 15 % de sa surface.

Avec la construction de ce programme urbain, ce sont 45 % d'espaces enherbés qui ont été créés.

Dans le même secteur, la place Roger-Joly fait l'illustration d'un aménagement urbain réussi et apaisé. Située entre l'école Guéry et le collège Sainte-Marie, elle redéfinit le quartier. Le stationnement sauvage, la circulation difficile et les flux de véhicules mal gérés ont laissé place à de larges espaces piétons, des aménagements paysagers dotés d'une végétation abondante et des bancs publics au profit d'un meilleur partage des modes de déplacement, en toute sécurité.

Des espaces verts à la place des parkings

Dans le cadre de leur rénovation urbaine, La Madeleine et les Clos illustrent l'ambition de la Ville de transformer l'ancien modèle urbain au profit de logements confortables, d'espaces renaturés et d'équipements modernes pour le plus grand confort des Chartrains.



Le parc des Petits-Clos : une liaison verte de 3,5 hectares au cœur du quartier des Clos.

Les Clos Modèle de renouvellement urbain

Bâti dans les années 60 et 70 sur la base de grands immeubles uniformes, l'ancien Beaulieu devenu quartier des Clos, est engagé depuis 2007 dans une vaste opération de renouvellement urbain qui a pour objectif d'effacer cet ancien modèle. Les grands ensembles et les parkings de surface laissent

progressivement place à des logements individuels et collectifs à taille raisonnable, disposant de places de stationnements en souterrain et d'espaces verts privés, ouverts sur la ville et espacés dans une trame verte, avec des commerces et des services de proximité. La libération de ces espaces publics a déjà permis de créer de nouveaux équipements modernes et adaptés : le complexe du C'Chartres Squash & Badminton, la maison pour

tous, le groupe scolaire Henri IV, le mail commercial et piétonnier des Petits-Clos, etc.

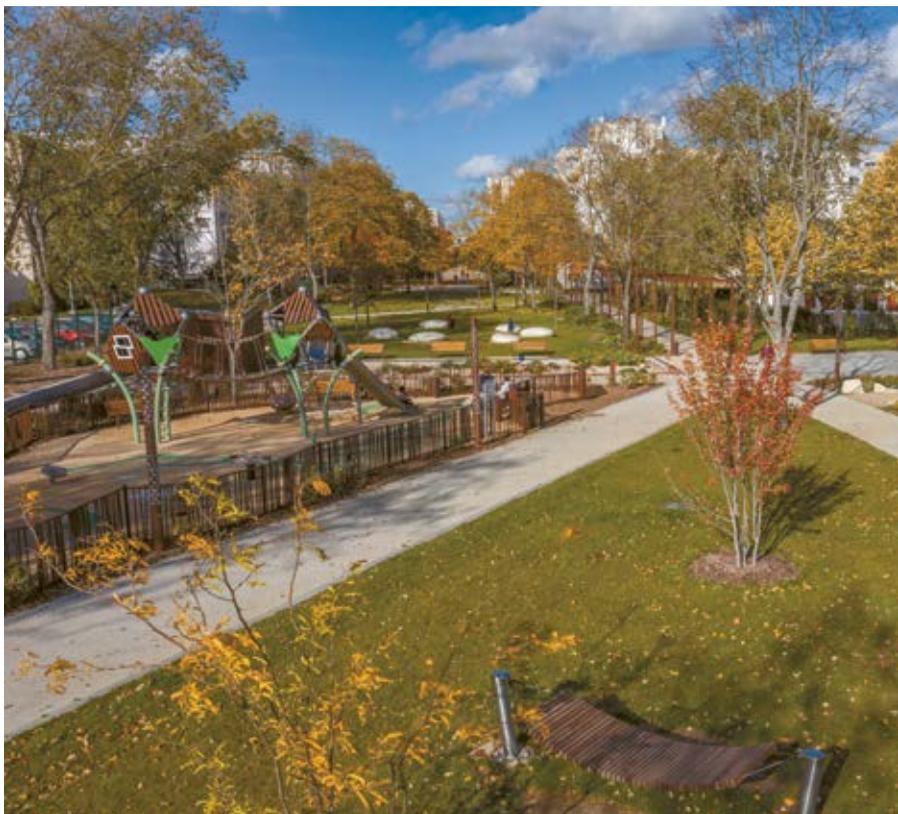
Le désenclavement du quartier est notamment symbolisé par la création du parc des Petits-Clos, grand axe traversant paysagé, entre l'avenue François-Mitterrand et la rue de Sours. Implanté au cœur de la ZAC des Clos, il représente à lui seul 3,5 hectares de nature introduite par la Ville, composé de

nombreux arbres de haute tige, massifs fleuris, gazons d'agrément, graminées, massifs d'arbustes, massifs couvre-sol et haies de pleine terre. Sa création représente un gain de nature de 20 % par rapport à la situation du quartier sur la période 2000-2005.

« Il y a quelques semaines, la directrice générale de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) s'est réjouie de constater le caractère vert des Clos où, au-delà du parc, chaque îlot doit présenter 30 % de sa surface en espaces verts de pleine terre, explique Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe et cheffe de projet du quartier des Clos. Ces prescriptions changent pleinement la perception des habitants du quartier. De plus, nous expérimentons l'Urbanisme opérationnel favorable à la santé, une approche qui repositionne les choix d'aménagement et d'urbanisme comme facteurs clés du bien-être, de la santé, de l'environnement et du climat. La renaturation va de pair avec la mobilité active et participe ainsi à une démarche positive sur les déterminants de santé. »

La Madeleine Un quartier en pleine renaissance

À l'image des Clos, le quartier de la Madeleine a été densifié dans les années 70-80 par la construction de tours et barres d'immeubles. La Ville opère sa restructuration globale afin de le rendre plus accessible, attractif et ouvert. Sur le même modèle, les immeubles de taille moyenne, plus modernes et confortables, équipés de places de stationnement en souterrain permettent de libérer les espaces au profit de leur renaturation, de l'aménagement de liaisons piétonnes et cyclables, de commerces et services de proximité.



Le parc Jacques-Grand : 1,4 hectare d'espaces végétalisés et de loisirs posés à la Madeleine, pour le plus grand confort des familles du quartier.

Exemple concret: le parc Jacques-Grand, inauguré en octobre 2020. Sur ce site d'1,4 hectare, 150 arbres s'y épanouissent aux côtés de 3 000 arbustes et plus de 4 000 plantes vivaces entre les aires de jeux, espaces de détente et jardin minéral. Ce lieu, autrefois inexploité, a ainsi été rendu aux Chartrains par son aménagement riche en verdure et en agrément.

Le programme immobilier Pichard/Sablons illustrera de son côté le nouveau modèle d'aménagement urbain: des logements de densité moyenne certifiés HQE (Haute qualité environnementale) et organisés en îlots dans un mail paysagé, à la frange du clos Pajot, nouveau cadre verdoyant avec vue sur la cathédrale où un city-stade a été inauguré en 2023.

À la Madeleine, 7 600 m² d'espaces publics végétalisés ont

été intégrés en 20 ans, sans compter la plus-value paysagère apportée par les nouveaux îlots de logements qui effacent la « dureté » des barres d'immeuble monolithiques.

« Vivre au cœur d'un jardin et non plus au milieu d'un parking, c'est toute l'ambition de la Ville pour la renaissance du quartier de la Madeleine, détaille Karine Dorange, adjointe à l'Urbanisme et aux Travaux et élue référente du quartier. À l'image du parc Jacques-Grand, un exemple symbolique, nous transformons les espaces de surface artificialisés par du béton et du bitume pour les rendre aux habitants. Espaces paysagers, fleurissements, aires de jeux et de loisirs... les aménagements ont pour objectif d'offrir un cadre de vie plus harmonieux et vertueux. »

Liaisons douces

L'aménagement du futur Bus à haut niveau de service (BHNS) et la requalification de l'entrée de ville sur l'axe Allonnes-Faubourg-la-Grappe sont des exemples significatifs de projets menés par la Ville où est mise en exergue la volonté d'intégrer de larges espaces paysagers à des aménagements au profit de tous les modes de déplacement, pour un cadre de vie apaisé et harmonieux.



La requalification de la place Morard, dans le cadre des aménagements du BHNS, prévoit l'intégration de 900 m² d'espaces végétalisés.

Le projet du BHNS intègre de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes sur l'ensemble des rues requalifiées.

Sur la rue du Parc et la place de la Porte Saint-Michel, l'objectif est d'implanter des arbres sur des espaces où toute végétation haute est actuellement absente. Tout au long du tracé, la vocation est de renouveler une partie des arbres existants. Îlots de verdure, enfouissement des réseaux aériens, plantations d'arbres et

d'arbustes... le parcours bénéficiera d'un véritable traitement paysager.

Sur la place Morard, les aménagements du BHNS sont ambitieux. Sa requalification implique la suppression des feux et l'aménagement d'un giratoire provisoire, adapté au fil des besoins du chantier et du maintien de la circulation. Au terme des travaux, de larges espaces de circulations douces offriront une cohabitation harmonieuse entre piétons et

cyclistes et 900 m² de nouveaux espaces végétalisés créeront un paysage nouveau pour mettre en valeur le patrimoine bâti ou naturel environnant.

En clair, les aménagements vont permettre de réduire la quantité de surfaces imperméabilisées et d'augmenter les surfaces perméabilisées en matière d'espaces paysagers, passant de 1130 m² à 2020 m², un gain considérable!



Des dizaines de plantations d'arbres d'essences diverses seront réalisées sur le boulevard de la Courtille.

Ça pousse!

● Rue du Parc

Avant-projet:

2 arbres/arbustes

Après-projet:

14 arbres/arbustes

Essences des arbres projetés: érable, amélanchier, chêne fastigié.

● Place de la Porte Saint-Michel/boulevard de la Courtille

Avant-projet:

59 arbres/arbustes

Après-projet:

68 arbres/arbustes

Essences des arbres projetés: marronnier, érable, amélanchier, charme, chêne fastigié.

● Place Morard

Avant-projet:

30 arbres/arbustes

Après-projet:

53 arbres/arbustes

Essences des arbres projetés: marronnier, érable, gingko biloba « *Fastigia Feronia* »

Les modifications de circulation cet été

Place Jeanne d'Arc

• 1^{re} phase (jusqu'au 23 juillet)

Les travaux évoluent pendant cette période sur la place au carrefour des rues Chauveau-Lagarde, du Général-Patton et du Grand-Faubourg. Entre l'avenue du Maréchal-Leclerc et la rue du Grand-Faubourg, le double sens de circulation est maintenu grâce à un système de feux alternés. La rue Gabriel-Péri est mise en sens unique depuis la rue Chauveau-Lagarde vers la rue du Général Alain de Boissieu, laquelle est aussi mise en sens unique depuis la rue Gabriel-Péri vers la rue Patton.

La circulation des bus de la ligne 4, en provenance de la gare, est déviée par la rue Gabriel-Péri, du Général de Boissieu et la rue du Parc pour rejoindre la rue du Maréchal-Leclerc.

• 2^{de} phase (du 24 juillet au 30 août)

Les véhicules venant de la rue Chauveau-Lagarde ou du Grand-Faubourg et souhaitant aller vers

la rue Philippe-Desportes seront déviés par les rues Patton, du Parc et du Maréchal-Leclerc. Les rues Gabriel Péri et du Général de Boissieu seront remises en double sens.

Les bus de la ligne 6 venant de la gare seront déviés par la rue Patton et du Parc. Les bus venant de Luisant seront déviés par les rues du Parc et Patton afin de rejoindre la rue du Quatorze-Juillet.

• 3^e phase (du 6 au 8 août puis les 26 et 27 août - dates indicatives)

Étant en impasse côté place Jeanne d'Arc, les accès riverains de la rue Philippe-Desportes se feront par la rue Rabuan du Coudray et la rue Jean-Roux. La rue Philippe-Desportes entre la rue Jean-Roux et la place Jeanne d'Arc sera mise en double sens durant cette phase.

Place de la Porte Saint-Michel

Les travaux visent à requalifier le carrefour par la suppression des feux en intégrant davantage d'espaces paysagers, des traversées piétonnes et cyclables



Le nouveau profil de la rue Faubourg-la-Grappe continue de se dessiner. Finies les pollutions visuelles, c'est une entrée de ville harmonieuse et apaisée qui se dévoile.

mieux sécurisées dans le prolongement des aménagements du boulevard Chasles, situé en zone 30. L'entrée des bus sera priorisée sur ce carrefour et l'espace au nord de l'accès au parking Cœur de ville sera rendu aux piétons et cyclistes.

Jusqu'en août, trois phases de travaux se succèdent, d'abord côté nord puis côté sud.

Des feux provisoires ont été installés au carrefour de la place et la circulation restreinte sur deux voies de circulation.

Pendant les trois phases de travaux, l'accès à la rue des Vieux-Capucins se fait uniquement en provenance de la place des Épars. L'accès à la rue Jehan-Pocquet est autorisé depuis le boulevard de la Courtille.

Pendant les 2^e et 3^e phases, les travaux sur le nord de la place de la Porte Saint-Michel se poursuivront. La rue Sant-Brice sera

fermée dans sa partie haute (stationnement y compris) et sera mise en double sens entre la rue Vintant et la place Saint-Michel. L'accès au quartier sera privilégié par la rue du Dr Maunoury. Enfin, la circulation sur la rue Jehan-Pocquet sera maintenue dans le sens sortant.

► Pour toutes questions:
bhns@gglo-ville.chartres.fr
 Toute l'info sur les aménagements du BHNS:
chartres.metropole.fr/bhns

Requalification de l'axe Allonnes - Faubourg-la-Grappe

Projet du programme de la ville apaisée, la requalification des rues du Faubourg-la-Grappe et d'Allonnes a pour ambition d'embellir le paysage de cette

entrée de ville, longue d'un kilomètre. Autrefois simple voie à double sens bordée de trottoirs, elle devient, au fil de l'avancée des aménagements, un exemple vertueux de partage des modes de déplacement avec des trottoirs élargis, une piste cyclable gold bidirectionnelle, des traversées piétonnes sécurisées et des arrêts de bus accessibles aux PMR auxquels s'ajoutent des mâts d'éclairage équipés en LED et l'installation de la vidéoprotection.

Comme tous les projets de la Ville, sa requalification accorde une place considérable aux espaces verts et paysagers.

Sur la première phase du chantier, du carrefour de l'avenue François-Mitterrand à la rue de la Croix-Bonnard, de nombreuses plantations ont été réalisées:

- 39 arbres (Fraxinus ornus 'Louisa Lady' / Cersis 'Forest Pansy' / Lagerstroemia indica);



- 116 arbustes (*Spirea japonica* 'Anthony Waterer' / *Choizia* 'Aztec Pearl');
- 4 720 vivaces (*Salvia nemerosa* 'Ostfriesland' / *Sedum* 'Red Cauli' / *Iberis Sempervirens*).

En chiffres

Avant les travaux: 2330 m²

d'espaces verts sur le kilomètre de voirie

Après les travaux: 4 230 m²

d'espaces verts

Comment avancent les travaux ?

La première phase s'est achevée début avril. La réalisation du tapis de roulement et le marquage de la piste cyclable gold en enrobé ocre dévoilent le visage embelli de la rue, rouverte à la circulation jusqu'au croisement avec la rue de la Croix-Bonnard.

Démarrée en novembre dernier, l'ultime étape des aménagements se poursuit. L'enfouissement des réseaux secs a laissé place aux travaux de voirie, opérés jusqu'en août. Les travaux prendront fin en 2025.



Près de 5 000 plantations ont été effectuées du carrefour de l'avenue François-Mitterrand à la rue de la Croix-Bonnard.

« Planter et végétaliser, c'est offrir une meilleure qualité de vie à chacun »

Adjointe en charge de la démarche Éco-Ville et cheffe de projet du quartier Roseraie-Rechèvres, Maria Jebli-Chedeville explique comment s'opère son évolution, par la densification et la renaturation cohérentes des espaces autrefois occupés par des maisons de plain-pied, pour un meilleur cadre de vie des Chartrains.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-Ville et élue référente du quartier Roseraie-Rechèvres.

Votre Ville: En tant qu'élue référente du quartier Roseraie-Rechèvres, quel est votre regard sur l'évolution du quartier?

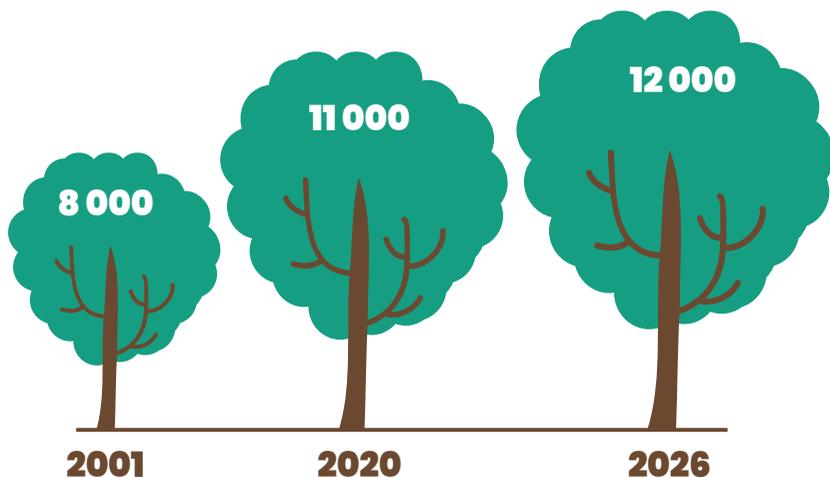
Maria Jebli-Chedeville: Pour commencer, rappelons le contexte historique. Le quartier de Rechèvres a été construit dans les années 50 sur un

modèle différent des grands ensembles de Beaulieu et de la Madeleine. Là, ce sont des maisons de plain-pied qui ont vu le jour dans un environnement espacé. Au même titre que ces deux quartiers, la transformation de Rechèvres s'adapte à sa propre typologie et à son esprit

de cité-jardin, en adéquation avec les enjeux de la ville actuelle. Ainsi, la ZAC de Rechèvres a été conçue pour répondre aux enjeux climatiques et aux besoins spécifiques de Chartres. Outre les logements de petites et moyennes tailles et les maisons dotées de jardins arborés, des noues ont été aménagées le long des voies de circulations. Ces fossés peu profonds ont pour intérêt de recueillir et de laisser s'infiltrer les eaux de pluie. Ils évitent de saturer les réseaux d'eau pluviale et offrent une meilleure gestion restaurative de l'eau.

Ces noues sont végétalisées de saules et plantes à fleurs et s'ajoutent à l'importante présence paysagère du quartier. Plantations arbustives, d'alignement ou de bosquets d'arbres et prairies sont ensemble une réserve de biodiversité majeure. Et les chiffres sont parlants: 1270 nouveaux arbres, 1650 arbrisseaux en haies et 6500 arbustes ont été déjà plantés à Rechèvres dans le cadre de l'aménagement du quartier.

Plantations arbustives, d'alignement ou de bosquets d'arbres et prairies sont ensemble une réserve de biodiversité majeure. Et les chiffres sont parlants: 1270 nouveaux arbres, 1650 arbrisseaux en haies et 6500 arbustes ont été déjà plantés à Rechèvres dans le cadre de l'aménagement du quartier.



Planter et végétaliser, c'est préserver le cadre de vie et offrir une meilleure qualité de vie à chacun.

« Le parc du Verger, renommé Bernadette-Joachim, est un havre de paix et de loisirs de 8 000 m² »

En quoi le parc du Verger constitue-t-il un nid de biodiversité en plein cœur du quartier ?

Renommé en juin parc Bernadette-Joachim en l'honneur de cette ancienne adjointe au maire en charge de l'environnement et du cadre de vie, le parc du Verger propose 8 000 m² de végétations en tous genres. Bénéficier d'un tel havre de paix et de loisirs au milieu d'un quartier est une véritable chance. Arbres fruitiers, buissons nourriciers et plantes aromatiques s'y épanouissent au plus grand plaisir des riverains et des animaux puisque la cueille des fruits est en totale libre-disposition.

À cela, nous pouvons également compter la trentaine de grands arbres qu'abrite le parc auxquels s'ajoutent une centaine d'arbres sur tiges et une vingtaine en

cépée. Enfin, le parc du Verger a la vocation d'être un formidable espace de rencontres intergénérationnelles par sa situation géographique, à proximité des écoles maternelle et élémentaire et du futur Ehpad.

« Tous les arbres sont numérotés et disposent d'une fiche d'identité ».

Plus globalement, le projet « 1 000 arbres » est-il l'illustration de la Ville renaturée ?

S'il est impossible pour des raisons évidentes d'implanter la forêt en ville, nous avons pris la mesure d'ajouter aux 8 000 arbres existants à l'arrivée de l'équipe municipale en 2001 3 000 arbres supplémentaires. D'ici 2026, ce sont 1 000 arbres qui viendront renforcer toute la richesse végétale qu'offre la ville. Il est important de préciser que tous les arbres sont numérotés et disposent d'une fiche d'identité. Ainsi, nous pouvons suivre leur évolution et leur état de santé. Dès lors qu'un arbre doit être enlevé, pour diverses raisons, nous veillons à en replanter trois. À Chartres, les arbres sont avant tout des arbres d'ornement

et d'agrément. Nous tenons compte de l'évolution climatique en sélectionnant des essences plus adaptées comme les arbres fruitiers qui font le bonheur de la faune. J'encourage vivement les Chartains à découvrir les nombreux arbres remarquables disséminés partout en ville : le ginkgo biloba au jardin d'horticulture, le Désespoir des singes du parc André-Gagnon ou le tilleur argenté du square des Maréchaux. La Ville est un puits de nature qui dévoile une richesse végétale insoupçonnée, comme en témoigne le Plan Vert. Plus de 20 kilomètres de cheminements piétons et cyclistes s'étendent principalement aux bords de l'Eure. Auparavant inaccessibles, ces ressources de fraîcheur sont aujourd'hui ouvertes, protégées et valorisées. Et au milieu coule une rivière...



La prairie de la Roseraie.



Le succès d'un programme ambitieux

Lauréate du programme « AVELO 2 » en 2021, qui accompagne les territoires dans la promotion de l'usage du vélo, la Ville a organisé de nombreux « villages vélo » en centre-ville et dans ses quartiers pour sensibiliser tous les publics à la pratique et développer son usage.



Balade sur le Plan Vert.

30 km/h; démocratisation du double-sens cyclable; création de pistes gold...

Cette démarche vise à pacifier la conduite des automobilistes et à améliorer la cohabitation des différents usagers de la voie publique: piétons, cyclistes, pilotes de trottinettes électriques, etc.

L'objectif de la Ville est de favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture, renforcer l'attractivité de ses transports en commun et sécuriser ses espaces publics pour les rendre plus agréables et adaptés à chacun.

Tous à vélo

Soucieuse d'adopter une politique cyclable cohérente, elle en a défini les grandes orientations au travers de son Schéma Directeur de Déplacements et Modes Actifs, qui a pour ambition d'augmenter de 10 % la part du vélo à Chartres, d'ici 2030.

En septembre 2021, la Ville est désignée lauréate du programme « AVELO2 » lancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en partenariat avec l'État et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), pour une durée de 3 ans.

En 2021, la Ville initie son programme de la « ville apaisée », qui a pour intention de repenser

ses mobilités à travers plusieurs mesures: suppression progressive des carrefours à feux; passage de l'ensemble de la ville à

Le dispositif définit 4 axes d'objectifs :

- Développer les aménagements cyclables et améliorer la sécurité routière ;
- Mieux lutter contre le vol ;
- Créer un cadre incitatif à l'usage du vélo ;
- Développer une culture vélo.

L'action « AVELO2 » a permis de développer une stratégie d'animation, déployée à l'échelle du périmètre ORT (Opération de revitalisation du territoire), entre 2022 et 2024. Au programme : ateliers de sensibilisation, de sécurité routière, d'entretien du matériel... appelés « villages vélo ».

Dans ce cadre, la Ville a établi une convention de partenariat avec l'USEP 28 pour l'organisation, la coordination et l'animation des ateliers sur les pratiques des mobilités actives, lesquels ont intégré une forte dimension pédagogique.

Diverses thématiques

Les ateliers « villages vélo » ont été répartis entre les villes de Chartres, Lucé et Mainvilliers (également lauréates) ainsi qu'au sein des maisons pour tous dans les quartiers prioritaires de la Ville. Ouverts aux scolaires et à tous les publics, débutants comme expérimentés, ils ont proposé plusieurs thématiques :

- **Sécurité routière** : apprentissage de l'autonomie à vélo et de la réglementation. Des kits contenant casques, gilets, bandes réfléchissantes ont été remis aux participants ;
- **Autoréparation et entretien** : entretenir et réparer son vélo avec outils et conseils adéquats ;
- **Perdre l'appréhension du vélo** : quatre modules ont permis aux publics de se familiariser à la pratique (fondamentaux, perfectionnement, conduite en ville et théorie) ;



Les ateliers « village vélo », dans le cadre du programme AVELO 2.

- **Plaisir de pédaler** : un vélo à smoothies a été installé dans chaque « village vélo » pour attirer un public plus jeune.

Un atelier spécifique a été proposé aux professionnels, notamment les artisans, qui ont fait le choix de remplacer la voiture par le vélo cargo. L'usage de ce mode de transport permet à la fois de gagner du temps en ville et de diminuer l'empreinte écologique de son entreprise. L'atelier a servi à fournir un accompagnement pour discuter de la faisabilité de la transition et tester directement le vélo cargo.

Enfin, en complément des ateliers, les activités suivantes ont été proposées :

- Balades encadrées avec les lycéens ;
- Circuits et balades nocturnes dans le cadre de Chartres en lumières ;
- Balades sur le Plan vert ;
- Participation aux manifestations sportives de la Ville, notamment sur la semaine du Développement durable.

« L'action « AVELO 2 » est une totale réussite, se réjouit Maria Jebli-Chedeville, adjointe en

charge de la démarche Éco-Ville. Au total, plus de 3400 personnes ont pris part aux ateliers « villages vélo » organisés à travers la Ville entre 2021 et 2024. Sensibiliser dès le plus jeune âge aux règles à adopter sur le vélo et aux risques est le meilleur moyen d'apprendre aux cyclistes de demain à mieux partager la route et à circuler en harmonie avec tous les types d'usagers. À travers sa politique cyclable, la Ville démontre sa préoccupation d'offrir aux cyclistes un confort d'usage certain au sein d'une ville apaisée. »

AVELO 2 en chiffres

2022 : 340 participants
dont 274 enfants

2023 : 1667 participants
dont 1181 enfants et 15 adultes
en situation de handicap

2024 : 1405 participants
dont une majorité d'enfants
de 5 à 15 ans

Favoriser la cohabitation intergénérationnelle

Tous les ans, la Ville propose de loger gratuitement six étudiants en contrepartie de leur participation à la sécurité et à la vie sociale des deux résidences autonomie : Silvia-Monfort et Marcel-Gaujard.



Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées.

La Ville propose aux étudiants un contrat d'une année (de septembre à septembre) renouvelable, pour effectuer des astreintes de nuit et de week-end. Ainsi, dans chacune des résidences autonomie, trois étudiants veillent à la sécurité des résidents, par roulement d'une semaine sur trois. En échange, ils bénéficient d'un appartement en collocation au sein de la résidence, et d'une indemnité mensuelle de 200 € à 300 € net. « La présence d'étudiants dans nos résidences autonomie est très appréciée et rassure les résidents, explique Élisabeth Fromont, adjointe au maire en charge des Personnes âgées. Ils sont très impliqués dans la vie sociale des lieux et prennent leur rôle très à

cœur. Cette cohabitation intergénérationnelle est bénéfique pour tous : étudiants et résidents créent des liens. De plus, c'est pour les étudiants une expérience enrichissante mêlant responsabilités et liens sociaux. La gratuité du logement en échange des services rendus leur est un atout économique considérable. »

Nouer des liens

Aimable, discret, ayant le sens du relationnel et celui du contact avec les personnes âgées, chaque étudiant doit être majeur. Formé par la collectivité aux gestes de premier secours et au maniement des extincteurs, ses missions sont d'assurer un environnement accueillant les dimanches et jours fériés, de

répondre aux besoins urgents, d'effectuer une ronde chaque soir, de répondre aux sollicitations, etc. S'il le souhaite, il peut participer à la vie sociale de la résidence.

« Le dimanche, nous proposons aux résidents des activités, des animations, et une découverte des nouveautés, comme récemment, un brunch. Ils sont toujours partants, témoigne Laura Bessahraoui, étudiante logée à la résidence autonomie Marcel-Gaujard. À mon arrivée, je ne savais pas quoi dire aux résidents, et puis ils m'ont rapidement mise à l'aise. Maintenant, nous parlons de tout, le lien établi est solide. »

► Pour postuler, envoyez CV et lettre de motivation à M. le Vice-Président du CCAS, Direction des Ressources humaines, Place des Halles, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr

► Renseignements auprès d'Anaïg Quemeneur, directrice des résidences autonomie : 06 28 91 01 61

► Portes ouvertes de la résidence Marcel-Gaujard Samedi 14 septembre de 14 h à 17 h
59, rue de la Foulerie
02 37 91 27 00
residence.gaujard@agglo-ville.chartres.fr

Les activités de l'été

Ateliers, sorties, visites culturelles, randonnée... le programme estival du Service loisirs seniors du CCAS de Chartres se veut aussi varié que possible. Sortez vos agendas !

Lundis 8 et 22 juillet et lundis 5 et 19 août de 12 h à 17 h

PIQUE-NIQUE PARTAGÉ AUX CLOS AVEC L'ESPACE FAMILLE

Venez pique-niquer et jouer à de multiples activités (pétanque, jeux de société, cartes...)

- Gratuit
16, rue de Brétigny

Jeudi 18 juillet de 8 h 45 à 17 h 45

SORTIE MÉDIÉVALE À LA COMMANDERIE D'ARVILLE

Visite guidée de la Commanderie, pique-nique et ateliers thématiques: découverte de la forge médiévale ou initiation aux danses médiévales. Départ du car au niveau du Théâtre à 8 h 45. Prévoir un pique-nique

- Tarifs
Chartrains: 39,50 €
Non-Chartrains: 46,50 €

Lundi 22 juillet de 10 h à 12 h

JEUX PARTAGÉS – KERMESSE AVEC L'ESPACE FAMILLE

- Gratuit, sur inscription
16, rue de Brétigny

Mercredi 24 juillet de 9 h 30 à 14 h

CUISINONS ENSEMBLE

Atelier de cuisine suivi d'un repas.
16, rue de Brétigny

- Tarifs:
Chartrains: 10,30 €
Non-Chartrains: 13,40 €

Mercredi 21 août de 9 h à 17 h 15

JOURNÉE ESTIVALE: SORTIE À BROU ET THIRON-GARDAIS

Balade au marché de Brou, déjeuner à l'auberge de l'Abbaye et visite guidée du collège royal de Thiron-Gardais.
Départ du théâtre à 9 h

- Tarifs:
Chartrains: 56 €
Non-Chartrains: 67 €

Mardi 10 septembre de 10 h à 11 h 30

ATELIER PRÉVENTION

Atelier sur les gestes barrières et les virus de l'hiver, animé par le centre de santé polyvalent.

- Gratuit, sur inscription.
16, rue de Brétigny

Jeudi 12 septembre de 9 h 30 à 16 h

RANDONNÉE « LE DOMAINE DE DIANE » À ANET

Randonnée de 9,8 kilomètres.
Départ du Théâtre à 9 h 30, prévoir un pique-nique.

- Tarifs:
Chartrains: 5,40 €
Non-Chartrains: 7 €

Mercredi 18 septembre de 7 h 15 à 19 h 30

JOURNÉE À HONFLEUR ET TROUVILLE

Visite libre, prévoir son repas (pique-nique ou restaurant sur place).
Départ du Théâtre à 7 h 15

- Tarifs:
Chartrains: 28 €
Non-Chartrains: 33 €



Ouverture des clubs

LES CLOS

Juillet et août: tous les lundis et jeudis de 14 h à 17 h sauf le jeudi 8 août.

RECHÈVRES

Jusqu'au 2 août inclus: tous les mardis et vendredis de 14 h à 17 h

- Informations et réservations
Service loisirs seniors du CCAS
Accueil de l'hôtel de Ville
Place des Halles
02 37 23 40 00
Sauf indications contraires, les ateliers se déroulent au foyer des Clos.
Si besoin, pensez à solliciter le Service loisirs seniors du CCAS pour les facilités de paiement. Les demandes de remboursement en cas d'annulation devront se faire sur justificatif.
Les paiements par chèque devront être effectués à l'activité.

Pour une ville accessible à tous

Pleinement engagées en faveur des personnes en situation de handicap, la Ville et plusieurs associations dédiées ont signé une nouvelle charte « Ville-Handicap », à l'occasion du Handi-village, le samedi 1^{er} juin, place des Épars. Elle intègre des mesures plus fortes et renforce son objectif de promouvoir l'intégration dans la cité de toutes les formes de handicap.



Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Affaires sociales, du Handicap et des Personnes âgées et vice-présidente du CCAS de Chartres, aux côtés de Lucie M'Faddel, conseillère municipale en charge de la charte « Ville-handicap » et administratrice du CCAS, et de Martine Mokhtar, conseillère municipale et administratrice du CCAS, lors de la signature de la charte « Ville-Handicap » le 1^{er} juin, place des Épars.

En 2004, des réunions entre la Ville et les associations ont permis d'évaluer les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap, aboutissant à la rédaction d'une première charte « Ville-Handicap ». La Ville a souhaité faire évoluer cette charte en accentuant l'engagement public sur cette thématique à travers de nouvelles

mesures au profit de toutes les formes du handicap (mental, moteur, psychique, auditif, visuel) et des différentes attentes dans les domaines de la vie quotidienne (information, mobilité, transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, enfance éducation, culture – sports – loisirs – vacances, vie à domicile, vie sociale...).

Un travail de concertation a été réalisé avec les associations de la Ville et du département pour aboutir à la rédaction d'une nouvelle charte, dont la signature a eu lieu lors de la 3^e édition du Handi-village, en présence d'Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Affaires sociales, du Handicap et des Personnes âgées et vice-présidente du CCAS de Chartres, de Lucie



La 3^e édition du Handi-village a réuni une vingtaine d'associations du champ du handicap, du handisport, du sport adapté et de l'aide aux personnes âgées pour sensibiliser le public.

M'Faddel, conseillère municipale en charge de la charte « *Ville-handicap* » et administratrice du CCAS et des 19 associations cosignataires.

3 questions à Lucie M'Faddel, conseillère municipale en charge de la charte « *Ville-handicap* » et administratrice du CCAS

Votre Ville: Pour quelles raisons la Ville a-t-elle décidé de mettre à jour la charte « *Ville-handicap* » ?

Lucie M'Faddel: La première charte, signée en 2004, tenait compte des lois en vigueur à cette époque. Au fil du temps, elle est tombée en désuétude et la Ville a vu la nécessité d'enclencher une nouvelle dynamique avec les associations du champ du handicap. La commission d'accessibilité instituée par la loi pour l'égalité des droits et des chances en 2005 a prouvé son bon fonctionnement dans le cadre de nouveaux aménagements ou équipements. Toutefois, les associations ont exprimé

leurs attentes pour développer l'accessibilité au-delà du bâti. Cela a coïncidé avec les projets que la Ville souhaitait valoriser. Fin 2023, des pistes de réflexion ont été lancées, suivies par des échanges avec les associations pour parvenir à la rédaction et à la signature de la nouvelle charte, organisée symboliquement lors de l'événement Handi-village.

La charte institue un « Conseil Ville Inclusive » dans les instances nouvelles, quelle est sa fonction ?

Cette nouvelle instance n'a pas vocation à remplacer la commission d'accessibilité, qui continuera de tenir compte avec les associations de la pertinence d'éventuels travaux d'aménagements. Le « Conseil Ville Inclusive » est composé d'élus de la Ville, de représentants d'associations du handicap et de différents services selon la mission. Il aborde des thèmes plus larges et a pour objectif de répondre encore mieux à différents besoins. Le 4 avril, la première réunion du conseil a permis d'évoquer la

question de l'accès aux équipements culturels de la Ville, dont la Méd'Athèque. Le projet scientifique et culturel (PSC) des bibliothèques, présenté lors du conseil municipal de juin, a intégré des propositions faites à cette occasion par les acteurs associatifs présents.

Quelles sont les attentes des personnes handicapées et des associations ?

Loin d'avoir des demandes démesurées, elles souhaitent accéder le plus possible à des services de droit commun et aux différentes offres de la Ville: culturelles, événementielles, sportives... l'objectif est de leur donner le choix d'y aller sans que celui-ci ne soit empêché par des motifs d'inaccessibilité. L'accès pour tous, la solidarité, le soutien au quotidien, la lutte contre l'isolement... tous ces principes sont définis par la charte « *Ville-handicap* ». Signée pour une durée de 3 ans, elle fera l'objet d'évaluations régulières pour maintenir et améliorer ses initiatives.

Des enfants aptes à circuler à vélo

Portée par la police municipale, la traditionnelle opération de sensibilisation des enfants des écoles primaires au respect du Code de la route, s'est achevée mi-juin par le challenge des Pistes d'éducation routière, à l'école Maurice-Carême.



La finale du challenge des « Pistes d'éducation routière » s'est déroulée le 19 juin à l'école Maurice-Carême.

De mars à juin, les agents de la police municipale sont intervenus dans 15 écoles primaires de la Ville afin d'apprendre les bases du Code de la route à des élèves amenés à se déplacer à pied et à vélo. 28 classes de CM1 et CM2, soit près de 750 élèves, étaient concernées par cette opération de sensibilisation : « les Pistes

d'éducation routière ».

L'opération s'est terminée mercredi 19 juin au sein de l'école Maurice-Carême, où les agents avaient réuni les 40 élèves ayant obtenu les meilleurs résultats, ainsi que leurs parents.

Après un bref rappel de la sécurité routière, les choses sérieuses ont commencé. Tandis qu'un groupe d'élèves planchait sur la

théorie, à savoir un questionnaire concernant le Code de la route et les bonnes attitudes à adopter sur la voie publique en tant que cycliste ou piéton, un deuxième groupe prenait place sur la selle. Casque sur la tête et pédales sous les pieds, les cyclistes en herbe ont franchi un parcours ponctué de différents ateliers d'adresse, de slalom et de respect des priorités.

Des prix pour tous

À l'issue de ces épreuves, que certains enfants ont tout de même jugées ardues, Dominique Dutartre, adjointe chargée de la Scolarité et de la Petite enfance, a procédé à la remise des prix lors du goûter. « Je tiens à remercier la police municipale qui vous apprend à circuler en ville en toute sécurité, leur a-t-elle expliqué. Vous venez d'acquérir des bases qui sont une prémisses au Code de la route. À Chartres, nous encourageons la circulation à vélo en harmonie avec les autres usagers, piétons et véhicules. Vous savez désormais comment et où rouler pour assurer la sécurité de tous. »

Le gagnant est reparti avec un vélo, la deuxième avec une trottinette, et le troisième avec un compteur sans fil pour vélo. Un sac à dos contenant une gourde et un kit d'éclairage a été remis à chaque participant de cette finale. Tous sont repartis heureux de leur journée.

ÉCOLES

Un effort solidaire au profit du Rire Médecin



Grâce aux efforts des élèves, la somme de 440 € a pu être reversée à l'association Le Rire Médecin.

Le 28 mars dernier, toutes les classes de l'école Maurice-Carême ont pris part, à un cross solidaire au profit de l'association. Élèves, enseignants, parents d'élèves et membres du DAME ont participé à cet événement sportif et inclusif au stade de la Madeleine, qui a permis de récolter la somme de 440 €, reversée intégralement au Rire Médecin. Dans la tête des enfants, le souvenir de la course est encore vif. « On a essayé de courir le plus longtemps possible pour récolter plus d'argent », se souviennent joyeusement Marne, Hafsa et Tiago. « À l'approche des Jeux olympiques, ce projet solidaire nous a permis de partager les valeurs de l'olympisme, confie Benoît Lecomte, directeur de l'école. Ensemble, les élèves se sont entraînés pour préparer le cross. Ils ont su se motiver le jour de la course et s'entraider pour compléter 1773 tours, soit 532 kilomètres parcourus en relais. »



BIJ



Promeneurs
du Net 28

Les ateliers de l'été

VENEZ RENCONTRER LES PROFESSIONNELLES DU BIJ

Du lundi au mercredi de 10 h
à 12 et de 14 h à 16 h 30
Le jeudi de 14 h à 16 h 30

Conseils sur les études, les formations existantes ou tout autre sujet avec les professionnelles du BIJ.

LES ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES

Du lundi au mercredi de 10 h
à 12 et de 14 h à 16 h 30
Le jeudi de 14 h à 16 h 30

Que faire pendant les vacances quand on est jeune ?

CHERCHE LOGEMENT ÉTUDIANT SUR CHARTRES !

Du lundi au mercredi de 10 h
à 12 et de 14 h à 16 h 30
Le jeudi de 14 h à 16 h 30
Le vendredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h

À destination des étudiants, listes gratuites de chambres et appartements disponibles.

LES MATINÉES CAFÉ DU BIJ Tous les vendredis de 10 h à 11 h du 5 au 26 juillet

Vous ne connaissez pas le BIJ ? Découvrez son rôle et ses missions.

Café et jus d'orange offerts.

RECRUTEMENT MCDONALD'S ! Mercredi 21 août de 14 h à 16 h

Vous recherchez un job ? La Direction des ressources humaines des restaurants McDonald's sera présente pour

réceptionner vos candidatures. N'oubliez pas votre CV !

PERMANENCE DU BIJ À LA MÉD'IATHÈQUE

Vendredi 23 août de 15 h à 17 h

Venez vous informer sur l'emploi, la formation, le logement, la santé et les loisirs.

► Infos étudiant(e)s !

Les référents étudiants reviendront en septembre pour échanger, vous informer sur vos droits et vous aider dans vos démarches !

► Contact

referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr ou sur le compte Instagram @referent.etudiant.chartres

► Renseignements

BIJ de Chartres
32, boulevard Chasles
02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
Facebook/Instagram/Twitter : @bijdechartres



Découvrez toute l'offre du BIJ
et de la Mission locale
chartres.fr/
bureau-information-jeunesse

Partez en vacances l'esprit serein

Service gratuit proposé par la police Municipale de la Ville et le commissariat de police afin de lutter contre les cambriolages par des rondes inopinées aux adresses indiquées, l'Opération tranquillité vacances est possible en tout temps, et notamment durant les congés scolaires.



Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique.

« **L'**Opération tranquillité vacances est un dispositif qui vise à prévenir les cambriolages durant les vacances, explique Richard Lizurey, adjoint au maire chargé de la Sécurité et de la Tranquillité publique. La police municipale se rend régulièrement et aléatoirement à votre domicile pour y effectuer une surveillance. Si une anomalie est constatée, vous êtes immédiatement prévenu, de même qu'une personne de confiance proche de votre

habitation, que vous pouvez désigner préalablement. »

Comment s'inscrire au dispositif ?

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de vous munir de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile, et de vous inscrire auprès de la police municipale, au commissariat de police de Chartres ou sur le site franceconnect.gouv.fr, au moins trois jours avant votre départ en vacances.

Pour limiter les risques et assurer la sécurité de votre logement durant votre absence, la police municipale vous préconise de :

- verrouiller vos portes, fenêtres, portail et volets ;
- faire suivre votre courrier ou demander à une personne de confiance de le relever ;
- ne pas laisser de messagerie « spécial vacances » sur votre répondeur ;
- éviter d'évoquer votre absence sur les réseaux sociaux ;
- prévenir un voisin de votre absence ;
- demander à une personne de confiance de venir régulièrement faire preuve de « mouvement » ;
- photographier et placer en lieu sûr vos objets de valeur.

► Police municipale
Hôtel de Ville
0237234284

► Horaires du standard d'appel
Le lundi de 8 h à 19 h
Du mardi au jeudi de 6 h 30 à 1 h 15 du matin
Le vendredi de 6 h 30 à 3 h du matin
Le samedi de 8 h à 3 h

► Police nationale
57, rue du Docteur-Maunoury

CHARTRES
INTERNATIONAL
Se familiariser
à de nouvelles
langues



English language
Hello! Hi!
How are you? Goodbye!

Les cours de langues commencent la semaine du 23 septembre.

Les inscriptions sont ouvertes !

Pour l'année 2024-2025, l'association Chartres International vous propose de multiples cours de langues étrangères pour adultes enseignés par des professeurs de langue maternelle. Anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe, japonais... un large éventail de possibilités s'offre à vous, à partir du 23 septembre, date de lancement des cours.

Le tarif est de 230 € pour l'année. Pour une inscription à deux cours, une offre est proposée à 410 €.

Du 26 au 30 août, Chartres international propose également des stages de soutien en anglais pour collégiens et lycéens, dispensés par une professeure de langue maternelle anglaise.

2 h de cours par jour sont programmés du lundi au vendredi. Le tarif du stage est de 100 € par élève.

► Renseignements et inscriptions
Chartres International
10, place de l'Étape-au-Vin
09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
chartresinternational.com

JUMELAGE

Un voyage inoubliable à Ravenne

Du 16 au 21 mai, 31 Chartrains se sont rendus à Ravenne, en Italie, dans le cadre de l'échange annuel entre les deux villes jumelles.



31 Chartrains ont fait le déplacement à Ravenne, en Émilie-Romagne, à l'occasion du traditionnel échange entre les deux villes jumelles.

Au cours du voyage, les membres de la commission Ravenne des Amis des Jumelages de Chartres ont visité les sites ravennates inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, Saint-Marin, micro-état montagneux réputé pour sa vieille ville fortifiée et Venise.

Exposition, conférence sur l'astronomie et la mythologie, partage d'un repas romagnol, réception à la mairie et hommage à Ugo Baldrati, ancien président de

l'association Gli amici di Chartres ont figuré au programme du séjour.

« Ce nouvel échange entre Chartres et Ravenne restera gravé dans les mémoires par sa richesse en découvertes et en émotions. Il témoigne des liens d'amitié entre les deux villes et de l'importance des jumelages dans la construction de ponts entre les communautés » se réjouit Patrick Gérardet, conseiller municipal délégué à la Promotion de la Ville et aux Relations internationales.

Construire la Ville avec les Chartrains

En juin, le maire Jean-Pierre Gorges et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du Cadre de vie, ont rencontré les riverains des quartiers de Rechèvres et du centre-ville lors de deux nouvelles réunions publiques.



Le maire Jean-Pierre Gorges et Guillaume Bonnet, adjoint à l'Amélioration du Cadre de vie ont longuement échangé avec les riverains du quartier de Rechèvres, lors de la réunion publique du 12 juin.

Rechèvres Densification douce

Le 12 juin, les riverains du quartier étaient conviés à la maison pour tous de La Cité-Rechèvres pour échanger avec le maire, Guillaume Bonnet et les élus. Évolution du quartier, grands projets, pistes de réflexion pour améliorer la vie dans la cité... les sujets n'ont pas manqué.

Au cœur des thématiques, la transformation du quartier. « Une densification douce s'opère actuellement à Rechèvres qui comptera, à terme, 600

logements, a expliqué le maire Jean-Pierre Gorges. Plutôt que d'étaler la Ville et d'artificialiser de nouveaux sols, nous réhabilitons des espaces déjà bitumés ou bétonnés, des friches urbaines ou industrielles et les transformons en des habitats collectifs de taille moyenne ou des maisons individuelles. Ces projets sont enrichis d'espaces paysagers libérés en surface grâce à l'enfouissement du stationnement. C'est grâce à ce principe qu'est né le parc du Verger, rebaptisé Bernadette-Joachim, où s'épanouissent de nombreux arbres fruitiers et une

végétation luxuriante autour d'aires de jeux au profit des familles. Nous construisons la Ville avec et pour ses habitants ».

Le maire a également présenté le projet de création d'un Ehpad au cœur de Rechèvres. « Implanté sur un site de 2,7 hectares avec vue sur la cathédrale, l'établissement sera bâti selon une conception nouvelle. Avec ses 160 lits, il permettra de libérer les 80 lits de l'Hôtel-Dieu dont la vocation est de devenir la maison des associations et les 80 lits de l'Ehpad Marcel-Gaujard, près de la Porte



Le maire Jean-Pierre Gorges et Guillaume Bonnet ont reçu les habitants du centre-ville à l'hôtel de Ville, le 26 juin.

Guillaume. Là-bas, nous réfléchissons à y installer l'auberge de jeunesse. Notre volonté est de concentrer les équipements publics dans l'hyper-centre. En ce sens, nous allons a contrario des autres villes en faisant des choix qui font aujourd'hui la satisfaction de tous. Installer le cinéma en centre-ville, poser le Colisée sur la gare, transformer l'hôtel des Postes en Méd'lathèque, créer un conservatoire à l'hôtel des Cordeliers... le cœur de ville historique est un lieu de fête et patrimonial remarquable qui s'étend sur 80 hectares, en zone piétonne ».

Centre-ville Répondre à l'attractivité de la Ville

Le 26 juin, le maire Jean-Pierre Gorges, Guillaume Bonnet et les élus de la municipalité ont accueilli les habitants du centre-ville au salon Marceau de l'hôtel de Ville. Parmi les sujets abordés au cours de la soirée, l'attractivité

de la Ville et l'offre de logements. « Chartres génère une activité économique importante, symbolisée par des grandes entreprises qui choisissent d'injecter 3 milliards d'€ sur notre territoire pour leur développement, dont Novo Nordisk, a indiqué le maire. Ces investissements sont accompagnés par la création de centaines d'emploi et donc de nouveaux habitants à devoir loger. Actuellement, notre tendance est de construire 800 logements par an. Même avec ce nombre, il nous est difficile de suivre la demande. Pour chaque projet, nous veillons à inclure entre 25 et 30 % de logements sociaux et à répondre aux besoins de toutes les catégories sociales qui font le choix de s'installer dans notre belle cité, attirées par sa qualité de vie, ses services et ses équipements. »

Sur le commerce, la question de la vacance commerciale a animé les échanges. « Avec 610 commerces et 1 commerce pour 49 habitants, notre centre-ville

se démarque positivement des autres villes moyennes de France, comprises entre 20 000 et 100 000 habitants, où le chiffre est d'1 commerce pour 83 habitants, a précisé Guillaume Bonnet. Au niveau national, le taux de vacance commerciale se situe à 14 %. À Chartres, il est de 7 %. Ces données l'attestent: notre centre-ville s'en sort bien et ce, malgré les conséquences financières de la crise sanitaire et la hausse des achats en ligne. »

« La zone piétonne est un atout. Pour les Chartrains et les touristes, c'est un plaisir de s'y balader sans présence contraignante de la voiture. Et plutôt que l'interdire, nous l'incitons à circuler de manière plus apaisée dans une ville à 30 km/h sans feux et à stationner dans l'une des 4000 places de stationnement souterrain. Ainsi, tout se dénoue. La preuve, la circulation sur la place des Épars est passée de 50 000 véhicules par jour en 2001 à 14 000 aujourd'hui » a complété Jean-Pierre Gorges.

Les bons résultats d'une gestion précise

Le conseil municipal de juin a adopté à l'unanimité le Compte financier unique de l'année 2023. Franck Masselus, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, revient sur l'exécution budgétaire de cet exercice marqué par le haut niveau d'investissement et l'inflation.



Franck Masselus, adjoint aux Finances et à la Prospective.

Votre Ville: Quels ont été les résultats de la gestion municipale en 2023?

Franck Masselus: Notre exécution budgétaire a été nécessairement

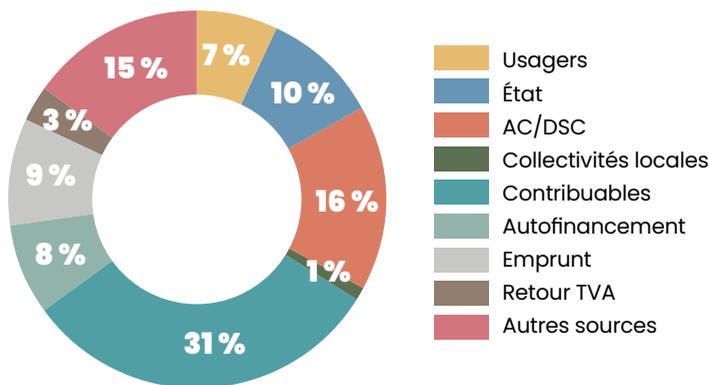
plus suivie, dans un contexte d'inflation généralisée et de hausse des taux d'intérêt, en sachant que le maire et l'équipe municipale ont voulu maintenir notre

politique d'investissements élevés tout en garantissant nos équilibres financiers. Rappelons qu'un budget n'est qu'un projet annuel assorti d'un financement prévisionnel. Un an plus tard, le Compte financier unique décrit précisément la réalité de ce qui a été fait. C'est la traduction financière d'un véritable rapport d'activité: où est passé l'argent? J'aurai d'ailleurs, comme chaque année en octobre, l'occasion d'en rendre compte directement aux Chartrains au cours de plusieurs réunions publiques dans les différents quartiers de la Ville. D'ici là, et pour mieux préparer leurs questions, je les invite à parcourir la plaquette « Finances » qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres, début septembre.

« Ce sont les investissements qui permettent d'anticiper et de lutter contre l'inflation »

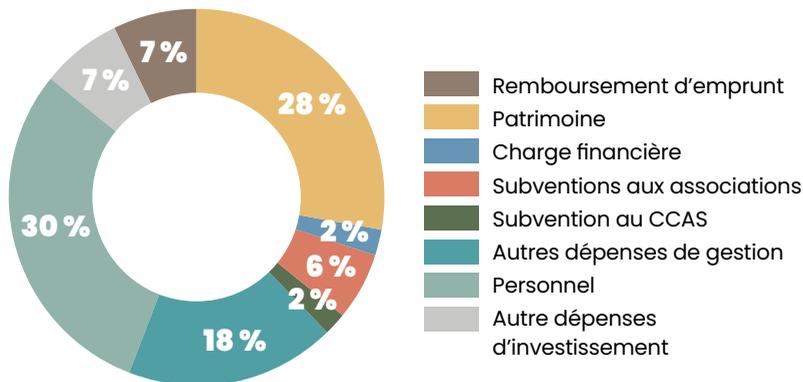
Vous aviez annoncé: fiscalité stable, investissements élevés. Comment avez-vous résisté à l'inflation des dépenses?

Ce sont les investissements qui permettent d'anticiper et donc de lutter efficacement contre



D'où vient l'argent ?

Recettes réelles de fonctionnement et d'investissement tous budget (hors aménagement)



Où va l'argent ?

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement tous budget (hors aménagement)

l'inflation. Par rapport à 2022, et sachant que la Ville n'a bénéficié d'aucun bouclier tarifaire, nos dépenses d'énergie ont augmenté de 700 000 euros, et ce ne serait pas fini... Mais si vous prenez le transfert des services de nos 11 bâtiments dans le nouveau Pôle administratif, chauffé et rafraîchi par la géothermie, cela représente une facture de 200 000 euros au lieu des 850 000 (et beaucoup plus depuis les

augmentations récentes) que nous aurions dû subir si cet équipement n'avait pas été réalisé. La preuve de ce que je dis, c'est que dans un contexte d'inflation et de stabilité fiscale, nous parvenons à réaliser le même excédent de fonctionnement qu'en 2022 soit 8,3 millions d'euros. Ces investissements économes, nous les avons aussi réalisés par exemple dans nos écoles en changeant les anciennes chaudières pour

des modernes moins énergivores, en réduisant le gaspillage dans la restauration scolaire, etc. Ce qui est vrai pour l'énergie l'est également pour les dépenses de personnel, très importantes dans une commune qui entend maintenir et améliorer ses services à la population. Elles ont été contenues. Et nous continuons. Les investissements considérables annoncés par Novo Nordisk sont une excellente nouvelle pour Chartres, l'Agglomération, le travail et l'emploi local. Ils produiront aussi des recettes fiscales. Pour l'heure, et pour leur laisser la place, nous sommes en train de transférer notre centre technique municipal (CTM) sur l'ancien site Maflow. Ce nouveau centre, baptisé Eiffel, accueillera nos services techniques à partir de la rentrée de septembre. Là encore, cette réorganisation doit produire des effets bénéfiques.

« Nous sommes en capacité de rembourser notre dette en 10 ans (...) ce ratio est notre boussole financière ».

La question de la dette de la France anime les débats actuels. Qu'en est-il de celle de Chartres ?

Notre situation est très différente, heureusement. La dette de Chartres ne sert pas à payer les fins de mois de la commune, ni les traitements de ses personnels. Elle sert exclusivement à l'investissement. Elle est entièrement sécurisée, à taux fixe pour l'essentiel comme à taux variable pour une petite partie. Nos résultats alimentent la confiance de nos partenaires financiers, qu'ils



L'hôtel de Ville et d'Agglomération, un équipement qui bénéficie des atouts de la géothermie pour réduire drastiquement la facture énergétique de la Ville.

soient privés (des banques) ou publics comme la Banque des Territoires aux taux adossés à ceux du Livret A. C'est ainsi que les charges financières du remboursement de cette dette restent stables, inférieures à 3 millions d'euros sur un budget total de 115 millions. Pour résumer, nous sommes en capacité de rembourser notre dette en 10 ans si nous arrêtons d'investir. À la fin 2022, ce ratio dette/épargne brute était proche des 11 ans. Le maire l'a dit et répété: ce ratio est notre véritable boussole

financière. Et nous entendons le faire baisser encore dans les dernières années du mandat, sans renoncer à l'investissement, sans renoncer à la stabilité des taux de la fiscalité chartreuse. Tous ceux qui connaissent Chartres mesurent le chemin parcouru depuis 2001. Jusqu'en 2020, soit pendant 19 ans, ils ont pu vérifier sur leur feuille d'impôt que les taux de la fiscalité communale baissaient chaque année. C'est unique en France, à ma connaissance.

« La baisse des subventions de l'État ne nous a pas empêchés de transformer et d'améliorer le cadre de vie des Chartreux ».



Accueil d'une banque publique indonésienne

Le 7 juin, Franck Masselus a reçu à l'hôtel de Ville une délégation de la PT-SMI, banque publique indonésienne et de la Banque des Territoires, à l'occasion d'une visite d'étude effectuée dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts. Au programme de la journée: réunion de présentation, visites de l'hôtel de Ville, du Colisée et de la cathédrale. « Je suis très heureux de vous accueillir dans notre belle ville, s'est réjoui Franck Masselus. Autrefois qualifiée de belle endormie, Chartres est aujourd'hui au cœur d'un

territoire dynamique et interconnecté, aux portes de Paris, riche de 66 communes. Depuis 2001, Chartres s'est développée grâce aux économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement pour doper l'investissement et aider à transformer ce territoire aux côtés de nos partenaires. Les résultats sont là! Les grandes entreprises font le choix de s'installer ici, à l'image de Novo Nordisk, qui va investir près de 2 milliards d'€ sur son site chartrain à court terme avec 500 collaborateurs supplémentaires. »

En 2020, l'État a supprimé la taxe d'habitation. Seule la taxe foncière demeurait, dont nous avons figé le taux communal depuis lors et jusqu'à la fin du mandat. Ce n'est pas le cas de l'immense majorité des villes françaises comme la presse s'en fait régulièrement l'écho. Les subventions de l'État et notamment la Dotation globale de fonctionnement (DGF) ont brutalement baissé, de plusieurs millions d'euros au total depuis 2012. Depuis 2017, ces subventions de l'État continuent

de baisser mais à un rythme plus modéré. Cela ne nous a pas empêchés de transformer et d'améliorer le cadre de vie des Chartrains. Au point que les dotations financières de Chartres métropole (attribution de compensation + Dotation de solidarité communautaire) dépassent largement aujourd'hui les subventions de l'État. Il faut mesurer les causes et les conséquences de ce véritable changement de modèle financier pour les collectivités. Là encore nous nous y

sommes préparés avec la création de nos Entreprises publiques locales (EPL) qui nous permettent notamment de conserver ici, pour notre territoire, les fruits des dépenses d'investissement que nous réalisons.

« Le projet le plus visionnaire de France »

Le vendredi 14 juin, le maire Jean-Pierre Gorges et Daniel Guéret, conseiller municipal en charge du Pôle gare et sénateur d'Eure-et-Loir, ont fait découvrir les aménagements du Pôle gare au président du groupe SNCF, Jean-Pierre Farandou.



Depuis la passerelle de la gare, le maire Jean-Pierre Gorges a présenté les aménagements du Pôle gare à Jean-Pierre Farandou, président du groupe SNCF (à droite). Étaient aussi présents Daniel Guéret, conseiller municipal en charge du Pôle gare et sénateur d'Eure-et-Loir, Franck Masselus, 3^e adjoint et président de Chartres Aménagement et Gérard Besnard, vice-président de Chartres métropole délégué aux transports.

de l'ancien parking SNCF, le Parvis des Lumières accueillera 70 logements, un hôtel, des commerces en rez-de-chaussée et un îlot central paysager. Rue du Faubourg Saint-Jean, le projet Harvey innovera le concept de logement partagé. Une maison de santé verra également le jour en 2025 et nous permettra de développer une nouvelle vision de la santé de ville. Tous ces projets, connectés, contribuent à la revalorisation globale du Pôle gare ».

Un projet exemplaire

Selon Daniel Guéret, le projet du Pôle gare a pu être réalisé sur un temps long grâce à la continuité politique de la Ville et au solide partenariat noué avec la Région Centre-Val de Loire: « *Le maire a souhaité trouver des consensus pour chaque aménagement. Cela prend du temps: on ne peut pas réussir un tel projet sans une continuité de gouvernance, sans trouver de consensus politique et s'y tenir* ».

De son côté, Jean-Pierre Farandou s'avoue bluffé: « *L'intermodalité a été pensée pour rassembler tous les modes de transport autour du rail. Il s'agit du projet le plus visionnaire en France, avec la réflexion la plus anticipée et la réalisation la mieux menée. Il faut souligner l'exemplarité de ce projet multifacette, qui servira de référence à de nombreuses villes françaises* ».

Défini en 2005, le programme d'aménagement urbain du Pôle gare s'est constitué autour de l'intermodalité, avec comme esprit d'organiser et de coordonner les modes de transports, en cœur de ville. Chaque jour, ce sont 10 000 voyageurs qui empruntent la gare: un niveau de fréquentation qui lui accorde le statut de 2^e gare TER de France. Ambitieux, le projet Pôle gare rassemble de multiples partenaires: le département, la Région et le groupe SNCF dont le président, Jean-Pierre Farandou, était en visite sur place, le 14 juin. Guidé par le maire Jean-Pierre Gorges et Daniel Guéret, conseiller municipal en charge du Pôle gare et

sénateur d'Eure-et-Loir, il a pu découvrir les aménagements du quartier: la gare et son parvis, les espaces voyageurs, la passerelle, la plateforme multimodale, le Colisée et le parking Gare-Colisée.

« *En menant ce projet sur une ancienne friche urbaine, nous avons ainsi permis de désartificialiser des sols, lui a rappelé Jean-Pierre Gorges. Le parvis de la gare était auparavant un capharnaüm de taxis et de bus. Aujourd'hui, la gare est un centre de vie, facile d'accès. Déjà doté du Colisée, du parking et bientôt de sa plateforme multimodale, le quartier sera prochainement enrichi de nouveaux services. Situé à la place*

Une dalle ancrée dans l'histoire

Scellée sur le parvis du portail royal de la cathédrale, la « première dalle » du réaménagement du cloître de la cathédrale se dévoile désormais à la vue de chacun et met en valeur de manière symbolique le caractère patrimonial et historique du cloître.



La « première dalle » symbolique du réaménagement du cloître Notre-Dame, scellée au seuil du portail royal.

« **N**ous sommes comme des nains assis sur des épaules de géants, si nous voyons davantage et plus loin qu'eux, ce n'est pas à cause de l'acuité de notre propre vue ou de notre grandeur, mais parce que nous sommes élevés par eux. » (Bernard de Chartres, cité par Jean de Salisbury, Metalogicon, 1159)

Scellée au seuil du portail royal, la « première dalle » symbolique du réaménagement du cloître Notre-Dame met à l'honneur par cette citation la richesse patrimoniale et artistique de la

cathédrale. Elle se présente à la vue des passants, qui ne manqueront pas de lever les yeux à la lecture de cette phrase pour observer sous un autre regard, la grandeur de l'édifice.

Des sépultures mises au jour

Côté réalisations, le chantier poursuit son avancée autour des trois portails de la cathédrale. Sur le portail nord, entre le musée des Beaux-Arts et le portail royal, la phase de dallage est terminée. Côté portail sud, l'objectif est de finaliser la pose des dalles entre la rue des Acacias et l'escalier

d'ici octobre.

En parallèle, les opérations de fouilles archéologiques se concentrent sur l'ancien Hôtel-Dieu, au sud-ouest de la cathédrale. Plusieurs fosses probablement creusées lors de la destruction du bâtiment et contenant de nombreux ossements humains, ont été mises au jour, ainsi que des sépultures (XIII^e-XIV^e siècles) conservant des empreintes de cercueils en bois. Ces découvertes aideront à comprendre le fonctionnement de l'hôpital. En pause cet été, les fouilles reprendront en octobre.

Les nouvelles enseignes

Chaque mois, de nouveaux commerces ouvrent leurs portes en centre-ville, autant de preuves de son dynamisme constant.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Artisanat et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, avec Sarah Aoufi, nouvelle gérante de La petite boutique.

AU PARADIS DU JOUET

Doudous, peluches, jeux de sociétés, cartes, jeux en bois, puzzles, dinettes et autres activités manuelles couvrent les étagères de La petite boutique, place Billard, spécialisée dans l'univers du jouet et récemment reprise par Sarah Aoufi. Ancienne infirmière libérale, elle souhaitait se reconverter et s'est intéressée au concept de ce magasin emblématique du cœur de ville, devant lequel elle passait régulièrement.

« *Je garde une grande partie des références déjà proposées, en y ajoutant de nouvelles marques comme Vilac, Djeco, Corolle...* » indique la gérante des lieux. « *Je suis ravi que le commerce ait été repris en conservant son état d'esprit, car il est unique par son concept et les jouets qu'il abrite* », s'est réjoui Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Artisanat. Vous trouverez donc forcément votre bonheur

dans la large sélection de jouets classiques et intemporels de cette véritable caverne d'Ali Baba: cadeaux de naissance, jouets pour enfants et jeux pour toute la famille.

► La petite boutique
29, rue des Changes



Adopt propose plus d'une centaine d'eaux de parfum mixtes fabriquées à Grasse.

LE PARFUM MADE IN FRANCE

Des parfums fabriqués à Grasse, élaborés par de grands parfumeurs, et proposés à des prix accessibles... c'est la recette gagnante d'Adopt, marque française nouvellement installée en cœur de ville. La boutique compte sur ses rayonnages plus de cent eaux de parfums, mixtes, pour hommes ou pour femmes, aux fragrances fruitées, florales, boisées ou chyprées, toutes à base d'alcool de betterave, pour répondre aux envies et aux goûts de tout un chacun. Des senteurs originales qui se coordonnent également dans une gamme de soins du corps, du visage et des cheveux, toujours composés d'ingrédients naturels. Du simple

flacon de 30 ml au coffret combinant parfums et soins, Adopt s'adapte à vous. Vous avez même la possibilité de composer vos propres coffrets en choisissant les flacons de votre choix. « *La Ville est heureuse de voir s'installer des commerçants proposant des produits éthiques à des tarifs accessibles aux plus jeunes, avec de surcroît un concept original* », a souligné Guillaume Bonnet, « *Nul doute qu'Adopt va trouver sa clientèle chartraine!* », a ajouté Martine Mokhtar.

► ADOPT – PARFUMS FRANÇAIS
19, rue du Bois-Merrain





Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar ont découvert le concept de la boutique Anayi Sublime, dirigée par Charlenne Feillu.

LE MEILLEUR POUR VOS CHEVEUX

Les cheveux bouclés, crépus, ondulés, frisés et raides ont trouvé leur adresse. Le nouveau concept-store Anayi Sublime regroupe la vente de produits capillaires spécialisés et leurs accessoires pour toute la famille, le conseil adapté à chaque nature de cheveu et des ateliers thématiques mensuels pour trouver sa routine et se familiariser avec le cheveu au naturel. La gérante, Charlenne Feillu, privilégie les

produits avec des ingrédients naturels et des marques comme Les secrets de Loly, Mademoiselle gold, Kalila Nature, WAAM... « Avec Gaily, coiffeuse spécialisée dans les cheveux texturés, nous avons organisé chaque rayon selon les routines capillaires avec des dépliants associés contenant les informations utiles. » explique-t-elle. « Spacieuse et bien organisée, cette boutique contribue à valoriser les cheveux de toutes

les natures », a apprécié Martine Mokhtar. Sur place, vous trouverez bonnets en satin, durags, mèches, peignes, perles, serviettes en microfibre, huiles et baumes pour la barbe ainsi qu'un bullet journal spécial cheveux!

► Anayi Sublime
58, rue du Grand-Faubourg



Kiko Milano, marque de référence dédiée à la cosmétique, s'est récemment installée en cœur de ville.

L'ÉTHIQUE AU SERVICE DE LA COSMÉTIQUE

Ouverte depuis mi-mai en cœur de ville, la boutique Kiko Milano se donne pour objectif de favoriser l'expression de ses clientes au travers de diverses gammes

de cosmétiques. Du maquillage (vernis à ongles, mascaras, fards à joues, gloss, rouges à lèvres, eyeliners...) aux soins (crèmes hydratantes, exfoliants, baumes

à lèvres...), en passant par les accessoires nécessaires à l'application des produits de beauté (miroirs, pinceaux...), sans oublier les autobronzants, protecteurs solaires ou encore les soins pour cheveux, le choix est vaste et à même de répondre à toutes les attentes. L'équipe est à l'écoute des besoins et disponible pour prodiguer conseils, renseignements et essais.

Soucieuse de l'environnement et de la nature, la marque Kiko Milano a établi des normes éthiques qui certifient que ni les produits finis, ni les matières premières et les ingrédients, n'ont été testés sur les animaux.

« Situés dans une rue où sont installés des parfumeurs et des magasins de cosmétiques, l'arrivée de Kiko Milano vient compléter une forte demande », a assuré Guillaume Bonnet.

► KIKO MILANO
28, rue du Bois-Merrain



Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar aux côtés de Yuan et Ya, gérante de Chez Fleurette, magasin de prêt-à-porter féminin.

LE PRÊT-À-PORTER FÉMININ SE PARE DE COULEURS

Yuan et Ya ont ouvert leur magasin de prêt-à-porter féminin courant-mai. Dans les rayons, elles proposent toutes sortes de

vêtements: robes, gilets, jupes, pulls, pantalons... plus originaux les uns que les autres, tant par leurs formes que par leurs motifs

et couleurs. « Nous proposons plusieurs marques, comme par exemple Desigual, Margot, Bons Baisers ou American Vintage », explique Yuan. « L'aménagement de la boutique est bien pensé. Les murs, le sol et les meubles sont neutres et font ressortir la fraîcheur et la lumière des vêtements », a remarqué Martine Mokhtar. En plus des vêtements, le stock est composé de chaussures et d'accessoires: sac, barrettes pour cheveux... « La Ville est heureuse d'accueillir cette nouvelle boutique dédiée au prêt-à-porter féminin, dont le concept original fera le bonheur d'une vaste clientèle », a noté Guillaume Bonnet.

► CHEZ FLEURETTE
1, rue de la Pie

Journée d'action sur l'hygiène alimentaire

Parce que l'alimentation et l'activité physique jouent un rôle important pour la santé et le bien-être, une action « Nutri Day » est organisée par le Conseil citoyen des Clos, le jeudi 11 juillet, sur le parvis de la maison pour tous du quartier. Activités et informations sur les thèmes du sport et de la nutrition seront au programme.

Une alimentation variée et équilibrée, associée à une activité physique régulière permet de maintenir l'organisme en bonne santé et contribue à améliorer le sommeil, réduire le stress et diminuer les risques d'apparition des maladies chroniques (hypertension, diabète, maladies cardiovasculaires).

Pour sensibiliser les riverains à cette thématique, le Conseil citoyen des Clos organise pour la première fois le « Nutri Day », le jeudi 11 juillet après-midi.

Activités physiques, sportives et des stands d'informations autour de la santé attendent les petits et grands, sur le parvis de la maison pour tous des Petits-Clos.

Au menu: activité manuelle avec du riz et des ballons de baudruche par l'Espace Familles; initiation à la boxe par le C'Chartres Boxe; dégustations de fruits et légumes proposées par le Conseil citoyen; chamboule-tout; initiation au handball par la section de la MSD; présentation des bienfaits de l'activité physique sur la santé

par la Maison Sport Santé 28 et stand de dépistage du diabète animé par le Centre de santé polyvalent.

► Nutri Day

Jeudi 11 juillet de 14 h à 17 h

Parvis de la maison pour tous des Petits-Clos

4, avenue François-Mitterrand
Facebook: Conseil Citoyen des Clos

Instagram: conseilcitoyen_desclos



Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe et élue référente du quartier des Clos, avec Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen des Clos et Philip Adegroye, président de Chartres Horizon.

Premier anniversaire du local du stade James-Delarue

Le samedi 25 mai, Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe et élue référente du quartier des Clos, a célébré aux côtés de Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen des Clos et de Philip Adegroye, nouveau président de l'association Chartres Horizon, le premier anniversaire du local du stade James-Delarue.

Implanté au cœur du quartier, le local est partagé par les deux associations. Cette journée de fête a permis de valoriser les actions du Conseil citoyen et les sections de Chartres Horizon à travers des ateliers et des démonstrations.

Une aventure sportive jusqu'à Paris

Cinq jeunes chartraines de la maison pour tous des Petits-Clos ont participé en juin à la finale parisienne de l'événement UFOSTREET, le plus grand tournoi multisport et citoyen de France, organisé par l'Ufolep.



Minel, Inès et Hélyne font partie des cinq Chartraines finalistes de l'Ufostreet, qui a eu lieu fin juin à Paris.

C'est une journée qu'elles n'oublieront pas! Inès, Hélyne, Elif, Juliette et Minel, cinq jeunes chartraines de 14 à 16 ans, ont participé le 22 et 23 juin

à la finale nationale de l'UFOS-TREET à Paris, organisée par l'association Ufolep. Compétition sportive ouverte aux jeunes de 11 à 17 ans, elle proposait des épreuves variées: football, panna,

breakdance, danse, animations et ateliers citoyens sur la santé, le numérique, la citoyenneté, la laïcité...

Grâce à la maison pour tous des Petits-Clos, les adolescentes ont pu s'inscrire et participer à l'étape chartraine de l'Ufostreet, organisée le 1^{er} mars dernier au complexe de la Madeleine. Lauréates de la finale départementale, elles ont ainsi pu se rendre à Paris pour la grande finale nationale, où elles ont terminé au pied du podium.

Du sport entre amies

« Je me suis inscrite pour faire du sport avec mes amies, faire des activités de loisirs et pour apprendre, confie Hélyne. « Elle était contente d'y aller, et fière d'avoir gagné la finale départementale », explique sa mère, tandis qu'Hélyne complète: « Et je ne reste pas sur le téléphone! » De son côté, Inès, 16 ans, aime le sport et la compétition. « J'apprécie de faire des activités entre copines: du foot, du handball, et on porte même une flamme! » La bande de copines participe régulièrement aux activités sportives et aux sorties culturelles proposées par la MPT des Petits-Clos. « On était motivées pour faire un séjour à Paris, donc nous y sommes allées à fond! » Un engagement fort qui leur aura permis de vivre une aventure sportive extraordinaire...

Un nouveau concours-photo estival

Pleinement engagée en faveur du bien-être animal, la Ville lance cet été sa 4^e campagne de sensibilisation contre l'abandon des animaux domestiques et vous invite à participer à son nouveau jeu-concours « *Souvenirs de vacances: notre bel été ensemble* », qui consiste à photographier son animal de compagnie avec des accessoires ou mis en scène sur le thème des vacances estivales.



Sophie Beurel, lors de la remise du prix du concours « *Compagnons et cotillons: les animaux font leur show* », le 24 janvier.

action positive, comme l'affirme Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. « *L'objectif du concours de Noël était de mettre en évidence la place de l'animal comme membre à part entière du foyer familial, rappelle-t-elle. Ce second concours-photo a pour intention de démontrer que les vacances passées avec son animal sont l'occasion de créer de merveilleux souvenirs, où que soit votre lieu de villégiature et même en restant chez soi. Il est important de rappeler qu'avoir un animal, c'est aussi l'emmener avec soi en vacances ou bien trouver une solution de garde ou d'hébergement. Vous en trouverez une liste détaillée sur le site de la Ville.* »

Comment participer ?

Ouvert à tous les propriétaires d'animaux (chien, chat, NAC) de Chartres et de l'agglomération, le jeu-concours se déroulera du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre. Pour participer, envoyez une photo de votre animal muni d'accessoires (chapeau, lunettes de soleil...) ou mis en scène sur le thème des vacances d'été (au bord de la piscine, à la plage, la montagne ou la campagne, dans son jardin...). Imagination et créativité sont de rigueur! Le jury (Sophie Beurel, Sylvie Perrault de l'association L214 et

Géraldine Moriceau de la clinique vétérinaire des Sablons) sélectionnera trois lauréats et les conviera ainsi que tous les participants lors d'une cérémonie de remise des récompenses (trophées et cadeaux), le 25 septembre à l'hôtel de Ville. Une trentaine de photos seront également exposées dans l'édicule de la place des Halles, à compter du 26 septembre.

Règlement

- Jeu gratuit ouvert du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, à minuit.
- Envoyer une photo de son animal (chien, chat, NAC) mis en scène sur le thème des vacances d'été à l'adresse mail animalenville@agglomville.chartres.fr (préciser son nom et prénom/le nom de son animal/l'adresse postale/son numéro de téléphone/un commentaire sur le contexte de la photo)
- Seules les photos en haute définition sont prises en compte (minimum 2000 pixels de large)
- Pas de photo à caractère illicite

► La liste des solutions de garde ou d'hébergement est à retrouver sur chartres.fr/animal-en-ville/lutte-contre-abandon.

Après le succès de son jeu-concours « *Compagnons et cotillons: les animaux font leur show* » organisé lors des fêtes des fin d'année, la Ville relance son initiative avec un concours-photo sur le thème des vacances estivales, inscrit dans le cadre de sa nouvelle campagne anti-abandon. Particulièrement investie au profit du bien-être animal et pionnière en la matière parmi les villes moyennes françaises, la Ville poursuit sa lutte à travers une

Le pèlerinage du sourire

En septembre prochain, l'association Lourdes Cancer Espérance organise son pèlerinage annuel à Lourdes, un moment qui mêle solidarité, amitié et partage.



Élisabeth Ferrière, présidente de la délégation départementale de Lourdes Cancer Espérance.

eux, à l'hôpital ou à l'Ehpad. Nous maintenons un contact téléphonique régulier et nous organisons des sorties. Cette année, nous avons emmené nos membres au sanctuaire de Gallardon, au sanctuaire marial de Pellevoisin et au château de Valençay. »

Un événement ouvert à tous

À travers ces actions, les malades, leurs aidants ou leur famille profitent de moments de dialogue et de partage, ce qui crée une véritable solidarité entre eux. Le temps fort de l'année reste le pèlerinage à Lourdes, où jusqu'à 5 000 adhérents de l'association au plan national se retrouvent. « *Tout le monde peut participer, notamment les personnes qui souhaitent accompagner les malades, leur apporter une aide pour les déplacements, un soutien moral, une écoute. Il n'y a pas d'obligation d'être pratiquant* ». Les enfants et adolescents sont d'ailleurs les bienvenus, avec un programme qui leur est réservé. L'après-midi, le « *carrefour d'échanges* » est particulièrement appréciée des participants, en plus des célébrations menées pour les adhérents de LCE par des prêtres et un évêque. Cette année, ce dernier est d'ailleurs l'ancien vicaire général de Chartres, Monseigneur Laurent Percerou. Il est encore temps de vous inscrire!

► Lourdes Cancer Espérance
06 43 28 65 71
lourdescanceresperance.com
lourdesce28000@gmail.com

Depuis 1985, l'association Lourdes Cancer Espérance accompagne les personnes atteintes d'un cancer et les proches des malades. Présente en France, Belgique, Suisse et à Monaco, l'association prépare en ce moment son pèlerinage annuel à Lourdes, le « pèlerinage

du sourire », qui aura lieu du 17 au 21 septembre prochain.

En Eure-et-Loir, la délégation installée à Chartres existe depuis une vingtaine d'années et compte une soixantaine d'adhérents. À sa tête depuis un an, Élisabeth Ferrière en rappelle les actions: « *Toute l'année, nous rendons visite aux malades chez*

SALON DES ASSOCIATIONS

Faites votre plein
d'activités pour l'année !



7 et **8**
SEPTEMBRE

**BUTTE DES CHARBONNIERS
& PLACE CHÂTELET**

Samedi
de 10h à 19h

Dimanche
de 11h à 18h

www.chartres.fr



GRUPE BERTEAUX



CHARTRES



Le maire Jean-Pierre Gorges, Karine Dorange, 3e adjointe et vice-présidente de Chartres métropole en charge des Grands équipements et José Rolo, adjoint aux Sports et à la Vie associative, aux côtés d'une partie des porteurs de la Flamme désignés par la Ville, au Colisée.

CHARTRES SE MET À L'HEURE OLYMPIQUE

Cet été, la fête du sport aura lieu à Chartres ! Terre d'accueil du relais des Flammes olympique et paralympique les 7 juillet et 26 août, la Ville participera activement à ces événements en y associant de nombreuses animations sportives avec ses associations. À vos marques, prêts ? C'Chartres !

Village sportif Samedi 6 juillet de 14 h à 18 h

Stade Jean-Gallet

Pour fêter le sport et l'arrivée de la Flamme olympique le lendemain, la Ville installera un grand village sportif au stade Jean-Gallet et à la Halle Jean-Cochet, le 6 juillet. Démonstrations, initiations, et animations seront proposées par les associations et les clubs sportifs de la Ville : tennis, boxe, basket, squash, tir à l'arc, roller, BMX, rugby, badminton, football, breakdance, gymnastique rythmique...

L'association Sport et bien-être, le C'Chartres Handisport & Loisirs, l'USEP 28, le comité handisport 28 et le CDOS 28 (comité départemental olympique et sportif) seront également présents. Enfin, le conseil municipal de la jeunesse de la Ville animera une initiation au cécifoot.

- ▶ Entrée libre et gratuite, sans inscription
- Accès par l'entrée principale, possibilité de se stationner au stade Jean-Gallet
- Pas de restauration sur place

Relais de la Flamme olympique Dimanche 7 juillet

Colisée, cœur de ville, l'Odyssée et l'hippodrome

La route des Jeux passera par Chartres ! Le 7 juillet, la Ville accueillera la 50^e étape du relais de la Flamme olympique lors d'une journée de fête où une quarantaine de porteurs se relayeront depuis le toit du Colisée jusqu'à l'hippodrome en passant par le cœur de ville et l'Odyssée pour brandir haut et fort la Flamme. 9 porteurs désignés par la Ville en lien avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) prendront part à l'événement : Lionel Baguissi (Chartres Métropole Taekwondo), Jean-Louis Benarab (C'Chartres Boxe), Émilie Borget-Philippe (ACLAM), Patricia Dubert (association chartreuse de gymnastique volontaire), Frédéric Kok Sam Un (C'Chartres Karaté Shukokai), Jodie Viémont (C'Chartres BMX), Maher Enneftni (MSD Chartres), Alix Ruello (C'Chartres Subaqua) et John Tshimanga (Chartres Métropole Taekwondo).

Un chaudron olympique sera allumé à l'hippodrome en fin de journée, à l'arrivée de la Flamme.

Village de la Flamme Dimanche 7 juillet de 15 h 30 à 19 h 30

Hippodrome

• **15h30 à 18h30** : le village associatif sera animé par des démonstrations et initiations ouvertes à tous : BMX, squash, badminton, boxe, roller, breakdance, taekwondo, football, judo, tennis de table, basket, rugby, gymnastique... le C'Chartres Handisport & Loisirs, le CDOS 28 et le ministère des Armées proposeront également des animations. Une dalle de design actif sera installée pour un concours de breakdance de l'association chartreuse The Underground, des démonstrations de taekwondo, de badminton et para-badminton.

• **19 h** : Formation d'une haie d'honneur à l'arrivée du dernier relayeur de la Flamme et allumage du chaudron olympique.



18h
Départ
du toit du
Colisée

19h 20
Arrivée
estimée à
l'hippodrome

Le parcours officiel de la Flamme olympique, le 7 juillet.

Olympiades à la Madeleine

Mercredi 10 juillet de 10 h à 18 h

Stade de la Madeleine

Organisées par le C'Chartres Football en partenariat avec la Ville et Chartres métropole, les Olympiades de la Madeleine se dérouleront sur les terrains de football du stade de la Madeleine, le 10 juillet.

Toute la journée, de nombreuses activités autour du football seront proposées: tennis-ballon, tir au but...

Jeux, cadeaux, restauration et rencontres avec les joueurs du club chartrain et les éducateurs attendront le public.

► **Gratuit et ouvert à tous**
Possibilité de pique-niquer sur place

Relais de la Flamme paralympique

Lundi 26 août

Place des Épars et cœur de ville

Allumée à Stoke Mandeville (Grande-Bretagne), berceau du paralympisme, la Flamme paralympique fera halte à Chartres le 26 août, où 24 éclaireurs se relayeront pour parcourir à trois reprises une boucle au départ de la place des Épars, entre 17h30 et 19h. 3 porteurs chartrains désignés par la Ville avec le COJOP seront associés aux célébrations: Jean-Jacques Jaugin (Chartres Horizon, section Tir à l'arc), Maëlle Haye (C'Chartres Handisport & Loisirs) et en suppléante Michelle Crespeau (C'Chartres Handisport & Loisirs)

Festival de la Flamme paralympique

Lundi 26 août de 16 h 30 à 19 h 30

Place des Épars

• **16h30 à 18h**: démonstrations et initiations à la pratique para-sportive, animées par le C'Chartres Handisport & Loisirs, le comité handisport 28 et l'association des paralysés de France.

• **19h**: allumage du chaudron paralympique

► Retrouvez toutes les informations sur la Flamme olympique et sur les modifications de la circulation sur chartres.fr/relais-flamme-olympique ou en scannant ce QR CODE



Les événements



Associations partenaires

C'Chartres BMX – C'Chartres Squash & Badminton – C'Chartres Boxe – C'Chartres Roller – C'Chartres Football – C'Chartres Judo – Chartres Horizon Tir à l'arc – C'Chartres Basket Féminin – C'Chartres Basket Masculin – C'Chartres Handisport & Loisirs – C'Chartres Rugby – C'Chartres Tennis de table – C'Chartres Baseball – Chartres Métropole Taekwondo – Clio Club – The Underground – Golf de Chartres-Fontenay – Comité de Tennis de 28 – Comité Badminton 28 – USEP 28 – Association Sport & Bien-être – Comité Handisport 28, CDOS28...

SPORT

L'ODYSSÉE DES JEUX

Championnats de France de natation, installation de l'équipe australienne à l'Odysée et exposition dédiée à la plongée... l'actualité sportive de la Ville se veut résolument aquatique à l'approche du passage des Flammes olympique et paralympique.

❶ L'exposition *Jeux sous les mers* a été inaugurée le 7 juin, sur le boulevard Chasles. José Rolo, adjoint aux Sports et à la Vie associative, Benjamin Emeriaud et Corinne Guillot-Fontaine, professeurs d'apnée et de danse du lycée Marceau, Yann Massinat, proviseur et les élèves qui ont pris part au projet, étaient présents.



❷ Les Championnats de France de natation ont eu lieu du 16 au 21 juin, à l'Odysée.



❸ Cet été, l'équipe olympique et paralympique australienne de natation posera ses valises à l'Odysée pour terminer sa préparation aux Jeux.



Une plongée en apnée

Depuis le 7 juin, l'exposition-photo *Jeux sous les mers*, réalisée par Benjamin Emeriaud, moniteur du C'Chartres Métropole Subaqua et de la section sportive en apnée du lycée Marceau, est à découvrir sur le boulevard Chasles et à l'Odysée. Elle met en scène des élèves de la section et de la spécialité danse, en partenariat avec les clubs sportifs de la Ville. BMX, escalade, tir à l'arc... 25 sports sont ainsi représentés. Une aventure à couper le souffle!

► Exposition *Jeux sous les mers*
Boulevard Chasles et l'Odysée

Vague australienne

Cet été, la délégation australienne de natation prend ses quartiers à l'Odysée pour y achever sa préparation aux Jeux olympiques et paralympiques. Du 14 au 23 juillet, l'équipe olympique effectuera 2 entraînements par jour dans les bassins du complexe aquatique. Du 29 juillet au 4 août, place à l'équipe olympique eau libre. Du 13 au 24 août, l'équipe paralympique s'installera pour répéter ses gammes.

L'Odysée avant les Jeux

Du 16 au 21 juin, les vagues ont déferlé à l'Odysée lors des Championnats de France de natation. Titré à quatre reprises, Léon Marchand a été la star de la compétition, durant laquelle une vingtaine de nageurs ont décroché leur billet pour les JO dont Florent Manaudou, Maxime Grousset, Charlotte Bonnet ou Beryl Gastadello.



FÊTE NATIONALE

SOIRÉE DE FÊTE EN MUSIQUE

À Chartres, la fête nationale se célèbre en musique et par un feu d'artifice ! Le dimanche 14 juillet, l'hippodrome accueillera le DJ Vincent Diego en première partie de soirée avant de laisser place au groupe Caravan Palace dont le concert sera suivi par le traditionnel spectacle pyrotechnique, avec la magnifique vue sur la ville en toile de fond. Un show immanquable !

20 h : DJ set de Vincent Diego

21 h 55 : Caravan Palace

23 h : Feu d'artifice

► Hippodrome de Chartres
Ouverture des portes
à 19 h 30
Navettes gratuites
Buvette et restauration
sur place

VACANCES SPORTIVES

DES SPORTS OLYMPIQUES POUR S'ÉPANOUIR TOUT L'ÉTÉ

Mis au point par les équipes de la Ville, le programme des activités sportives proposées aux jeunes de 6 à 15 ans pendant les vacances estivales se veut riche, éclectique et représentatif des disciplines olympiques. L'objectif: s'épanouir et s'amuser par la pratique sportive pendant tout l'été!



Le kayak, une des nombreuses activités au programme des vacances sportives de l'été, à l'accent olympique.

Pendant les vacances d'été, du 8 juillet au 30 août, les éducateurs sportifs de la Ville accueillent les enfants pour participer à des activités sportives variées. Les familles

peuvent choisir les activités, les jours et les créneaux qui leur conviennent.

« Cette année, nous proposons le plus de disciplines olympiques sportives possible, notamment le BMX et le kayak », indique Lydie Verdy, éducatrice sportive au sein du pôle sportif de la Ville. Pour offrir davantage de flexibilité aux familles, les inscriptions sont rouvertes chaque semaine. Cela simplifie l'organisation des vacances! »

Les plannings sont divisés en deux tranches d'âge: 6/8 ans et 9/15 ans, avec des créneaux réservés aux 9/13 ans si l'écart physique est trop important. Au programme, un éventail complet de disciplines: escrime, course d'orientation, athlétisme, patinoire, roller, escalade, tennis, rugby, tir à l'arc, équitation, badminton, tennis de table, bowling... toute une offre dont le programme complet est à retrouver sur le site chartres.fr/vacances-sportives.

► Tarifs

Résidents chartrains:

Séance de 2 h: 5 €

Séance de 3 h: 6 €

Résidents non-chartrains:

Séance de 2 h: 6,50 €

Séance de 3 h: 7,50 €

► Renseignements

Pôle sportif

10, place de l'Étape-au-Vin

02 37 23 40 00

chartres.fr (rubrique Sortir à Chartres/vacances sportives pour les enfants)

vacances-sportives@agglo-ville.chartres.fr

Comment s'inscrire?

Rendez-vous sur le site chartres.fr, rubrique « service en ligne », puis « portail famille » et « Espace Vie scolaire et sportive ».

Résidents chartrains: depuis le lundi 1^{er} juillet, 9 h.
Résidents non-chartrains: depuis le mercredi 3 juillet, 9 h.

Fin des inscriptions: mardi 9 juillet, 11 h.

Les inscriptions seront rouvertes toutes les semaines de juillet et août du vendredi à 17h15 au lundi à 11 h.



VACANCES SPORTIVES !

METTEZ DU SPORT
DANS LES VACANCES
DE VOS ENFANTS

**DU 8 JUILLET
AU 30 AOÛT**

POUR LES 6-15 ANS



Inscriptions uniquement en ligne

Du 1^{er} au 9 juillet 2024
et tous les week-ends de juillet et août,
du vendredi à 17h15 au lundi à 11 h
sur le portail famille de la Ville :
portail-enseignement.chartres.fr

Pour vivre le sport au quotidien
et les Jeux olympiques en 2024,
Chartres est labellisée

20
TERRE
DE JEUX
24



CHARTRES

CHARTRESTIVALES

L'ANIMATION DE VOS SOIRÉES D'ÉTÉ

Que serait un été à Chartres sans son traditionnel événement ChartrEstivales? Du 5 juillet au 24 août, 42 spectacles gratuits vous seront proposés en centre-ville, à 21 h. Pop, rock, tributes, musique celtique, théâtre, spectacles pour enfants, orgue et musique classique... autant de choix pour cette 32^e édition qui s'annonce plus variée que jamais. Découvrez le programme!



ChartrEstivales,
du 5 juillet au 24 août.

JUILLET

.....
VENDREDI 5 JUILLET

EASYPop

Pop-rock
Place Châtelet

.....
SAMEDI 6 JUILLET

007LTE

Musique celtique
Place Châtelet

.....
LUNDI 8 JUILLET

PASSEUR DE RÊVES

Conte musical pour enfants
Place Billard

.....
MARDI 9 JUILLET

VOLANTE LOCO

Concert punchy
Place des Halles

.....
MERCREDI 10 JUILLET

THE WORLD OF GYPSIES

Gypsy
Place des Halles

.....
VENDREDI 12 JUILLET

LE GRAND POP

Guiguettes
Place des Halles

.....
LUNDI 15 JUILLET

MÊME JOUR MÊME HEURE

Théâtre
Place Billard

.....
MARDI 16 JUILLET

ROLLIN' AND TUMBLIN'

Blues rock
Place des Halles

.....
MERCREDI 17 JUILLET

JUJUBES SWING COMBO

Swing retro
Place des Halles

.....
JEUDI 18 JUILLET

AURÉLIE ALLEXANDRE-D'ALBRONN

Violoncelle solo
Cathédrale

.....
VENDREDI 19 JUILLET

TINA BY ZE FUNKY FAMILY

Tribute Tina Turner
Place Châtelet

.....
SAMEDI 20 JUILLET

ZE FUNKY FAMILY

Soul Funk
Place Châtelet

.....
LUNDI 22 JUILLET

C'EST LE VENT QUI M'A DIT

Magie pour enfants
Place Billard

.....
MARDI 23 JUILLET

BELOZIDÉ

Chansons oniriques
Place des Halles

MERCREDI 24 JUILLET

ALAIN CHENNEVIÈRE ET LES ALLIGATORS

Rockabilly
Place des Halles

JEUDI 25 JUILLET

MARIE FAUCQUEUR ET NICOLAS LHOSTE

Airs sacrés et Ave Maria
Cathédrale

VENDREDI 26 JUILLET

BACK TO THE POLICE

Tribute Police
Place des Halles

SAMEDI 27 JUILLET

GRAND ORCHESTRE B. BECKER

Variétés
Place Châtelet

LUNDI 29 JUILLET

ANNE BERNEX DANS L'AIR DU TEMPS

One woman show
Place Billard

MARDI 30 JUILLET

IDENTITY

Pop-rock
Place des Halles

MERCREDI 31 JUILLET

SHAKE IT

Rock and soul
Place des Halles

AOÛT

JEUDI 1^{ER} AOÛT

ENSEMBLE MAGNUS LIBER

Chants grégoriens
Cathédrale

VENDREDI 2 AOÛT

GRAINES DE SEL

Chansons festives
Place des Halles

SAMEDI 3 AOÛT

MORPHINE

Tribute Indochine
Place Châtelet

LUNDI 5 AOÛT

ZAG FAIT SON CIRQUE

Spectacle clown pour enfants
Place Billard

MARDI 6 AOÛT

GHOST HIGHWAY

Rockabilly
Place des Halles

MERCREDI 7 AOÛT

WEPA WEPA

Pop'n'joy
Place des Halles

JEUDI 8 AOÛT

L. CRÉS-DEBACQ/J.C GANDRILLE

Duo violoncelle/orgue
Cathédrale

VENDREDI 9 AOÛT

LES P'TITS YEUX

Chansons françaises festives
Place des Halles

SAMEDI 10 AOÛT

HELP!

Tribute Beatles
Place Châtelet

LUNDI 12 AOÛT

L'ART DU MENSONGE

Théâtre
Place Billard

MARDI 13 AOÛT

DEAR JOHN

Musiques traditionnelles américaines
Place des Halles

MERCREDI 14 AOÛT

COV'EVER

Variétés internationales
Place des Halles

VENDREDI 16 AOÛT

CELTIC SAILORS

Musique celtique
Place Châtelet

SAMEDI 17 AOÛT

D'EUX

Tribute Céline Dion
Place Châtelet

LUNDI 19 AOÛT

OUISTITIBABA

Bal pour enfants
Place Billard

MARDI 20 AOÛT

ACUS VACUUM

Néo-médiéval/pagan-folk
Place des Halles

MERCREDI 21 AOÛT

TRISKEELT

Rock celtique
Place des Halles

JEUDI 22 AOÛT

P. LACHAT-SARRETE/D. SEUTIN

Duo violon/orgue
Cathédrale

VENDREDI 23 AOÛT

JOYEUX BORDEL

Concert participatif
Place des Halles

SAMEDI 24 AOÛT

OASIS

Variétés
Place Châtelet



Ze Funky Family.

RETOUR SUR LA SCÈNE NATIONALE

Au terme d'une saison remarquable, le C'Chartres Football a officiellement acquis sa montée en National 3. Un résultat obtenu grâce aux efforts et au travail fournis par l'ensemble des acteurs du club, avec le soutien de la Ville. Nicolas Jeannesson, président de l'association, fait le bilan de cette année et se tourne vers l'avenir.



De gauche à droite: Clément Chantôme, directeur sportif du C'Chartres Football, Nicolas Jeannesson, président de l'association et Rasim Ozpinar, président de la SAS, dans les tribunes du stade Jacques-Couvret.

Votre Ville: Quel bilan dressez-vous de cette saison?

Nicolas Jeannesson: Il est positif! Pas seulement pour notre équipe première mais pour tout le club. Début juin, la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion) a validé sur le plan administratif la montée déjà acquise sur le terrain. Cette décision récompense notre processus de restructuration et les nouvelles bases que nous avons posées, main dans la main, avec Rasim Ozpinar,

président de la SAS du club. Je tiens également à féliciter nos catégories jeunes et féminines, qui continuent de performer au niveau régional. Revenir sur la scène nationale aussi rapidement après l'avoir quittée est un aboutissement. Surtout, le C'CF retrouve son statut de club-phare du département.

« Cette récompense est le fruit d'un travail collectif »

Il y a un an, nous avons fait le choix de faire appel à Laurent Fournier, ancien entraîneur du Paris Saint-Germain, pour officier sur le banc de l'équipe. L'effectif a été remodelé avec la volonté d'associer des joueurs expérimentés comme l'ancien professionnel Clément Chantôme,



© Fely Puspita

| Une montée en N3 dignement célébrée avec le public du stade James-Delarue.

formé au PSG, et les historiques Nicolas Palbrois ou encore Pierre Picot pour encadrer nos jeunes, issus directement de la formation. Le pari s'est avéré payant puisqu'avec 17 victoires en 21 matchs de championnat et un joli parcours en Coupe du Centre, tous les objectifs ont été remplis. Au-delà du terrain, je remercie tous les bénévoles du C'CF pour leur engagement ainsi que la Ville et nos partenaires pour leur soutien sans faille. Cette récompense est le fruit d'un travail collectif qui ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.

« Construire une équipe ambitieuse est essentielle »

Quels sont vos objectifs pour surfer sur cette belle dynamique ?

Le retour en N3 est synonyme d'un niveau de jeu plus élevé. Construire une équipe ambitieuse, capable de faire face à la concurrence et de jouer les premiers rôles est essentiel. Pour cela, il faut conserver l'ossature de l'équipe et l'enrichir en continuant d'associer les jeunes talents aux joueurs cadres. La rigueur est notre état d'esprit. Laurent Fournier poursuivra sa mission au poste d'entraîneur et sera épaulé par Clément Chantôme, qui a décidé de troquer sa tenue de joueur au profit de la casquette de directeur sportif. Grâce à son expérience du terrain, son analyse du jeu et son réseau, il nous aidera à bâtir un effectif de qualité.

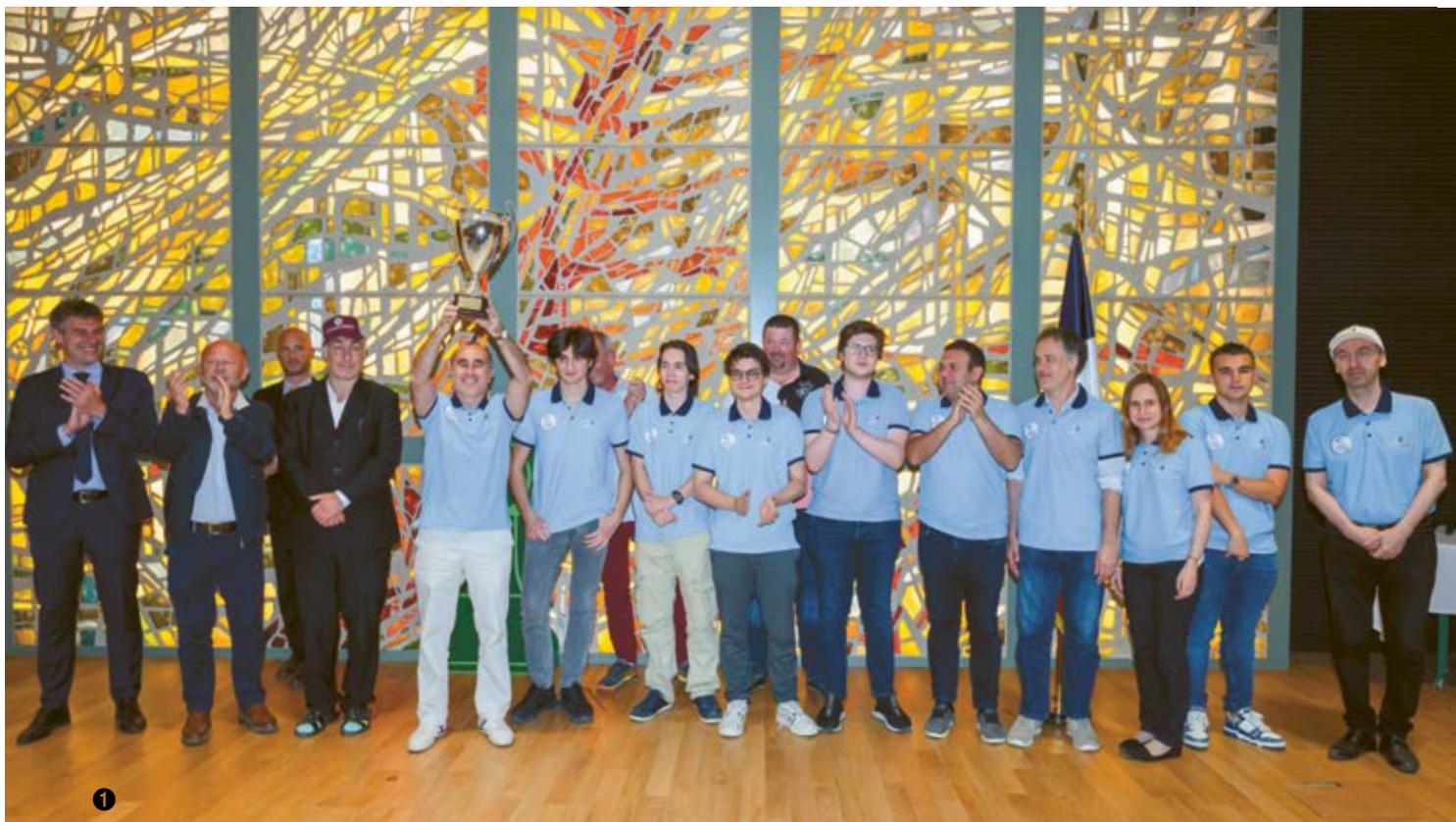
Chez les U17, notre projet est de construire une équipe capable d'accéder au niveau national. Pour y parvenir, nous poursuivons notre travail de détection, primordial pour l'avenir.

L'équipe première retrouvera-t-elle le stade Jacques-Couvret à la reprise ?

Tout à fait. Les travaux de réfection opérés cette saison sont terminés et l'équipe de N3 retrouvera la pelouse des Grands-Prés à la rentrée. Nous aurons le plaisir d'y accueillir tous nos supporters, qui ont largement répondu présent cette année au stade James-Delarue.

AU SOMMET DE L'ÉCHIQUIER

Sensationnel! Pour la première fois de son histoire, le C'Chartres Échecs a décroché le titre de champion de France par équipes lors du Top 16, organisé pour la troisième année consécutive au salon Marceau de l'hôtel de Ville. Cette performance fantastique illustre l'excellence du club chartrain dont le rayonnement traverse les frontières grâce à ses joueurs de calibre international et confirme que la Ville est bel et bien la terre des échecs.



C'est l'aboutissement d'un rêve. Au terme d'un suspense haletant, le C'Chartres Échecs a atteint, le dimanche 9 juin, son objectif ultime: remporter le titre de champion de France par équipes. Membre du Top 16 depuis quatre ans – l'élite des échecs français – le club chartrain succède ainsi à Asnières, Bichwiller et Clichy,

qui se partageaient le précieux sésame depuis 12 ans.

Vainqueur de la poule haute avec un point d'avance sur Bichwiller, le C'Chartres Échecs s'est illustré lors d'une compétition plus dense que jamais, où se sont affrontés les meilleurs joueurs du monde, au salon Marceau de l'hôtel de Ville, hôte du Top 16 pour la quatrième reprise (2017, 2022, 2023 et 2024).

❶ Aux côtés de son capitaine Namig Guliyev, qui brandit le trophée, l'équipe du C'Chartres Échecs a célébré sa victoire.

❷ Le maire Jean-Pierre Gorges, aux côtés de François Gilles, président du C'Chartres Échecs et d'Éloi Relange, président de la fédération française des échecs, a exprimé sa joie lors de la cérémonie de clôture du Top 16, le dimanche 9 juin, au salon Marceau.

❸ Le jeune prodige Marc'Andria Maurizzi a contribué à porter le club chartrain au sommet de l'échiquier français.

❹ Le maire Jean-Pierre Gorges et Deimante Cornette.

ILS ONT DIT

Par le maire Jean-Pierre Gorges

« Je ne peux qu'être heureux ! Ce titre de champion de France est la récompense de l'investissement et de tous les efforts fournis par la Ville au profit du développement des échecs. Grâce à notre club, le dispositif Échecs à l'école, les parties majoritaires ou la fête des échecs en clôture de l'année scolaire, Chartres est parvenue à se hisser au premier rang de la discipline en France. Nous allons continuer de mettre les moyens nécessaires pour conserver ce statut de terre des échecs et accueillir d'autres compétitions en cœur de ville. Durant les 11 jours de compétition, j'ai pu voir de nombreux joueurs déambuler dans les rues, profiter de nos commerces et des illuminations de Chartres en lumières. C'est aussi par l'organisation de ce type d'événement que l'on contribue à dynamiser notre centre-ville ».

Par François Gilles, président du C'Chartres Échecs

« Je ressens beaucoup d'émotion. L'aventure a commencé avec notre capitaine Namig Guliyev en Nationale 4, il y a 17 ans. C'est le fruit d'un long travail accompli aux côtés de la Ville, qui a toujours cru en nous et a permis d'atteindre cet objectif. Je suis d'autant plus heureux que notre équipe a fait preuve d'un état d'esprit exceptionnel tout au long de la compétition et ce, malgré la défaite inaugurale contre Asnières. Grâce à leur sens du collectif et à leur abnégation, les joueurs ont su relever la tête et aller chercher ce trophée. Au-delà des performances individuelles, c'est la complémentarité de nos jeunes talents et de nos grands champions expérimentés dont je suis particulièrement fier ».



L'ACLAM DANS LES STARTING-BLOCKS

Le meeting de Chartres est de retour ! Après 5 ans d'absence, la compétition organisée par l'ACLAM reviendra le mercredi 10 juillet, au stade Jean-Gallet. L'occasion de découvrir le talent d'athlètes de niveaux national et régional, à quelques semaines des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Plus loin, plus vite, plus haut ! Le 10 juillet, le plateau sportif Jean-Gallet accueillera un nouvel événement de haut rang après le Trophée de France de BMX, en juin.

Cette fois, les meilleurs athlètes de toute la France (à partir de la catégorie cadets) s'exprimeront sur la piste du stade à l'occasion du retour du meeting de Chartres, organisé par l'ACLAM.

De multiples épreuves permettront de mettre en lumière les différentes disciplines de l'athlétisme ainsi que les athlètes locaux, à seulement quelques semaines du coup d'envoi des JO.

Envergure nationale

Événement historique du sport chartrain, le meeting de Chartres a pour objectif de raviver l'enthousiasme et l'énergie qui entourent les compétitions d'athlétisme sur le territoire et de démontrer l'excellence des athlètes de l'ACLAM. « L'objectif est de redonner une envergure nationale au meeting de Chartres, explique Paul Lada, sprinteur de l'ACLAM (vice-champion de France U20 sur 100 m, 4^e des derniers championnats de France élite sur 60 m) qui espère être sélectionné aux Jeux sur le relais 4x100. Autour de la compétition, des animations et initiatives seront proposées aux

plus jeunes. L'accès au public sera libre pour qu'un maximum de personnes puissent découvrir l'athlétisme, dans une ambiance de fête ».

Émilie Philippe-Borget (record-woman de France master en salle sur 1500 mètres et porteuse de la Flamme olympique) et Evan Pringuet (multiple finaliste des championnats de France en saut en hauteur) font notamment partie des athlètes de l'ACLAM attendus.

Les épreuves primées

Hommes

100 m, 400 m,
400 m haïes, 800 m,
Triple saut,
Saut à la perche

Femmes

100 m, 400 m,
1500 m, Triple saut,
Lancer du marteau

Handisport

100 m

► Meeting de Chartres
Mercredi 10 juillet
14 h à 20 h
Début des épreuves à 16 h
Stade Jean-Gallet
Entrée libre
aclam.athle.com
Instagram: meetingdechartres



Après sa médaille de bronze aux championnats d'Europe, Rose Loga entretient son rêve olympique.

Rose Loga entre dans la cour des grands

Le sport chartrain continue de rayonner ! Le 10 juin, Rose Loga (ACLAM) a franchi une nouvelle étape de son brillant début de carrière. Pour sa première finale dans une grande compétition internationale, la lanceuse de marteau s'est adjugée la médaille de bronze lors des championnats d'Europe d'athlétisme, organisés à Rome. Avec un jet à 72,68 mètres – son record personnel – la jeune athlète de 21 ans a assuré sa place aux côtés des meilleurs lanceuses du monde. Déjà vice-championne du monde et d'Europe juniors en 2021, Rose Loga garnit un peu plus son palmarès déjà bien étoffé. De quoi rêver d'une sélection aux Jeux cet été...

BMX

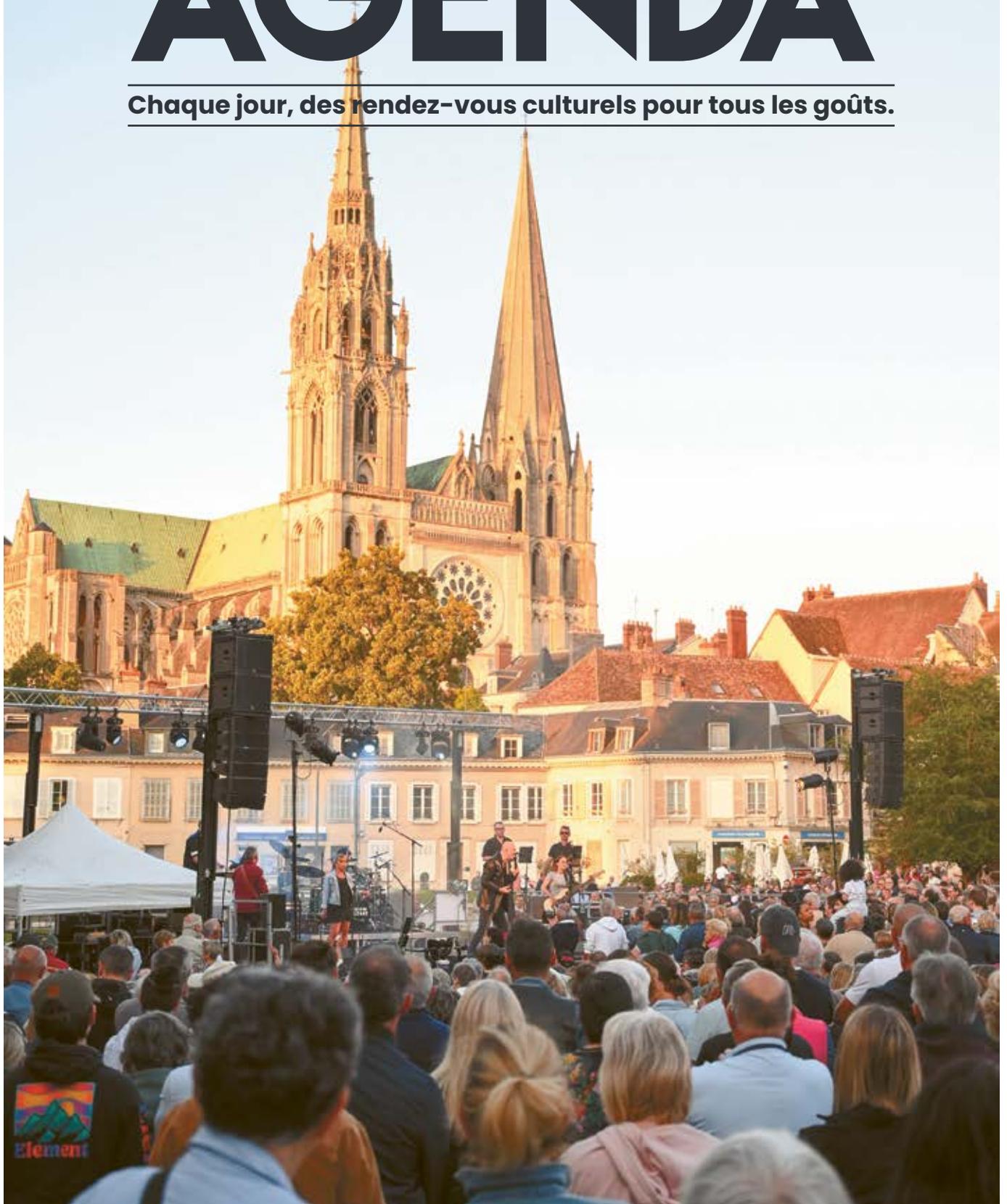
FOUS DU GUIDON



Les 15 et 16 juin, 1 200 jeunes pilotes venus de toute la France ont participé au Trophée de France de BMX, au stade Jean-Gallet. Réservée aux catégories âgées de 14 ans et moins, la compétition a attiré des milliers de spectateurs, qui ont assisté à un show d'exception pendant tout le week-end. Ateliers, animations et concerts ont aussi fait le bonheur du public.

AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



EXPOSITIONS

150 ANS DU SPORT EN EURE-ET-LOIR

Jusqu'au 2 août
Les lundis, mercredis et jeudis de 9 h à 17h30
Les vendredis de 9 h à 16 h
Visites commentées les mercredis 10 et 17 juillet à 15 h
Archives départementales d'Eure-et-Loir
02 37 88 82 20

JEUX SOUS LES MERS

Jusqu'au 31 août
Boulevard Chasles et l'Odysée

LA CHRONOPHOTOGRAPHIE SELON PAUL RICHER

Jusqu'au 31 août
Chemin de Mémoire

CHEMIN DES ARTS: SILVIA NADDEO

Jusqu'au 1^{er} septembre
Du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h
Chapelle Saint-Éman

REFLETS REFLÉTÉS

Jusqu'au 7 septembre
Méd'IAthèque L'Apostrophe
mediatheque.chartres.fr

CHEMIN DES ARTS: PAULINA AUBEY

Jusqu'au 8 septembre
Du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h
Prieuré Saint-Vincent

LES HÉROS DE BD EN VITRAIL

Jusqu'au 13 octobre
Galerie du Vitrail et L'Expression Vitrail
galerie-du-vitrail.com

CHEMIN DES ARTS: NANCY VUYLSTEKE DE LAPS

Jusqu'au 22 septembre
Du vendredi au dimanche de 14 h à 19 h
Collégiale Saint-André

EXPOSITION-PHOTO CHARTRESTIVALES

Jusqu'au 28 octobre
Camping de Chartres

02 37 90 88 62

EXPO DOISNEAU: DANS LES YEUX DE PICASSIETTE

Jusqu'au 30 novembre
Maison Picassiette
02 37 34 10 78

CHARTRES EN LUMIÈRES

Jusqu'au 5 janvier 2025
Cœur de ville et basse-ville
chartresenlumieres.com

ARCHÉOLOGIE

VISITES DU SANCTUAIRE ET DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Dimanches 7, 14 et 28 juillet;
mercredi 17 et samedi 20 juillet
Dimanches 4 et 18 août;
mercredi 21 et samedi 24 août
À 15 h et 16 h 30
Église de Saint-Martin-au-Val
02 37 23 42 20

ACTIVITÉS ENFANTS

Du lundi 15 juillet au vendredi 30 août de 9 h 30 à 12 h 30
C'Chartres Archéologie
2, rue Georges Brassens
archeologie.chartres.fr

SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

CHARTRESTIVALES

Du 5 juillet au 24 août
(Voir programmation pages 62-63)

ANIMATIONS

RACONTE-MOI L'HISTOIRE DE CHARTRES

Mercredis 10 et 24 juillet et 28 août à 15 h
Office de tourisme
boutique.chartres-tourisme.com

VISITES GUIDÉES DE CHARTRES EN LUMIÈRES

Samedi 13 juillet à 22 h 45
Samedis 20 et 27 juillet à 22 h 30
Samedi 17 août à 22 h
Samedis 24 et 31 août à 21 h 45
Office de tourisme
boutique.chartres-tourisme.com

CONFÉRENCES/CINÉMA

SPIDER-JEUDIS

Tous les jeudis du 11 juillet au 29 août à 20 h
Les Enfants du Paradis
enfantsparadis.cineparadis.fr

JEUNESSE

ATELIERS ENFANTS

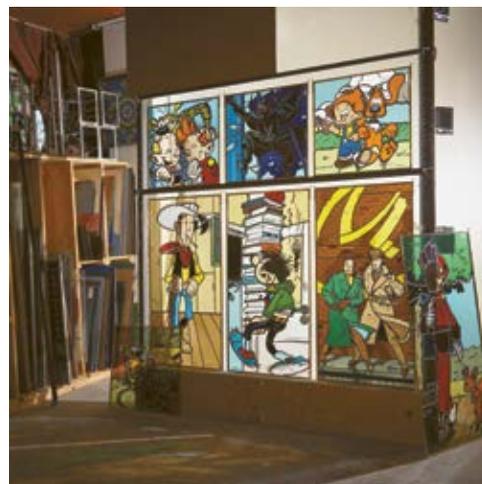
Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août de 14 h 15 à 16 h
(Voir la programmation page 75)
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

TOURNOI SUPER SMASH BROS ULTIMATE

Mercredi 7 août de 14 h 30 à 18 h
Méd'IAthèque L'Apostrophe
mediatheque.chartres.fr

VOYAGE EN LITTÉRATURE

Jusqu'au 31 août
Énigme
Bibliothèque Louis-Aragon
mediatheque.chartres.fr



L'exposition *Les héros de BD en vitrail* est à retrouver jusqu'au 13 octobre à la Galerie du Vitrail et L'Expression Vitrail.

ARCHÉOLOGIE

1500 ans d'histoire sous nos yeux

Engagé en 2013, le programme de recherche archéologique de l'église Saint-Martin-au-Val s'achève en juillet au terme de l'ultime étape des fouilles du site. L'opération mobilise les équipes de C'Chartres Archéologie en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif : permettre la réouverture complète de l'église comme lieu de culte en 2025, suite aux travaux de mise en sécurité et d'accessibilité.



Le maire Jean-Pierre Gorges, en visite sur le site des fouilles archéologiques de Saint-Martin-au-Val.

Riche de son histoire doublement millénaire, la Ville porte depuis plusieurs années un programme ambitieux de valorisation des vestiges du site Saint-Martin-au-Val : le plus grand sanctuaire de la Gaule romaine connu à ce jour. Pour la Ville, le projet va bien au-delà et ambitionne de transformer le quartier Saint-Brice autour d'un pôle archéologique qui intègre le sanctuaire et l'ancienne abbaye. La dernière session des fouilles archéologiques du site mobilise 4 archéologues de C'Chartres Archéologie ainsi qu'une enseignante et une doctorante de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Au programme : l'agrandissement du sondage actuel, avec l'ouverture d'une zone d'environ 30 m² en direction du chœur de l'église.

Rites funéraires à travers les âges

Ces fouilles sont l'occasion de découvrir les vestiges de la première église mérovingienne, peut-être en lien avec les tombes des premiers évêques de Chartres.

Enrichir les connaissances sur les comportements funéraires médiévaux dans cet édifice religieux pourrait renseigner sur l'importance du site à travers les époques. Les autres objectifs de



Temps fort de la campagne de fouilles, l'ouverture d'un sarcophage encore scellé a révélé un squelette vieux de 1500 ans, le 19 juin.

cette campagne de fouilles sont de compléter le plan de l'église du haut Moyen Âge, d'identifier les aménagements successifs dans la nef au cours des siècles et de comprendre le rôle du monastère de Saint-Martin-au-Val dans l'histoire de Chartres, entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Depuis 2013, les fouilles programmées de l'église ont permis des découvertes remarquables, notamment dans certains sarcophages du haut Moyen Âge: plaques, boucles en ivoire, appliques en or, objets finement sculptés... Il faut dire que le site n'est pas banal: situé dans l'enceinte du plus grand sanctuaire de la Gaule romaine découvert à ce jour, il a abrité une église dès la fin du V^e siècle. Des vestiges témoignent d'une église romane au XI^e siècle, avant des reconstructions au XVII^e siècle et au milieu du XIX^e siècle.

Réouverture de l'église au public

Depuis 2023, la Ville travaille de concert avec les habitants du quartier et le Diocèse de Chartres pour rouvrir au public l'église Saint-Martin-au-Val. « *Le site est affecté et consacré, l'église peut donc accueillir des messes religieuses*, indique le maire Jean-Pierre Gorges. *Plus globalement, il s'agit de redynamiser le quartier par son église et donc, de continuer à investir ici. Nous travaillons avec l'Église et les associations accueillies au sein des abbayes toutes proches, comme la Commune Libre de Saint-Brice. Notre souhait est d'aménager un musée de l'archéologie et d'y installer nos équipes de C'Chartres Archéologie. L'avantage de disposer d'un tel service reconnu au niveau national a un prix, certes, mais s'autofinance car tous nos projets sont concernés par des fouilles préventives.* »

Une nouvelle dynamique pour le quartier

Au-delà de l'avenir de l'église, la Ville prépare la transformation du quartier autour du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. « *L'objectif final est de libérer le sanctuaire, mais c'est un projet au long cours. Cette idée guidera nos choix pour les aménagements à venir* », précise le maire. L'un des premiers pas souhaité par la Ville est de changer le nom du quartier et passer de Saint-Brice, le nom de l'ancien hospice, à Saint-Martin-au-Val. Le site du sanctuaire pourrait également accueillir des fouilles programmées dans le cadre d'un chantier-école avec des étudiants.

Des vacances sous le signe de l'archéologie

Cet été, les équipes de C'Chartres Archéologie vous donnent rendez-vous pour participer à de nombreuses activités, imaginées aussi bien au profit des enfants que des adultes.

VISITES DU SANCTUAIRE ET DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Dimanches 7, 14 et 28 juillet ; mercredi 17 et samedi 20 juillet

Dimanches 4 et 18 août ;

mercredi 21 et samedi 24 août

Près de 2000 ans d'histoire vous attendent ! Venez visiter le plus imposant sanctuaire antique de Gaule du nord ainsi que l'église Saint-Martin-au-Val, fouillée cette année par les équipes de C'Chartres Archéologie.

Départs des visites :

15 h : sanctuaire gallo-romain

16 h 30 : église

Durée : 1 h

► Tarifs par site : 8 € et 4 €

Les activités pour les enfants

DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

Activités de 9 h 30 à 12 h 30

6/8 ans

Lundi 15 et jeudi 18 juillet

La préhistoire est à l'honneur avec la découverte des techniques de survie et du travail du cuir.

Lundis 22 et 29 juillet

Devenez un vrai archéologue, le temps d'une matinée, avec des activités bac de fouille.

Lundi 26 août

Atelier motte castrale

9/12 ans

Mardi 16 et vendredi 19 juillet

La préhistoire est à l'honneur avec la découverte des techniques de survie et du travail du cuir.

Mardis 23 et 30 juillet

Devenez un vrai archéologue, le temps d'une matinée, avec des activités bac de fouille.

Vendredi 23 août

Atelier bâtisseur médiéval

ATELIERS CRÉATIFS

Activités de 9 h 30 à 12 h 30

6/8 ans

Jeudi 25 juillet

Ateliers fresques à la romaine

Jeudi 1^{er} août

Mosaïques antiques

Lundi 19 août

Accessoires et bijoux

Jeudi 22 août

Tissage à la mode romaine

Jeudi 29 août

Blasons

9/12 ans

Vendredi 26 juillet

Ateliers fresques à la romaine

Vendredi 2 août

Mosaïques antiques

Mardi 20 août

Fabrication de boucliers

Mardi 27 août

Lampe à huile

Vendredi 30 août

Blasons



► Les visites du sanctuaire gallo-romain et de l'église Saint-Martin-au-Val permettent de tout comprendre des dernières découvertes archéologiques.

Tous les ateliers sont ouverts aux enfants de 6 à 8 ans ou de 9 à 12 ans, selon l'activité proposée.

► Durée : 3 h

Tarif par enfant et par atelier : 6 €

► Renseignements
archeologie.chartres.fr ou
ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr
 Réservations obligatoires sur le site chartres-tourisme.com

« Un véritable engouement du public »

À l'aube des vacances d'été, pendant lesquelles le musée des Beaux-Arts proposera des animations, son conservateur Grégoire Hallé dresse le bilan de la saison écoulée et espère poursuivre la dynamique à l'occasion des festivités du millénaire de la crypte de la cathédrale.



Grégoire Hallé, le conservateur du musée des Beaux-Arts.

Votre Ville: La saison du musée a été riche en événements, quel bilan tirez-vous ?

Grégoire Hallé: Je me réjouis de constater le véritable engouement qu'a rencontré le musée tout au long de la saison. Une chose est sûre: si l'on propose une offre de qualité au public, il est assurément au rendez-vous.

Pour preuves, les deux expositions consacrées au sculpteur chartrain Paul Richer ont rassemblé 21200 spectateurs, sans compter la venue de nombreuses écoles. À elle seule, la seconde partie a réuni 14800 curieux, un record et une fierté!

À propos du prêt du tableau de Claude Monet, le succès est là aussi. 800 personnes sont venues le 15 juin lors de l'événement « *Nymphéas en résonance* », qui était gratuit d'accès.

Le musée continue-t-il de tisser des liens avec d'autres structures ?

Tout à fait. Le musée s'est de nouveau inscrit dans des réseaux professionnels pour les demandes de prêts qui ont pu être faites. Nous avons travaillé avec de nombreux services de la Ville dont les crèches, le relais petite enfance et les résidences pour personnes âgées pour proposer visites, conférences et ateliers en résonance avec les thèmes abordés. Un lien intéressant a aussi été développé avec les partenaires associatifs à l'occasion de l'exposition « *La Chronophotographie selon Paul Richer* », à découvrir sur le Chemin de Mémoire jusqu'au 31 août. Enfin, nous préparons avec l'ensemble des acteurs culturels de la Ville les festivités du millénaire de la crypte la cathédrale, dont nous ne manquerons pas de vous dévoiler, bientôt, la programmation.

Programme des vacances d'été

ATELIERS ENFANTS

Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août

14h15 à 16 h

Pour les 6-8 ans

Les lundis 8, 15, 22, 29 juillet et 5 août

MUSÉE EN DÉTAILS

Par le biais de jeux (Memory, yeux bandés, points communs...), découvrez en équipe les œuvres du musée.

Les jeudis 11, 18, 25 juillet et 1^{er} et 8 août

« QUI A VANDALISÉ LES ŒUVRES ? »

Enquêtez grâce à des indices laissés par le malfaiteur, pourras-tu nous aider à identifier le fautif ?

Pour les 9-11 ans

Les mardis 9, 16, 30, 30 juillet et 6 août

MUSÉE EN DÉTAILS

Par le biais de jeux (Memory, yeux bandés, points communs...), découvrez en équipe les œuvres du musée.

Les vendredis 12, 19, 26 juillet et 2 et 9 août

JEU DE PISTE DES TEMPS MODERNES

Immersion dans le XX^e siècle: votre sens de l'observation et votre capacité à résoudre des énigmes seront nécessaires pour créer une œuvre très personnelle.

► Les réservations sont obligatoires sur le site chartres-tourisme.com
Tarifs: 6 €

Exposition

Jusqu' au 14 juillet
LE DÉLUGE

Exposition de Gérard Rancinan et Caroline Gaudriault.

► chartres.fr/le-deluge

Des étudiants aux petits soins des sculptures

Du 10 au 14 juin, des étudiants scolarisés à l'Institut National du Patrimoine et à l'École Supérieure d'Art et de design de Tours, en parcours Conservation et restauration des biens culturels, spécialité Œuvres sculptées, sont venus au chevet de statues du musée des Beaux-Arts afin de leur rendre la beauté qu'elles avaient jadis.



François Tulpain, président des Amis du musée des Beaux-Arts, Isabelle Vincent, adjointe à la Culture et au Patrimoine et les étudiants des écoles tourangelles.

Ils étaient une quinzaine d'étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e année de deux écoles tourangelles, à participer au chantier-école visant à restaurer des statues en dormance dans les réserves du musée depuis plus de 150 ans. « C'est la première fois que le musée des Beaux-Arts met en place un chantier-école visant à restaurer des œuvres du patrimoine local tout en permettant à des étudiants de compléter concrètement leur formation, explique Isabelle Vincent, adjointe au

maire en charge de la Culture et du Patrimoine. *L'association des Amis du musée des Beaux-Arts a apporté une aide précieuse à cette opération en finançant l'atelier, le transport et l'hébergement des élèves.* »

Des œuvres variées

Ce sont principalement des grands plâtres du XIX^e siècle, mais aussi des statues plus anciennes qu'a choisi Grégoire Hallé, conservateur du musée, selon leur intérêt, les possibilités

d'exposition et la nature des altérations : structurelles, de surface, voire les deux pour certaines œuvres. Le panel se veut large pour rendre l'exercice intéressant. Quelques-unes seront à découvrir lors de la future exposition temporaire, les autres retourneront en réserve.

« Chartres est une ville dont la statuaire est très riche ! Il y a quelque chose d'émouvant à redonner leur splendeur à des sculptures ayant traversé les siècles », témoignent des étudiantes.

EN IMAGES

Le musée sous le Déluge



L'immense photographie de Gérard Rancinan est exposée dans la chapelle.



Les livres géants de Caroline Gaudriault.



Isabelle Vincent, adjointe à la Culture et au Patrimoine, Gérard Rancinan, le maire Jean-Pierre Gorges et Caroline Gaudriault lors du vernissage de l'exposition, le 22 juin.

Le lancement de l'exposition *Le Déluge*, de Gérard Rancinan et Caroline Gaudriault, a eu lieu le samedi 22 juin au musée des Beaux-Arts, en présence du maire Jean-Pierre Gorges et d'Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

Jusqu'au 14 juillet, le public est invité à découvrir l'œuvre monumentale du photographe mondialement connu dont la grandeur (4,6 mètres de largeur par 2,35 mètres de hauteur) interpelle le regard pour sensibiliser aux conséquences du changement climatique.

Six livres géants sont également exposés juste avant de pénétrer dans la chapelle du musée, tel un chemin à travers l'histoire culturelle. Les planches, reliées et faites à la main par l'auteur et plasticienne, raconte les significations du Déluge.

Un événement à ne pas manquer !

► Exposition *Le Déluge*
De Gérard Rancinan et Caroline Gaudriault
Jusqu'au dimanche 14 juillet
Musée des Beaux-Arts
chartres.fr/le-deluge

BIBLIOTHÈQUES À vos jeux!

L'été sera ludique dans vos bibliothèques! Jeux de plateau, jeux vidéo en solo ou en groupe, énigmes littéraires à résoudre... il y en aura pour tous les goûts, et tous les âges.



JEUX DE SOCIÉTÉ

Le jeu de société s'installe dans les salles pour des temps dédiés le mercredi ou le samedi. Un large choix est proposé sur place et il vous est également possible d'apporter votre propre jeu, pour le partager entre amis ou avec d'autres joueurs.

Mercredis 10, 17, 24 juillet et mercredis 7, 14, 21 et 28 août de 15 h à 17 h

► Bibliothèque Louis-Aragon, espace jeunesse

À partir de 7 ans

Samedis 13, 20 et 27 juillet et samedis 3, 10, 17, 24 et 31 août de 15 h à 17 h

► L'Apostrophe, espace jeunesse

Tous publics

TOURNOI SUPER SMASH BROS ULTIMATE

Jeux vidéo

Mercredis 3 juillet et 7 août de 14 h 30 à 18 h

Incarne des icônes du jeu vidéo dans l'affrontement ultime sur Super Smash Bros Ultimate.

À partir de 12 ans.

Inscriptions sur le site start.gg, référençant les tournois « ring of Chartres ».

► L'Apostrophe, auditorium

VOYAGE EN LITTÉRATURE

Énigme

Jusqu'au 31 août

Qui a bien pu nous envoyer une carte postale sans signature? Petits et grands, c'est à vous de jouer grâce aux indices semés pour retrouver les 24 héros ou écrivains étourdis!

► Bibliothèque Louis-Aragon

REFLETS REFLÉTÉS

Exposition

Jusqu'au 7 septembre

Retrouvez le travail passionnant du photojournaliste et photographe d'art Claude Génino Gaspari, dont l'œil et les clichés

révèlent toute la poésie et l'âme d'artiste, de Venise à La Défense en passant par New York.

► L'Apostrophe, accueil et mezzanine du 1^{er} étage

PACKS-VACANCES

Lecture

Jusqu'au 7 septembre

Pendant l'été, les bibliothécaires prêtent des paquets-surprise avec 3 à 4 documents sur un thème. Les amateurs de découvertes peuvent ainsi les glisser dans leurs valises.

► L'Apostrophe, 5^e étage et espace Musique et cinéma



PLAYTIME

Jeux vidéo

Mercredis 10, 24 et 31 juillet et mercredis 14 et 28 août de 16 h à 18 h

Découverte de jeux vidéos indépendants sur Xbox, PS5 et Switch.

► L'Apostrophe, foyer de l'auditorium

LET'S PLAY : TOPSPIN 2K25

Jeux vidéo

Mercredi 17 juillet de 14 h 30 à 17 h 30

Laisse-toi guider par les légendes du tennis pour devenir un champion du Grand Chelem sur PS5.

À partir de 7 ans, sans inscription.

► L'Apostrophe, auditorium

SCRATCH : APPRENDRE À PROGRAMMER EN S'AMUSANT

Atelier numérique

Jeudi 25 juillet et jeudi 22 août de 14 h 30 à 16 h

Découvrir la programmation de manière ludique en créant un mini jeu vidéo. Utiliser des briques de codage pour concevoir un programme.

À partir de 8 ans, les parents sont les bienvenus.

Inscriptions sur mediatheque.chartres.fr, rubrique « agenda ».

► L'Apostrophe, espace numérique

LET'S PLAY : EA SPORTS FC24

Jeux vidéo

Mercredi 21 août de 14 h 30 à 17 h 30

Retrouve tes équipes favorites sur PS5.

À partir de 7 ans, sans inscription.

► L'Apostrophe, auditorium

Les horaires d'été du 6 juillet au 31 août

Méd'IAthèque L'Apostrophe

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h

Jeudi de 14 h 30 à 18 h

Bibliothèque Louis-Aragon

Mardi, mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

Jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h

Fermeture du 6 au 10 août

► Méd'IAthèque L'Apostrophe 1, boulevard Maurice-Viollette

► Bibliothèque Louis-Aragon Passage des Poètes

Retrouvez toutes les informations pratiques et les programmations sur mediatheque.chartres.fr

Suggérer le mouvement

Les œuvres de Nancy Vuylsteke de Laps représentent des corps en mouvement.

Des corps étirés, figés dans une légèreté onirique, que l'on pourrait pourtant se surprendre à voir bouger. Elles sont l'objet d'expositions temporaires en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, et suscitent l'intérêt de collectionneurs du monde entiers. La collégiale Saint-André les présente jusqu'au 22 septembre, dans le cadre du Chemin des arts.



Nancy Vuylsteke de Laps.

Votre Ville: Qu'est-ce qui vous a mené sur le chemin de la sculpture ?

Nancy Vuylsteke de Laps: Une évidence que j'ai ressentie. Je dessine depuis mon plus jeune

âge. Vers mes 20 ans, j'ai eu l'envie de mettre en volume ce que je représentais à plat sur le papier. Maintenant, je ne peux plus vivre sans la sculpture, j'y pense constamment, de jour comme de nuit. C'est une passion qui demande beaucoup de travail, et qui m'est vitale.

Comment avez-vous fait votre apprentissage ?

J'ai étudié la sculpture à l'Académie des beaux-arts de Bruges, puis j'ai exercé un métier qui n'avait rien à voir. Il m'a cependant permis de rencontrer Noor-Zadé Brener auprès de qui j'ai parfait mon éducation artistique et l'art de la sculpture durant 10 ans. Elle m'a emmenée dans les musées, elle m'a appris à décider au bon moment que l'œuvre était terminée; car si l'artiste reste trop longtemps sur une même pièce, la spontanéité se perd. Après son décès, j'ai continué à sculpter seule. En 2006, la galerie Bourdette-Gorkowski à Honfleur a exposé mes œuvres, et continue d'ailleurs de le faire. Ça a été le début d'une succession de rencontres qui m'ont fait avancer sur le chemin où je suis aujourd'hui.

« Je ne sais jamais avec précision quel sera le rendu final. »

Avec quels matériaux travaillez-vous, et quelles sont les étapes de réalisation d'une sculpture?

Les plus grandes sont d'abord réalisées en terre glaise; les plus petites en cire. Lorsque je suis satisfaite, je réalise un moule en silicone puis une coque en résine ou en plâtre. Avec ce moule, je procède à la mise en grappe: je fais une structure en cire qui sera détruite par la méthode de la cire perdue. Je réalise autour d'elle un autre moule en plâtre réfractaire, puis je mets le tout au four à 700 °C jusqu'à ce que la cire ait complètement disparu. Je fonds ensuite des lingots de bronze que je coule dans le moule en plâtre réfractaire. Je casse ce moule puis viennent les étapes du sablage, de la ciselure, de la soudure, et enfin, de la patine au chalumeau avec du nitrate de cuivre ou de l'oxyde de fer. Je ne sais jamais avec précision l'aspect qu'aura la patine, elle dépend des conditions d'application.

« Exagérer les choses aide à développer l'imaginaire. »

Pourquoi avez-vous choisi de sculpter uniquement des corps étirés?

J'aime beaucoup la danse contemporaine. C'est ce mouvement en intégralité que je veux faire transparaître dans mes œuvres, et pas seulement un instant. J'étire les corps pour accentuer le mouvement. Mon but est que le spectateur imagine l'avant et l'après de l'instant qu'il a sous les yeux. Exagérer les choses aide à développer l'imaginaire.



Les œuvres de la sculptrice sont exposées à la collégiale Saint-André jusqu'au 22 septembre.

D'où l'inspiration vous vient-elle?

De l'observation. Je photographie mentalement les mouvements que j'observe et les garde en mémoire. Ils peuvent rester longtemps dans ma tête avant qu'un jour je décide de m'en inspirer pour les matérialiser à travers mes sculptures.

Connaissez-vous Chartres avant d'y exposer vos œuvres?

Mon grand-père y avait de bons

amis. Je suis ravie de pouvoir revenir dans cette très belle ville, et d'exposer mes œuvres dans ce lieu chargé d'histoire qu'est la collégiale Saint-André, dans le cadre du Chemin des arts. Je remercie la Ville pour son accueil et l'opportunité qui m'est offerte d'intégrer la programmation du Chemin des Arts.

► Nancy Vuylsteke de Laps
Collégiale Saint-André
Jusqu'au 22 septembre
nvuylstedelaps.com

« Chartres libérée ! Chartres sur le chemin de la victoire ! »

Le général Charles de Gaulle a prononcé ces mots le 23 août 1944, il y a 80 ans, sur le perron de l'ancien hôtel des Postes quelques jours seulement après la libération de la ville par les Alliés. Pour célébrer cet anniversaire historique, la Ville organise le 26 août prochain une journée de commémoration.



Un enfant (Serge Robin) assis sur une bombe US de 500 kg tombée sur la Roseraie dans le quartier de Rechèvres, avant d'être désamorçée, le lendemain. (photo inédite, Historial militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir).

Remontons dans le temps, il y a 80 ans... « C'est le mois d'août, une période festive mais ternie par quatre années d'occupation, raconte Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire, vice-président national de la Réunion des officiers de réserves spécialistes d'état-major, président de l'Historial militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir, et passionné par l'histoire de la Ville. Les Allemands ont déjà quitté Chartres. Le seul intérêt que la ville a pour eux, c'est le passage des munitions. Les voies ferroviaires deviennent alors un objectif. Ce qui explique les bombardements aux Grands-Prés et sur le viaduc des Trois-Ponts, même si celui-ci est peut-être une erreur de cible. En effet, les Anglais bombardent de nuit à basse altitude, et les Américains de jour à très haute altitude. La précision de tir sur objectif est assez restreinte. De plus, si le premier avion anglais se trompe de cible, tous ceux qui suivent répètent son erreur ».

Quatre jours de combats décisifs « Quoi qu'il en soit, la plupart des Allemands ne sont plus dans Chartres quand arrivent les Américains. Ils sont essentiellement retranchés au sud-est de la ville, dans le triangle Chartres – Luisant – Le Coudray. Le 15 août 1944, les Américains arrivent par le sud-ouest, en direction du nord

et de l'ouest, pour un mouvement enveloppant. »

Durant la nuit, les Allemands font sauter les coupures (ponts et autres) : une manœuvre retardatrice qui a pour but de gêner la poursuite de ses arrière-gardes. « *Le seul pont qui ne sera pas détruit sera celui de la porte Morard.* »

Le 16 août, un blindé américain entre dans Chartres par la place Châtelet et la rue Sainte-Même. Des combats meurtriers ont lieu, notamment dans le cimetière Saint-Chéron.

Le 18 août, le quartier de Beaulieu est libéré, puis toute la ville. Le drapeau français est hissé sur le clocher nord de la cathédrale en signe de victoire. Chartres est libérée!

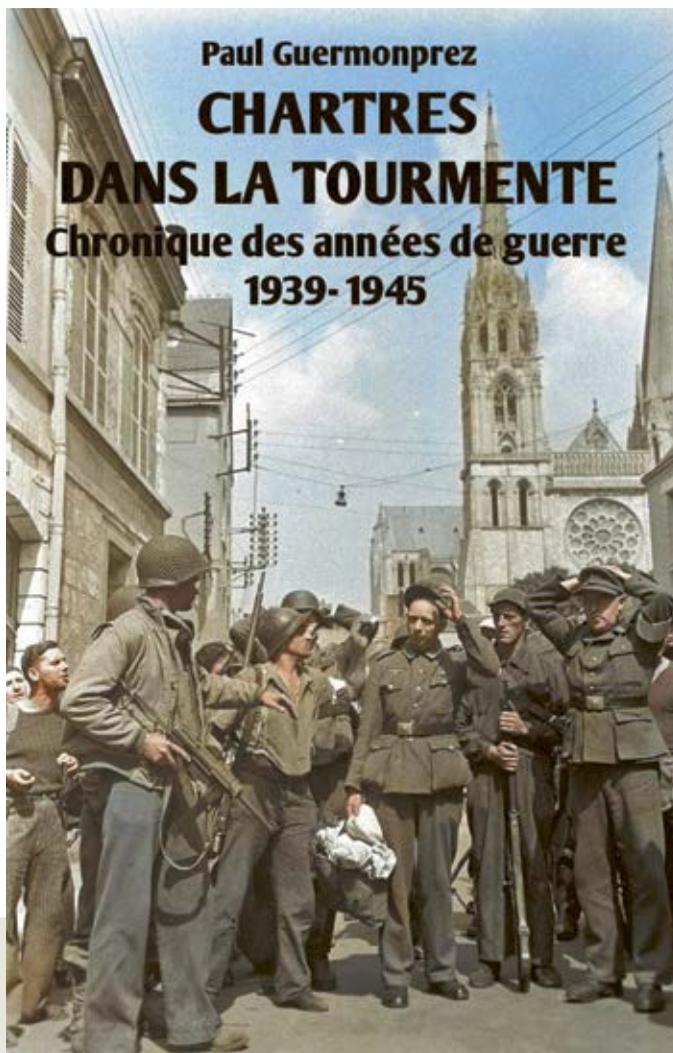
Journée de commémoration

Le lundi 26 août, la Ville célébrera le 80^e anniversaire de la Libération de Chartres. Voici le déroulé prévisionnel de cette journée historique.

- 10 h 30 : cérémonie officielle sur la place des Halles ;
- 11 h 30 : *Te Deum* de la Libération à la cathédrale Notre-Dame de Chartres ;
- 14 h : Conférence de l'UCTL « *Après 50 mois d'occupation... Chartres libérée* » au salon Marceau de l'hôtel de Ville (Durée : 1h 30)

Une exposition de véhicules militaires sera également proposée sur le boulevard Maurice-Viollette et la place Châtelet.

► Toute l'information sur chartres.fr



Chartres dans la tourmente

Paul Guermonprez – Ella Éditions

Disponible en librairie à partir du 1^{er} août, cet ouvrage compile tous les faits marquants, et pour certains méconnus, qui se sont déroulés à Chartres durant la Seconde Guerre mondiale. Enrichi de multiples détails de la vie quotidienne sous l'Occupation et abondamment nourri de témoignages de première main et d'informations, mêlant grande Histoire et récit de la vie quotidienne, il témoigne de ce que la ville a connu : les bombardements, les rationnements, les réquisitions, le marché noir, les actes d'insoumission, les élans de solidarité, les brutalités nazies, l'arrivée des Américains...

Il explique également les particularités de la ville : sa situation géographique à la croisée des routes de l'exode de juin 1940 et de celles de la liberté, en août 1944 ; l'importance stratégique de sa base aérienne qui servi, fin 40, à la Luftwaffe et, fin 44, à l'US Air Force.

Autant d'événements extraordinaires relatés dans ces chroniques où se croisent héros et collabos, victimes et profiteurs, martyrs et bourreaux.

1944 : quelques rues mutilées

Le 26 août prochain, on fêtera les 80 ans de la libération de la ville de Chartres. Cette Liberté n'a pas été acquise sans dommages. Si certains dégâts sont encore visibles, la plupart ont été reconstruits. Pour ne pas oublier, voici un très rapide tour d'horizon de quelques rues mutilées...



Et tout ça provient d'un « carnet » de photographies originales sagement rangé sur une étagère. Les demoiselles Chiffard, filles du fabricant de bougies de la rue Saint Brice, ont immortalisé ces moments destructeurs. Chaque photographie n'aura droit qu'à un court commentaire, comme dans un album photos !

À CELLES ET CEUX QUI VEULENT SE SOUVENIR DE CET ENFER, CE CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE !

Jean-Francis RESSORT

❶ Rue des Côtes: tas de ruines des maisons. Celle encore debout deviendra le siège de la « Caisse Régionale de Crédit Mutuel Agricole » (Photo prise le 13 juin 1944)

❷ Tout près: la rue Saint Michel (le 13 juin 1944), en direction de la Place de l'Étape au vin.

❸ La rue des Perriers: les maisons Autin sont rasées, mais on aperçoit le château d'eau (rue des Comtesses) Basse ville, le long de l'Eure (15/16 août 1944)

❹ Le pont sur le boulevard de la Courtille (photo août 1944)

❺ L'entrée de la rue de la Porte-Morard: maisons incendiées par les Allemands. Le pont est resté debout grâce au courage de résistants.

❻ Vue de l'intérieur de la Collégiale Saint-André, incendiée par les Allemands.



En images

Le samedi 8 juin, s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine, devant le monument au général Jean Lattre de Tassigny, au square des Maréchaux. Étaient présents Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, Franck Masselus, 2^e adjoint, Guillaume Bonnet, 6^e adjoint, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité et de la Tranquillité publique, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et Frédéric Blanc, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir.



Le mardi 18 juin a marqué la commémoration de l'appel du Général de Gaulle et du premier acte de résistance de Jean Moulin. À cette occasion, une cérémonie a réuni le maire Jean-Pierre Gorges, les élus de la Ville, Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir et Hugues d'Alès, délégué départemental du Souvenir français d'Eure-et-Loir, devant la stèle en hommage au Général de Gaulle et le monument Jean Moulin, esplanade de la Résistance. Au cours de la cérémonie, une lecture de l'appel du 18 juin 1940 et d'un extrait du livre *Premier Combat* de Jean Moulin, a été réalisée par les jeunes du SNU (Service national universel).



❶ Dépôt de gerbes par Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe au maire, lors de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, le samedi 8 juin.

❷ La cérémonie en hommage aux morts pour la France en Indochine s'est déroulée au square des Maréchaux, devant le monument au général Jean Lattre de Tassigny.

❸ Cérémonie du 18 juin, esplanade de la Résistance.

❹ Interprétation du *Chant des Partisans* par Nicolas Lhoste, le 18 juin.

❺ Le maire Jean-Pierre Gorges a effectué le traditionnel dépôt de gerbes, lors de la cérémonie commémorative du 18 juin, devant le monument Jean Moulin.





La Chapelle Saint-Piat de Chartres (XIV^e siècle)

I. Vocation et construction

L'élégant édifice situé au sud-est de la cathédrale du XIII^e siècle comprend deux éléments distincts par leur nature et leur fonction. Au-dessus d'une salle capitulaire destinée aux assemblées du chapitre de la cathédrale, s'élève une chapelle destinée à conserver la relique d'un saint martyr du III^e siècle nommé « Piat ». Deux fines tourelles conservées du château des vidames allègent son imposant chevet plat.



La chapelle Saint-Piat, côté sud.

Une nouvelle salle capitulaire pour les chanoines

Le 25 juin 1323, les chanoines de Chartres décident de construire une nouvelle salle d'assemblée, accessible depuis l'intérieur de la cathédrale. Le maître d'œuvre Huguet d'Ivry démolit la salle à deux nefs de trois travées du XI^e siècle et construit sur ses fondations une nef à trois travées achevée vers 1335 sous l'épiscopat d'Aimeri de Chastelus (1332-1342).

« Le corps de saint Piat florissait alors en miracles »

Au sud-est du déambulatoire de la cathédrale existait une chapelle absidale honorant saint Piat. Fidèles et pèlerins y affluaient depuis que le 1^{er} octobre 1310 le chapitre avait ouvert la châsse contenant ses reliques et reconnu leur authenticité. Huguet d'Ivry perce une porte donnant accès à la nouvelle salle capitulaire dans le mur de cette chapelle.



L'escalier reliant les deux édifices.

Une grande chapelle pour la relique de saint Piat

Dès 1234, le chapitre décide d'édifier une nouvelle et grande chapelle consacrée à saint Piat et à ses reliques, au-dessus de la salle capitulaire en construction. La partie de cette chapelle située au-dessus de cette salle est élevée entre 1335 et 1349 environ.

Un nouveau collège de chanoines

Le 16 mai 1349, Chastelus, devenu cardinal, lègue au chapitre cathédral « 12000 florins d'or de

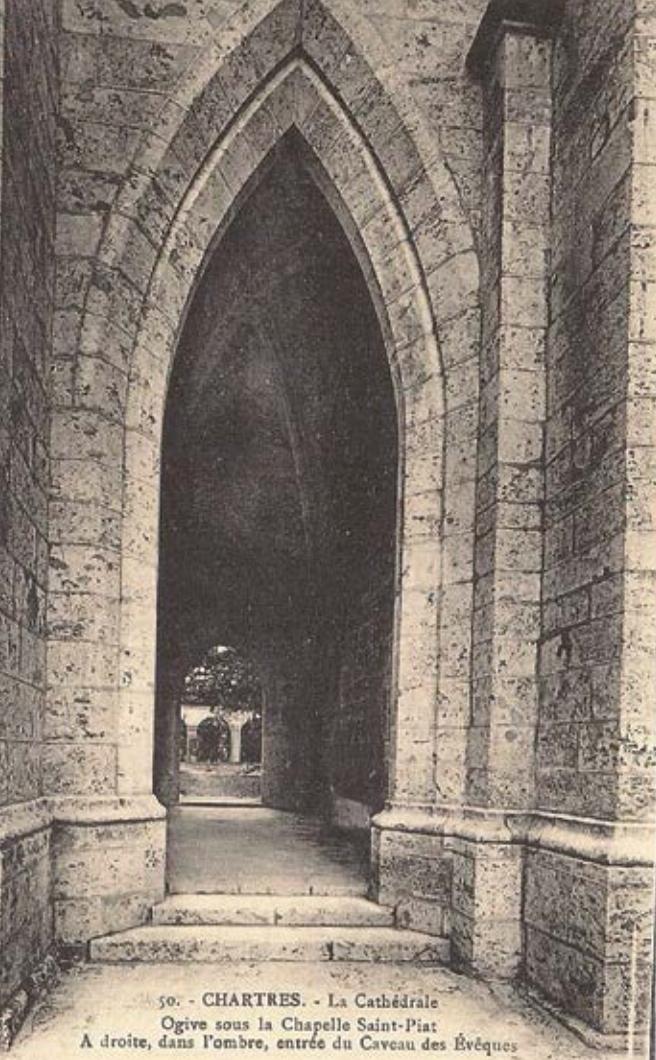
Florence destinés à être convertis en 300 livres de rente pour l'entretien de douze chanoines qui célébreront l'office divin dans la nouvelle chapelle Saint-Piat ».

Son legs finance un nouveau collège de chanoines au cœur du chapitre cathédral mais indépendant, le « *chapitre de la Chapelle Saint-Piat* », et l'agrandissement de cette chapelle avec un porche en avant de la salle capitulaire et une quatrième travée permettant une liaison avec la cathédrale par une audacieuse arche de pierre portant un escalier.

La chapelle est consacrée en 1358. Cette même année, le chapitre programme l'installation

d'un cimetière et de sa chapelle (plus tard nommée « *Saint-Jérôme* ») destinées aux sépultures des chanoines, sur un espace cédé par le vidame au chevet de la cathédrale (auj. croix). On termine la chapelle vers 1365-1367: voûtes d'ogives soutenues par des contreforts, charpente et toiture. Le maître d'œuvre Jean Guignard reçoit le 28 juin 1367 le paiement « *des services et des labeurs dont l'église de Chartres lui était redevable* ».

En 1763, le chapitre cathédral autorise les chanoines de Saint-Piat à se doter d'un autel « *en forme de tombeau de bois peint en marbre* ». En 1793 la relique de saint Piat est inhumée au



50. - CHARTRES. - La Cathédrale
Ogive sous la Chapelle Saint-Piat
À droite, dans l'ombre, entrée du Caveau des Évêques

Accès extérieur à la salle capitulaire
(futur caveau des évêques).

Accès intérieur à la chapelle.

cimetière Saint-Jérôme dans un cercueil en bois; en 1816 son corps est exhumé puis placé dans une nouvelle châsse.

Culte chartrain de Saint Piat

Culte populaire d'un saint « agricole »

En 1850, l'abbé Bulteau décrit la ferveur chartraine pour « son » saint Piat: « Depuis un temps immémorial on expose la châsse qui renferme les reliques de saint Piat pour obtenir le beau temps dans les années pluvieuses. Rien de plus édifiant que de voir alors les populations des villages voisins de la ville venir en procession solennelle invoquer le saint

martyr, qui les exauce toujours. »

Le saint Piat de Fulbert

« Il était né à Bénévent d'une famille illustre. Remarquable aux regards du monde, Piat brilla par ses saintes mœurs.

Bientôt, enfant, il suit le Christ, en des efforts admirables.

Adulte, il montre son mépris du monde et de sa vaine gloire, en ne gardant rien des siens, sauf un vêtement sans valeur. Il donne tout ce qu'il possède pour le soulagement des pauvres.

Lorsqu'il vient à son âge d'homme, il part pour Rome, inconnu. Là, il s'associe à Denis ainsi qu'à ses saints compagnons. [...] auprès de Denis, la lumière de Dieu l'éclaire. Il part prêcher le Christ au peuple de la Gaule. L'illustre

Piat prit la direction de Tournai alors que le bienheureux Denis allait vers les Parisis.

À Tournai, répandant abondamment le grain de la sainte Parole, il convertit au Christ trente mille chefs de famille, outre des gens de peu et grande foule de chrétiens du second sexe. [...].

Mais César Maximien, dès que la réputation de Piat vint à ses oreilles venimeuses, ordonna qu'on le saisisse et qu'on le tuât sur l'instant.

Ainsi le conta la rumeur: appréhendé par les soldats, [...] il repoussa toute violence. Enfin il fut décapité. [...] Alors qu'on met dans la terre le corps du glorieux martyr, l'odeur du nectar céleste se répand aux alentours, pour que le monde ne doute point du salut de l'âme de celui dont la chair, en cet

43. - CHARTRES (E.-et-L.)
Abside de la Cathédrale
et Chapelle Saint-Piat
(XIV^e siècle)



| Site du cimetière Saint-Jérôme.

instant, prouve qu'il régnait dans les cieux. »

Fulbert, év. 1006-1028, Hymne à saint Piat.

« Ainsi dit la rumeur » note Fulbert, qui a puisé dans de pieux récits inspirés par le martyr de cet évangéliste de la Gaule du nord, décapité en 287 à Tournai (Belgique) par les Romains et mort à Seclin (Nord): une « *Passion de saint Piat* » en 650 et une « *Vie de saint Piat* » au IX^e siècle.

Un homonyme chartrain

Les restes d'un fonctionnaire romain chrétien, d'abord contenus dans un sarcophage du IV^e-V^e siècle d'origine provençale, sculpté de scènes d'apôtres, auraient été déposés à l'abbaye de Coulombs

(28) puis dans l'église du village de Saint-Piat avant d'être accueillis à la cathédrale de Chartres. L'église et le village lui seraient consacrés en 1087.

Fusion des traditions

La tradition locale confond ou fusionne les deux martyrs homonymes, l'un obscur et peu documenté mais avec une attache locale, l'autre lointain mais prestigieux et documenté. Elle fusionne aussi le destin de leurs reliques dans une fuite commune des raids normands en 880, vers une même destination: Chartres. En outre, le chapitre cathédral-Saint-Piat de Chartres dispute au chapitre de la collégiale Saint-Piat de Seclin la possession de la relique complète et entière.

Actualité

La chapelle Saint-Piat devint en 1961 la « *Salle du Trésor* » de la cathédrale puis fut fermée au public en 2000 pour restauration et modernisation. D'admirables éléments anciens ont été mis au jour et la collection du « *Trésor* » s'est enrichie.

Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir
Sources et clichés: J. Clément, fonds SAEL, Ch. Fain, M. Jusselin, L. Merlet, BnF, DRAC, AD 28, AMC.
A suivre: La Chapelle Saint-Piat de Chartres. II. Restauration et découvertes.

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

M. Macron nous a précipités dans le chaos en ouvrant la porte à l'extrême-droite.

Il se moque bien des élus locaux et des fonctionnaires territoriaux qui doivent, dans l'urgence, organiser de nouveau des élections... quand la période est plutôt aux kermesses dans les écoles, aux fêtes familiales dans les salles des fêtes. Mais que connaît-il de ces réalités?

Cette dissolution aura eu au moins le mérite de clarifier les choses au niveau local. Plus de doute: pour le moment, M. Gorges soutient les Macronistes. Après avoir placé l'une de ses adjointes de la ville de Chartres comme suppléante du Ministre Kasbarian, il a, dans les minutes qui suivaient, assuré le Macroniste de son soutien plein et entier. Certains pourraient penser que le Maire de Chartres finira peut-être son parcours avec l'extrême-droite, comme ses amis LR? Le second tour des élections législatives permettra peut-être de nous éclairer sur ses propos considérant les écologistes moins fréquentables que l'extrême-droite, démontrant ainsi une nouvelle fois son climatoscepticisme.

Cela n'est pas totalement une surprise car nous avions déjà constaté que, depuis environ un an, les trois conseillers municipaux de la liste LREM, présentés à leurs électeurs comme conseillers d'opposition, votaient le budget et applaudissaient des deux mains à toutes les politiques de la majorité...

Pourtant, depuis le début du mandat, combien de critiques n'avons-nous pas entendues, tout particulièrement de la part de M. Masselus, adjoint aux finances, sur la politique de ce gouvernement, son endettement record (suite à la crise du COVID) preuve de son irresponsabilité ou encore la baisse des dotations financières accordées aux collectivités (dans les faits, seulement aux plus riches dont Chartres fait partie).

Quant au tout récent ministre Kasbarian, il a le soutien actif de M. Gorges. Son projet de loi ayant pour seule mission la criminalisation des plus fragiles (cf. notre tribune de mars) soulève pourtant les critiques de tous les acteurs du logement et de la défense des droits. Où sont les valeurs d'égalité et de fraternité érigées à nos frontons quand on facilite les expulsions au lieu de garantir un accès à un logement digne pour tous?

Évolution des positions politiques? ou besoin de rester près du pouvoir? Vu la valse des ministres, il y a un risque de devenir girouette...

Cette tribune a été envoyée le 20 juin, soit 10 jours avant le premier tour des "élections législatives"

**Jean-François Bridet, Brigitte Cottureau,
Quentin Guillemain, Olivier Maupu
Conseillers municipaux Chartres Écologie**

LA POLITIQUE DE L'ENFANCE À CHARTRES

La majorité municipale préfère investir dans des grands projets de prestige plutôt que de pratiquer une politique centrée sur les besoins, les droits et l'avenir des enfants.

Les services à l'enfance sont tous devenus payants. Les derniers concernent les études surveillées, ce qui est très mal vécu par de nombreuses familles. En 2024 les hausses de tarif sont de près de 10 % pour les garderies, les centres de loisirs. Le taux d'effort utilisé pour fixer le prix des repas scolaires continue d'augmenter. Les efforts financiers demandés aux parents sont donc en constante progression.

L'aide aux sorties scolaires, de son côté, baisse depuis deux ans. La participation de la ville est passée de 33 % à 22 %. Les parents et les coopératives financent maintenant près de 80 %. La participation de la ville s'élève à 80 000 €, soit 0,1 % de son budget de fonctionnement. Chercher à rogner sur cette enveloppe relève d'un calcul d'économie bien dérisoire et montre le peu d'intérêt porté aux projets éducatifs des écoles. L'école des sports et la pratique du sport pendant les vacances: toujours plus cher!

Certes, l'école Henri IV, située dans un quartier prioritaire, bénéficie de nombreux équipements et activités, grâce aux dotations de l'État, pour l'essentiel. En revanche d'autres écoles auraient besoin d'une enveloppe budgétaire plus importante, tant pour l'amélioration des locaux que pour l'achat de matériel pédagogique.

Cette année, nous avons appris brutalement la fermeture du centre de loisirs Le Rigeard. Trois hectares de verdure, mais un bâtiment laissé sans entretien depuis 20 ans qui n'est plus exploitable; le maire décide de fermer le site par précaution. En été, les enfants resteront dans les écoles, peu adaptées à l'évolution du climat. Jusqu'à quand? Le maire n'a pas communiqué ses projets en conseil municipal, et les adjoints ont vanté les solutions actuelles.

De même, pourquoi avoir fermé le Muséum d'histoire naturelle dans la précipitation? Les collections dorment dans les réserves depuis presque 10 ans, alors qu'elles constituaient un outil pédagogique important et beaucoup utilisé. Pas de date de réouverture. Le « On », qui devait prendre sa place dans le bâtiment réaménagé, n'est pas encore ouvert.

Comment expliquer alors que la mairie va dépenser 200 euros par enfant, comme le demande le gouvernement, dans deux écoles à Chartres pour fournir des « tenues uniques »? Il ne s'agit pas de supprimer les inégalités, mais de les cacher. Avec un financement équivalent, une municipalité conséquente encouragerait plutôt les rencontres entre écoles autour de projets culturels ou sportifs, propres à développer les joyeux sentiments de grandir ensemble.

Services scolaires payants, culture appauvrie, uniformisation des apparences, la politique de l'enfance à Chartres relève mal les défis qu'affronte le système éducatif.

L'école doit être une priorité budgétaire, pour garantir à tous la même égalité dans l'accès au savoir et au « vivre-ensemble ».

**jacqueline.marre@ville-chartres.fr
boris.provost@ville-chartres.fr**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION SANS ÉTIQUETTE

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

MA FORCE, C'EST VOUS

Comment n'en point parler quand les idées les plus sombres circulent dans bien des têtes, en ce moment, sinon en vous redisant la conception éclairante et chaleureuse que je me fais du service des autres et de nos échanges au quotidien.

Dans la campagne électorale qui vient de s'achever, j'ai parcouru, comme à l'accoutumée, à vélo, à pied, nos tertres, vos rues, nos places, vos quartiers, non seulement j'y puise une énergie sans cesse renouvelée mais aussi, dois-je le dire, un plaisir non dissimulé.

Celui de me projeter, avec vous, dans le respect des histoires personnelles de chacun et de partager vos joies mais aussi vos peines et puis, surtout, surtout, d'apprendre, de connaître, de vos professions, de vos engagements et plus généralement de ce que vous voulez bien me dire de vos vies.

Nous sommes en communauté de destin; j'avance chaque jour avec détermination, certes, mais aussi humilité car je vous sais chacun porteur, porteuse d'une part de la vérité de notre société.

Soyez assurés qu'aucun de vous ne m'est indifférent, que votre part de vérité, dès lors, me constitue et que j'y songe toujours après vous avoir rencontré.

Demain, lorsque les temps seront venus, elle me permettra, en retour de vous donner le meilleur de moi-même afin, qu'ensemble, nous construisions cet avenir qui nous ressemble.

Bel été à tous!

Ladislav Vergne
ladislav.vergne@ville-chartres.fr

Cette tribune
 ne nous est pas parvenue
 dans les temps.

DU BON USAGE DE LA DETTE

Il y a des moments révélateurs. Le dernier Conseil municipal a voté le Compte financier unique de l'année 2023, qui décrit par le menu ce qui a été fait par la Ville.

Or, depuis plusieurs années, l'extrême gauche verte/rouge ne cesse d'agiter les peurs autour de l'endettement de Chartres. Toujours les mêmes accusations de démesure des chantiers, que pourtant le public adopte massivement dès leur ouverture. Et là, devant les chiffres, surprise pour ces pompiers pyromanes: le ratio dette/épargne brute indique une baisse de la pression de la dette sur les finances chartraines. Et on entend dans la question d'un des représentants de l'extrême gauche une sorte de surprise et même de déception: comment est-ce possible? Ils ne comprennent pas. Leur discours sur la pseudo spirale infernale de la dette chartraine s'avère faux. Ils ne comprendront jamais!

Pourtant, nous avons toujours dit qu'une dette se jugeait à la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Le fameux ratio est « *notre boussole* », a rappelé notre maire. Et depuis toujours. Si nous arrêtons d'investir, il nous aurait fallu presque 11 années fin 2022 pour rembourser cette dette. Fin 2023, 10 années seulement.

Alors, comment avons-nous fait?

Il n'y a pas de miracle chartrain, seulement le respect d'un principe essentiel: la dette chartraine sert exclusivement à financer l'investissement. La preuve, chaque année, les finances de la Ville dégagent un excédent de fonctionnement, de plus de 8 millions d'euros. La preuve encore, c'est que cette stratégie nous a permis pendant 20 ans consécutivement de baisser les taux de vos impôts locaux tout en investissant massivement.

Nous pouvons donc maîtriser totalement notre endettement. Ce ne serait évidemment pas le cas si ces emprunts servaient à payer les fins de mois et les traitements de nos personnels, comme c'était le cas avant 2001, comme c'est toujours le cas de la France aujourd'hui. C'est là que la spirale de l'endettement devient dangereuse car difficile à inverser. Chacun peut le comprendre: ce n'est pas la même chose d'emprunter sur 20 ans pour payer sa maison que d'emprunter pour boucler ses fins de mois.

Une dette d'investissement est en plus parfaitement gérable. Vous pouvez programmer vos investissements, les engager progressivement. Là encore chacun peut comprendre qu'on ne peut pas financer toutes ses dépenses en même temps. La Ville et l'Agglo disposent d'outils d'analyse qui nous permettent ce pilotage précis, ces réglages fins, pour profiter par exemple de taux plus avantageux, ou pour encaisser le choc d'une crise sanitaire, d'une forte inflation ou encore d'une baisse brutale des dotations de l'État comme après 2012. Les yeux fixés, lucides, sur ce fameux ratio dette/épargne brute.

Que proposent nos opposants? D'investir dans de nouveaux services dits de proximité... Par idéologie, ce ne sont pas dépenses d'investissement qu'ils ont à l'idée mais bien des dépenses de fonctionnement, au risque de verser rapidement dans la spirale incontrôlable de l'endettement.

Chez nous, tout reste sous contrôle. Quand vous remboursez chaque année dix millions de dette, par exemple, vous retrouvez dès l'année suivante une capacité d'emprunt et donc d'investissement équivalente. Et également remboursable. Et qui plus est, sans alourdir les taux communaux de votre impôt.

Depuis 23 ans, cette stratégie fonctionne. Les Chartrains l'ont comprise! Mais pas nos opposants. « *Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.* »

Les élus de la majorité municipale

BRÈVES

Les rendez-vous des brocanteurs

Rendez-vous des chineurs

Dimanche 14 juillet

7h30 à 18h30

Place Billard

0642377746

Brocante

Dimanche 28 juillet

8h30 à 18 h

Place Billard

0614301864

Rendez-vous des chineurs

Dimanche 11 août

7h30 à 18h30

Place Billard

0642377746

Brocante

Dimanche 25 août

8h30 à 18 h

Place Billard

0614301864

Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 6 juillet à 14 h

Objets de sport

Chapelle Sainte-Foy

7bis, rue Collin d'Harleville

Mardi 9 juillet à 9h30

Mode – bijoux – arts de la table

Espace des ventes

10, rue Claude-Bernard

Le Coudray

Mardi 16 juillet à 10 h

Jouets et chemin de fer (vente spécialisée sans catalogue)

Espace des ventes

10, rue Claude-Bernard

Le Coudray

Mardi 23 juillet à 9h30 et 14 h

Objets d'art – tableaux – mobilier

Espace des ventes

10, rue Claude-Bernard

Le Coudray

L'exposition-photo Chartrestivales

Jusqu'au 28 octobre, découvrez les plus belles photos de la 31^e édition de Chartrestivales 2023, exposées au camping de Chartres.

Les 30 clichés réalisés par les 5 photographes de l'association (Patrick Desbois, Richard Guillemain, Philippe Buffa, Michel Galarneau et Fabrice Menard) vous feront revivre les meilleurs moments de ces soirées enflammées.

Camping de Chartres

Les samedis de 14 h à 18 h

0237908862

chartrestivales.com

Spider-judis au cinéma

Cet été, le cinéma Les Enfants du Paradis vous propose de (re) visionner l'intégralité des 8 films consacrés à Spider-Man, avec une séance programmée chaque jeudi du 11 juillet au 29 août.

- **11 juillet:** *Spider-man* (2002)
- **18 juillet:** *Spider-man 2* (2004)
- **25 juillet:** *Spider-man 3* (2007)
- **1^{er} août:**
The Amazing Spider-man (2012)
- **8 août:**
The Amazing Spider-man: le destin d'un héros (2014)
- **15 août:** *Spider-man: Homecoming* (2017)
- **22 août:** *Spider-man: Far From Home* (2019)
- **29 août:** *Spider-man: No Way Home* (2021)

Cinéma Les Enfants du Paradis
Une séance chaque jeudi,
à 20 h
enfantsparadis.cineparadis.fr

Visites guidées de Chartres en lumières

À la nuit tombée, les sites et monuments chartrains se parent de leurs plus beaux atouts. La lumière sublime le patrimoine dans un bal de couleurs où s'entremêlent art et histoire. Entre féerie et poésie, partez dans un voyage dans les coulisses d'un spectacle enchanteur.

Le samedi 13 juillet à 22 h 45

Les samedis 20 et 27 juillet à 22 h 30

Le samedi 17 août à 22 h

Les samedis 24 et 31 août à 21 h 45

Tarifs: à partir de 15 €

Rendez-vous à l'Office

de tourisme

8, rue de la Poissonnerie

Réservations: boutique.

chartres-tourisme.com

0237182626

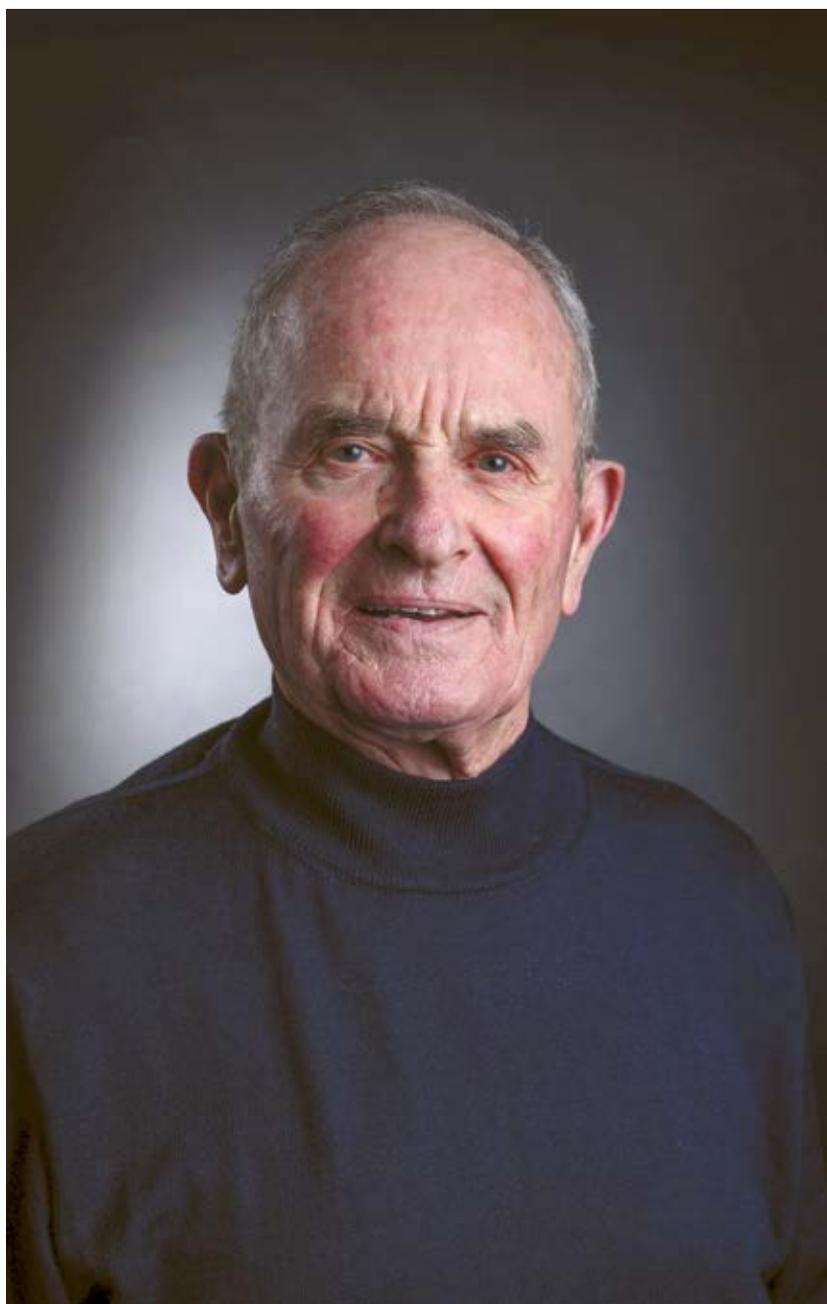
Solution du		L	E	M	I	R	A	T	
N° 164		N	E	P	T	N	E		
juin		A	J	O	U	R	N	E	E
2024			O	R	D	O		L	I
V	U	B	U	T	I	N	S		R
C	O	M	O	R	U	E	S		P
A	I	P	I	L	A			O	R
B	E	C		T	E	I	N	D	R
O	D	E		E	P	R	O	U	V
T	E	L	E		L	E	M		E
	L	E		M	U		E	S	T
P	A	R	T	I	S	A	N	S	
A	L	I		C	L	I	C		V
T	I	R		H	O	R	L	A	
	B	A	D	E	N	A		C	O
R	E	V	A		G	I	T		I
F	R	E	R	E		T	U		R
	T		D	E	P	O	R	T	E
D	E	B	A	R	Q	U	E	M	E

IN MEMORIAM

JEAN-LOUIS GUILLAIN

« CAPITAINE DE SON ÂME »

C'est le 13 juin dernier que Jean-Louis Guillain s'en est allé. Maire de Chartres entre 1998 et 2001, sa personnalité restait très estimée.



Cet homme, né à Soisy-sous-Montmorency et venu du Val-d'Oise, ne fut jamais un militant encarté dans un parti politique. Ce catholique pratiquant, humaniste convaincu, penchait clairement à gauche. Jean-Louis Guillain s'installa à Chartres dans les années 70, avec sa femme Gabrielle et ses deux enfants, Jean-Yves et Catherine. Il y devint directeur au Groupe Azur, une des grandes entreprises du lieu. « C'était un père très, très présent, raconte Catherine, malgré ses occupations multiples. Un père aimant, simple. En famille nous parlions de tout, il exprimait son point de vue sans chercher à l'imposer. Il tenait à ce que nous restions libres de nos choix, à la maison comme à l'extérieur. Nous, ses enfants, avons fréquenté l'école publique Vlamincq, puis le collège Hélène-Boucher et enfin le lycée Marceau, sauf mon frère qui partit alors à Rennes dans un lycée qui accueillait une section sport-études football. Le sport tenait en effet une place importante dans notre vie familiale. Tous les 4, nous jouions au tennis. Mon père aimait aussi beaucoup le football. Mais son jardin secret, sa préférence, c'étaient les grandes randonnées à vélo qu'il entreprenait avec des amis, le plus souvent des collègues du Groupe Azur, parcourant la France au long cours, 4 000 à 5 000 kilomètres chaque année. »

« Il était objectif et soucieux des Chartrains »

C'est d'ailleurs le football qui a occasionné la véritable première rencontre entre Jean-Louis Guillain et son successeur Jean-Pierre Gorges, en 2001. *« Jusque-là, nous nous étions seulement croisés une fois, lors de la classique passation de pouvoirs entre lui-même, le maire sortant, et moi-même, tout juste élu, se souvient le maire. J'avais déjà remarqué cet homme de belle apparence, grand, toujours très droit, le regard clair et franc. J'avais surtout noté sa courtoisie dans un climat politique qui n'était pas simple, et où les sortants, la défaite amère, faisaient encore preuve d'une certaine agressivité. Et la même année, nous nous sommes retrouvés dans la voiture du président du FC Chartres, Gérard Procureur, sur la route de Romorantin, où le club chartrain, qui venait de gagner son accession en CFA 2, allait disputer la finale de la Coupe du Centre. Jean-Louis Guillain était alors vice-président du club, il l'est resté quinze ans. Au cours du trajet, nous avons commencé à échanger. Nous nous sommes revus ensuite, à l'occasion d'abord puis de façon plus régulière. Une relation de confiance puis de sympathie s'est établie progressivement, toujours dans le respect des convictions de chacun. Je lui faisais part de mes projets, il me donnait son avis. Nous avons un point commun: nous avons connu une véritable vie professionnelle, et exercé des fonctions de direction, avant d'entrer en politique. Et je pense encore aujourd'hui que si Jean-Louis Guillain avait mené*

contre moi la liste de la municipalité sortante en 2001, je ne l'aurais peut-être pas emporté tant sa personnalité suscitait naturellement la sympathie. Et c'est ainsi, de fil en aiguille et les années passant, qu'il accepta en 2020 de figurer sur la liste que je conduisais aux élections municipales. C'était quelqu'un de très objectif, soucieux avant tout de Chartres et des Chartrains, sans aucun sectarisme. Quand il était devenu maire en 1998, il avait trouvé une situation financière très difficile. Il n'avait donc pas les moyens d'agir comme il l'aurait voulu. Mais il a eu l'immense mérite de stopper la dérive infernale des dépenses communales, ce qui a facilité l'engagement de nos projets quand je suis arrivé aux affaires trois ans plus tard. »

Homme libre et amoureux de sa ville

Jean-Louis Guillain avait en effet attendu l'approche de sa retraite professionnelle pour s'engager en politique. C'était en 1989 sur la liste socialiste de Georges Lemoine, lui-même maire depuis 1977. Il fut d'abord adjoint au Personnel, puis 1^{er} adjoint. Georges Lemoine lui avait confié les rênes en 1998 après son accession à la présidence de la Communauté d'Agglomération de Chartres, la COMACH, comme on disait alors. L'ancien ministre socialiste ne pouvait cumuler ses mandats de député, de maire et de conseiller général. Or il ambitionnait de devenir Président du Conseil Général à l'issue des cantonales de 2001. Pourquoi Jean-Louis Guillain ne s'est-il pas représenté en 2001? La question reste entière. Sa relation de travail avec Georges Lemoine était naturellement complexe. Catherine raconte: *« Sa position était loyale mais mon père*

n'était pas un politicien, comme on dit. Il ne faisait pas carrière à la mairie, et il ne voulait voir que l'intérêt général des Chartrains. Il a connu un véritable bonheur d'être maire, il aimait ce contact direct avec les gens. De Georges Lemoine, il respectait les avis mais il m'a dit n'avoir jamais rien voulu se laisser dicter. Quant à moi, je crois que mon père a surtout préféré veiller sur ma mère qui venait de tomber gravement malade et qui décèdera en 2018. » Cette parenthèse politique refermée, Jean-Louis Guillain reprit ses activités personnelles et associatives, le football toujours. Et c'est très naturellement que Jean-Pierre Gorges lui remit en 2015 la Médaille d'Or de la Ville de Chartres. *« Avec Jean-Pierre Gorges, la relation était différente. Mon père me disait: nous échangeons. Puis il me dit ce qu'il va faire. Et il le fait ».*

Ainsi vécut Jean-Louis Guillain, homme libre et Chartrain amoureux de sa ville, qui voulut jusqu'au bout, comme dit le poète, rester avant tout *« le capitaine de son âme. »*

Au nom des Chartrains, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et le conseil municipal adressent leurs plus sincères condoléances à ses enfants, à sa famille et à ses proches. Les obsèques de Jean-Louis Guillain se sont déroulées, à sa demande, en la cathédrale de Chartres.

Ce mois-ci grille 165 - Jeux et sports olympiques

<p>André Lemoine (1903 - 1978) chartrain, membre de l'association Jeanne d'Arc, gymnaste, participa aux J. O. d'Amsterdam en 1928 (4^e place)</p> 	<p>Abréviation Terite l'ippon Perchiste</p>		<p>Usé Adhéra Largeur</p>		<p>Mesurent le bois n° 117</p>
				<p>Pige Salut Éteints</p>	
			<p>Négatif À trancher au steeple</p>		<p>Lentille Équilibra En l'air</p>
<p>Style Fosbury Petit cours</p>		<p>Degré Aride Artiste martial</p>			
			<p>Pays des JO de 1976 Rallerie</p>		
			<p>Mousseline Flairer Épopée</p>		
<p>Inflammation Autre petit cours</p>					<p>Négation État de Chicago</p>
		<p>En 14 Désert Charge l'âme</p>		<p>Col du Tour Sitube Fatigante</p>	
		<p>Lisse Porter préjudice</p>		<p>Sans respirer (en)</p>	<p>De Bagdad</p>
<p>Foutu Ex petite Allemagne</p>		<p>Cosmique Utiles aux pistards</p>			<p>« VOTRE VILLE » Juillet 2024</p>
		<p>À l'intérieur Danseuses Bramer</p>		<p>Région grecque Vent chaud</p>	
		<p>Eskimo Règle Tenir le coup</p>	<p>Voilier Pour Robert Desnos</p>		<p>Mépris</p>
		<p>Singe Imprimantes</p>			<p>Pépin</p>
<p>Sur le dossier</p>	<p>Assimilé Article Il est en tête</p>	<p>Décoloré Roi du pétrole</p>			
			<p>Interjection Produit dopant</p>		<p>Ancienne monnaie Légumineuse</p>
		<p>Superficie Plume Presqu'en toc</p>			<p>Grand pour un vélo Fin de série</p>
	<p>Région où se trouve Olympe</p>	<p>Théâtre chartrain</p>		<p>Motocross</p>	
<p>Animal surprenant chez soi</p>					<p>©JFR Jun 2024</p>

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.



Chartres TV

en apnée



Immergez-vous dans la section subaquatique du Lycée Marceau de Chartres. Un reportage vidéo sur la plongée en apnée disponible sur le site et l'application Chartres TV.



chartresTV.fr



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Chartres TV

CHARTRES

COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ

NANCY
VUYLSTEKE
DE LAPS



DU 29 JUIN
AU 22 SEPTEMBRE
Du mercredi au dimanche,
de 14 h à 19 h

chartres.fr

CHEMIN DES ARTS
L'ART CONTINUÉ



Commission d'histoire de l'art de Chartres - 2014